



MARS
AVRIL
MAI
2024

38

Cause

COMPRENDRE LE MONDE
AGIR POUR LE CHANGER

★

commune

REVUE D'ACTION POLITIQUE DU PCF

p. 12 DOSSIER

EUROPE POUR DES DROITS SOCIAUX

p. 3 ÉDITO

Une vague d'échelle
européenne ?
Par temps brun ?

p. 66 PHILOSOPHIQUES

Ces immigrés qui ont fécondé
la philosophie française

p. 82 LIRE

L'extrême droite
sur le terrain

p. 8 GRAND ENTRETIEN

**Amar Bellal - Le Plan climat : un projet communiste
pour atteindre la neutralité carbone**

Parti communiste français

3 ÉDITO

Guillaume Roubaud-Quashie Par temps brun ? (3)
Une vague d'échelle européenne ?

6 POÉSIES

Katherine L. Battaille Aimé Césaire

7 REGARD

Élodie Lebeau-Fernández Assange ou Rembrandt ?

8 LE GRAND ENTRETIEN

Amar Bellal Le Plan climat : un projet communiste pour atteindre la neutralité carbone

12 LE DOSSIER

EUROPE : POUR DES DROITS SOCIAUX

Aurélien Bonnarel, Maëva Durand Pour une voie de progrès social en Europe

Vincent Boulet Stratégie du PCF pour une Europe des jours heureux

Ian Brossat Toutes nos forces dans la campagne

Alexis Coskun La place de l'Europe sociale dans la construction européenne

Gérard Streiff Le RN et l'extrême droite européenne : portraits de famille

Patrick Le Hyaric La guerre aux portes de l'Europe : la militarisation contre le progrès social

Layla Yakoub Plus de justice fiscale !

Amar Bellal Face à l'échec des politiques climatiques, promouvoir une autre logique

Charlotte Balavoine En quoi les luttes féministes peuvent être un moteur pour le progrès social en Europe

Maartje De Vries Pourquoi Zelle?

Maria-Eugenia Palop Rodriguez L'Espagne pionnière des luttes contre les violences à l'égard des femmes

Heidi Ambrosch Une politique de gauche est féministe

Sandra Maria de Brito Pereira Avril est tourné vers l'avenir

Évelyne Ternant Pas d'Europe sociale sans conquête de pouvoirs sur l'argent et le capital !

Marc Botenga 2019-2023 : regard sur l'Europe sociale

Pierre Laurent Le PGE, un projet politique solidaire

Hélène Bidard Les priorités du PGE en matière sociale en 2024

Kevin Guillas-Cavan : Confédération européenne des syndicats : la négociation ou la vie

Boris Plazzi La CGT et l'Europe

David Gobé Libéralisation des trafics de passagers et de marchandises, un échec !

Alex Desbordes Réfléchir l'Organisation internationale du travail dans la lutte des classes

Jacques Rigaudiat Rompre avec l'Europe néolibérale et renouer avec le progrès social

64 CONTROVERSE

Gérard Streiff Au secours, la presse régionale disparaît

66 PHILOSOPHIQUES

Jean-Michel Galano Ces immigrés qui ont fécondé la philosophie française

68 HISTOIRE

José Gotovitch Une histoire des jeunes communistes de Belgique (1921-1945)

74 FÉMINISME

Catherine Cavalin et Pauline Delage Les violences sexistes après #MeToo

77 SCIENCES

Les prévisionnistes de Météo-France face à l'automatisation

80 SONDAGE

Gérard Streiff Une grave crise de confiance

81 STATISTIQUES

Adrien Montbrisson Le parc du logement social français toujours sous tension

82 LIRE

Hoël Le Moal L'extrême droite sur le terrain

85 CRITIQUES

Guillaume Fondu *Que faire de Lénine ?*

André Chassaigne *Cuba, une étoile dans la nuit.*

Antoine Philiat *Plexiglas.*

Revue Espaces Marx (Hors série). Hommage à Gustave Ansart

Patrick Dupouey *Pour ne pas en finir avec la nature.*

88 EN DÉBAT

Une lecture critique de *Marxisme noir* de Cedric Robinson (2) traduit par **Florian Gulli**

94 BULLETIN D'ABONNEMENT

Cause commune

La rédaction en chef de ce numéro a été assurée par Gérard Streiff

Tél : 01 40 40 12 34 - Directeur de publication : Guillaume Roubaud-Quashie

Directeur : Guillaume Roubaud-Quashie • Rédacteurs en chef : Élodie Lebeau, Jean Quétier, Sabrina Royer, Gérard Streiff • Secrétariat de rédaction : Noëlle Mansoux, Chantal Guerre, • Comité de rédaction : Aurélien Aramini, Victor Blanc, Aurélien Bonnarel, Vincent Boulet, Saliha Bousseadra, Evelyne Bussière, Pierre Crépel, Maëva Durand, Jean-Michel Galano, Baptiste Giron, Florian Gulli, Nicolas Lambert, Constantin Lopez, Igor Martinache, Dorian Mellot, Mathieu Menghini, Hoël Le Moal, Michaël Orand, Flavien Ronteix--Jacquet, Julien Rossi, Nicolas Tardits, Lukas Tsipstios, Pierre Wadlow • Direction artistique et illustrations : Frédo Coyère • Mise en page : Sébastien Thomassey • Édité par l'association Paul-Langevin (6, av. Mathurin-Moreau - 75167 Paris Cedex 19) • Imprimerie : Public Imprim (12, rue Pierre-Timbaud BP 55369637 Vénissieux Cedex) • Dépôt légal : mars/avril/mai 2024 • N° 38 - ISSN 2265-4585 • N° de commission paritaire : 0924 G 93466.

Par temps brun ? (4)

Une vague d'échelle européenne ?

Parce que la lutte contre l'extrême droite est ancrée au plus profond de bien des cultures politiques mais aussi parce que l'extrême droite est abondamment utilisée comme épouvantail pour entraîner le vote en faveur de libéraux, dont les politiques peinent à susciter un enthousiasme majoritaire spontané, nous avons, en France et, singulièrement à gauche, une hypersensibilité aux progrès de l'extrême droite dans le monde. Regardez, si vous en avez l'occasion, le thème des articles français consacrés à la Grèce en 2014 et dans les premiers mois de 2015 : vous y verrez partout Aube dorée et infiniment moins Syriza, alors même que Tsipras – temps si lointain... – devait l'emporter en septembre... Avez-vous jamais lu en couverture d'un journal « l'extrême droite recule » en Europe ou dans tel ou tel pays ? Pourtant, rappelez-vous Jörg Haider : près de 30 % pour son parti, le FPÖ, en 1999, une entrée en force au gouvernement autrichien (couverture médiatique maximale, à juste titre d'ailleurs) ; en 2004, à peine plus de 5 % (dans l'indifférence médiatique la plus complète)... Tout se passe comme si, quels que soient les résultats réels de l'extrême droite dans tel ou tel point du globe, de toute façon, on vous dira qu'« elle monte ».

Il s'agit donc de regarder les évolutions idéologiques et électorales en retirant ce genre de lunettes qui font tout voir en brun quand bien même cette teinte déclinerait. Faisons un tour de nos voisins dans le prolongement de la riche série de rencontres initiée récemment par la Fondation Gabriel-Péri (« Extrêmes droites en Europe »).

« Il s'agit de regarder les évolutions idéologiques et électorales en retirant ce genre de lunettes qui font tout voir en brun quand bien même cette teinte déclinerait. »

Commençons par le nord et voyons, en Belgique, le Vlaams Belang/Vlaams Blok. Dans les années 1970, ce parti oscille entre 1 et 2 %. Ça décolle dans les années 1990 pour franchir la barre des 5 %. Nouveau siècle, nouveau palier franchi, celui des 10 %. Pas de linéarité pour autant avec quelques rechutes en deçà des 5 % mais, tous les derniers sondages réalisés en vue de prochaines élections législatives de juin donnent le parti en tête, tant en voix qu'en nombre de sièges : environ un tiers des députés pourrait être ►►

►► issu de cette formation dans quelques semaines (devant nos amis du Parti du travail de Belgique donnés à 25 %). Poussons jusqu'aux Pays-Bas. Le parti de Geert Wilders, le Parti pour la liberté (PVV) a raflé il y a quelques mois près du quart des voix et des sièges, l'installant au premier rang des formations néerlandaises. Créé en 2006 et obtenant alors moins de 6 % des voix, le PVV dépasse les 15 % dès la fin de la décennie. Malgré un revers en 2012, c'est le triomphe dans la dernière période.

Filons plus au sud avec l'Allemagne. Né des flancs mêmes de l'Union chrétienne-démocrate (CDU), l'Alternative pour l'Allemagne (AfD) voit le jour en 2013. Résultats modestes : moins de 2 % aux législatives et aucun député. Les débuts sont en outre assez chaotiques sur le plan de l'orientation exacte du mouvement – les fondateurs de l'AfD quittent bientôt leur parti, considérant que celui-ci évolue trop à droite à leurs yeux. Mais dès 2017, la barre des 10 % est nettement franchie. Les sondages (bien précoces, les législatives étant prévues pour 2025) donnent désormais l'AfD à plus de 20 %, à deux doigts de la première place conservée par la CDU mais loin devant les socialistes (sans parler de Die Linke qui ne cesse de reculer).

La Suisse, à présent. L'affaire est un peu délicate car elle pousse à s'interroger sur l'étiquetage des formations politiques. Si les partis précédemment évoqués peuvent être sans grand débat classés à l'extrême droite, la situation suisse semble plus complexe. Soit on ne retient que les mouvements les plus absolument extrêmes et il faudra parler de la singularité suisse : pas d'extrême droite au parlement. Soit, en analysant les discours et les positions de l'UDC, il faut au contraire affirmer que, avec ce parti, l'extrême droite est depuis bien des années la première force du pays (plus de 25 % des voix et des sièges de l'Assemblée fédérale).

« Tout se passe comme si, quels que soient les résultats réels de l'extrême droite dans tel ou tel point du globe, de toute façon, on vous dira qu'"elle monte". »

Faut-il évoquer l'Italie dont chaque lectrice et chaque lecteur connaît le nom de celle qui est rien moins que Première ministre depuis l'automne 2022. Certes, Marine Le Pen considère qu'arrivée au pouvoir, Giorgia Meloni a molli. Elle appelle désormais à soutenir Matteo Salvini. Reste que Fratelli d'Italia pesait 2 % en 2013, 4 % en 2018, 26 % en 2022... auxquels il faut ajouter, avec la Ligue du Nord de Salvini, 4 % en 2013 (soit 8 % en additionnant), 17 % en 2018 (21 %), 9 % en 2022 (35 %).

En Espagne, le parti de droite traditionnelle (le Parti populaire) étant ce qu'il est (liens complexes avec le franquisme), des questions d'étiquetage pourraient légitimement se poser. Concentrons-nous cependant sur Vox, création de 2013 à l'initiative de Santiago Abascal, ancien député du PP. C'est 0,2 % en 2015 et en 2016 mais 10 points de plus en avril 2019 (10,2 %), encore 5 de plus en novembre de la même année (15 %) et un léger repli lors des dernières élections législatives de l'an passé (12 %).

Bouclons la boucle avec le Royaume-Uni pour trouver cette fois-ci un pays sans parti

d'extrême droite notable. Le Front national britannique, groupuscule des années 1960, n'a jamais dépassé 1 % des suffrages. Le Parti national britannique (BNP) a frôlé les 2 % en 2010, ce qui demeure son record (jamais égalé depuis). Envers et contre tout, le Royaume-Uni reste dominé par trois partis qui semblent indéboulonnables : le parti conservateur, le parti travailliste, les libéraux. Ces trois formations recueillaient près de 90 % des suffrages exprimés lors des dernières élections. Assurément, les conservateurs britanniques ne constituent pas une droite à la modération infinie mais il paraît hasardeux de classer ce parti dans la famille de l'extrême droite au même titre que l'AfD ou le PVV.

Ce petit tour des voisins de la France est assurément bien rapide. Constitué à partir d'un étiquetage sommaire et fondé sur les seuls résultats électoraux, il n'est pas une photographie exacte des identités politiques européennes. Reste que, Grande-Bretagne mise à part, on peut tout de même se sentir encerclé tant l'extrême droite est forte et, de fait, en tendance, monte rapidement tout autour de notre pays.

Passé le stade de la description – fût-elle sommaire, comme dans le cadre de ce court texte –, il s'agirait de passer à l'essentiel : la compréhension du phénomène. Voire, si nous voulions raisonner prioritairement pour le cas français, poser la question de la nature commune ou non des dynamiques à l'œuvre chez nos voisins, sans écarter le cas singulier de la Grande-Bretagne.

« Où qu'on tourne les yeux, on ne voit que montagnes de différences qu'on ne saurait hâtivement araser au titre de singularités contextuelles négligeables. »

Mesurons la difficulté de la tâche tant la vie politique ne saurait se concevoir vraiment à l'échelle européenne – même si on limitait arbitrairement l'Europe aux seuls pays limitrophes de la France. Prenez les Pays-Bas par exemple et il vous faut imaginer un pays n'ayant jamais compté de parti communiste puissant, un pays au contraire profondément marqué par une question religieuse qui surdétermina longtemps nombre d'aspects de la vie sociale et politique. Prenez la Belgique et voyez l'importance de la question nationale. Où qu'on tourne les yeux, on ne voit que montagnes de différences qu'on ne saurait hâtivement araser au titre de singularités contextuelles négligeables. Et pourtant, elle monte dans la diversité de ces pays.

À suivre... ●

Guillaume Roubaud-Quashie,
directeur de *Cause commune*.

AIMÉ CÉSAIRE

Se risquer à évoquer Aimé Césaire intimide. On ne sait par où commencer : l'immense poète (mais aussi essayiste, dramaturge), l'homme politique (député de la Martinique, maire de Fort-de-France pendant vingt-six ans), l'inventeur du concept de « négritude ».

Aimé Césaire est né en 1913 à la Martinique, dans une famille de sept enfants. Son père est administrateur, sa mère couturière (« dont les jambes pour notre faim inlassable pédalent, pédalent de jour, de nuit » sur sa machine à coudre). Aimé suit les traces de son grand-père, premier Martiniquais à suivre les cours de l'École nationale supérieure à Saint-Cloud, et arrive en 1931 à Paris pour entrer en hypokhâgne au lycée Louis-le-Grand, comme boursier.

Il rentre à la Martinique agrégé, pour y devenir professeur de lettres. Juste avant, en 1939, il écrit *Cahier d'un retour au pays natal*. André Breton, préfaçant ce recueil qu'irrigue une veine surréaliste, le tient pour « le plus grand monument lyrique de ce temps », y admirant un « premier souffle nouveau, vivifiant ». Ce parcours singulier n'a pas empêché Aimé Césaire d'observer et d'éprouver la misère sur son île, dans les cases aux toits rapiécés de « morceaux de bidons de pétrole », le racisme ambiant, l'exploitation coloniale des Noirs : « Je suis de la race de ceux qu'on opprime. » Sa colère nourrira toute son œuvre poétique, au lyrisme intense et âpre, contrepoint aux clichés exotiques sur la Martinique, mais irriguée cependant par tout le lexique enivrant de la géographie martiniquaise, de sa flore et sa faune. Entre 1934 et 1936, il fonde et partage avec quelques étudiants noirs, dont Léopold Sédar Senghor, et d'abord dans la revue *L'Étudiant noir*, le concept de négritude, comme revendication d'une identité et d'une culture noires à défendre. Au *Discours sur le colonialisme* suivra le *Discours sur la négritude* (1950), jalons importants dans la décolonisation. Il adhère en 1935 aux Jeunesses communistes, en 1945 au PCF, qu'il quittera en 1956, pour fonder deux ans plus tard le Parti progressiste martiniquais. Si Aimé Césaire « habite une soif irrémédiable », c'est celle de tous les hommes que sa poésie exprime, au plus haut. ●

Katherine L.Battaiellie

...

Au bout du petit matin bourgeonnant d'anses frères les Antilles qui ont faim, les Antilles grêlées de petite vérole, les Antilles dynamitées d'alcool, échouées dans la boue de cette baie, dans la poussière de cette ville sinistrement échouées.

Au bout du petit matin, l'extrême, trompeuse désolée eschare sur la blessure des eaux ; les martyrs qui ne témoignent pas ; les fleurs du sang qui se fanent et s'éparpillent dans le vent inutile comme des cris de perroquets babillards ; une vieille vie menteusement souriante, ses lèvres ouvertes d'angoisses désaffectées ; une vieille misère pourrissant sous le soleil, silencieusement ; un vieux silence crevant de pustules tièdes, l'affreuse inanité de notre raison d'être.

...

Cahier d'un retour au pays natal,
éditions Présence Africaine, 1983

MOT

...

le mot nègre
tout plein de brigands qui rôdent
des mères qui crient
d'enfants qui pleurent
le mot nègre
un grésillement de chairs qui brûlent
âcre et de corne
le mot nègre
comme le soleil qui saigne de la griffe
sur le trottoir des nuages
le mot nègre
comme le dernier rire vêlé de l'innocence
entre les crocs du tigre
et comme le mot soleil est un claquement de balles
et comme le mot nuit un taffetas qu'on déchire
le mot nègre

dru savez-vous
du tonnerre d'un été
que s'arrogent
des libertés incrédules

Cadastre, éditions du Seuil, 2006

Assange ou Rembrandt ?



Andreï Molodkin, *Dead Man's Switch* (L'interrupteur de l'homme mort), installation, The Foundry, Maubourguet (Hautes-Pyrénées), 2024.

Les 20 et 21 février dernier, la Haute Cour britannique s'est penchée sur le dossier de l'Australien Julian Assange, lanceur d'alerte et fondateur de WikiLeaks. Les juges doivent trancher : peut-il bénéficier d'un procès en appel, comme il le réclame, ou son extradition vers les États-Unis est-elle légitime en vertu de l'Espionnage Act ? Le verdict tombera après le 5 mars. Dans le second cas, cent soixante-quinze ans de prison l'attendent. Autrement dit, c'est un arrêt de mort.

Dans ce contexte, l'artiste russe Andreï Molodkin, résidant à Maubourguet dans les Hautes-Pyrénées, a annoncé que si Julian Assange trouvait la mort en prison, il ferait exploser seize œuvres majeures de l'histoire de l'art moderne et contemporaine (Pablo Picasso, Andy Warhol, Rembrandt, Andres Serrano, Santiago Sierra, Sarah Lucas) qui lui ont été confiées par des collectionneurs et des

galeristes. Au sein de la Foundry, son centre d'art expérimental établi depuis une décennie, trône désormais un imposant coffre-fort de vingt-deux tonnes, renfermant plusieurs caisses en contre-plaqué. Selon ses mots, « il s'agit d'un mécanisme similaire à celui qu'employait la CIA dans les années 1970 pour détruire des documents. Toutes les vingt-quatre heures, quelqu'un doit nous donner une preuve de vie de Julian Assange. Si Assange meurt, les œuvres seront détruites. S'il est libéré, les œuvres le seront aussi. Les termes de la négociation sont simples. »

Avec ce nouveau projet *Dead Man's Switch*, l'artiste cherche à susciter une réflexion sur la contradiction existante, dans la pensée bourgeoise, entre la valeur de l'art et celle de la vie humaine. ●

Élodie Lebeau-Fernández



Le Plan climat : un projet communiste pour atteindre la neutralité carbone

En novembre dernier, le parti communiste s'est doté d'un Plan climat pour répondre à l'urgence climatique. *Cause commune* a rencontré son coordinateur, Amar Bellal, responsable de la commission nationale Écologie du PCF et rédacteur en chef de la revue *Progressistes*.

— PROPOS RECUEILLIS PAR **NICOLAS TARDITS** —

© Pourquoi est-il important pour le PCF d'élaborer un « Plan climat pour la France » avec les années 2050 comme perspective ? N'est-ce pas un objectif trop ambitieux de proposer une véritable planification sur le temps long pour atteindre la neutralité carbone ?

Cet objectif nous est imposé par la physique du climat, pour peu qu'on s'intéresse au sujet. Le GIEC a montré que pour contenir le réchauffement global à 1,5 degré, il est essentiel d'atteindre un niveau d'émission nette nulle de gaz à effet de serre (CO₂, méthane, etc.), à l'horizon de 2050, avec un rythme soutenu : il ne s'agit pas de se dire par exemple qu'on peut attendre les années 2040 puis faire l'essentiel de l'effort dans la dernière décennie en espérant d'ici là des ruptures technologiques qui pourront changer la donne : c'est le volume global qui sera émis ces

vingt-cinq prochaines années qui va compter. On s'est donc basé sur ce constat scientifique, et on s'est projeté à cette échéance en se pliant à cet exercice, comme l'ont fait un certain nombre d'ONG, je pense au ShiftProject, Sauvons le climat, Negawatt mais aussi les scénarios de RTE, de l'ANCRE. Il est vrai que c'est la première fois qu'un parti politique ose faire un tel travail avec une telle ampleur : pas seulement une liste de mesures mais des objectifs chiffrés,

année après année. Mais dissipons deux malentendus. D'abord le plan climat Empreintes 2050 s'appuie sur un scénario qui n'est pas une prédiction, mais un ensemble de changements progressifs dans les différents secteurs, qui nous semblent plausibles socialement et aussi sur le plan technologique et industriel. Comme nous avons une « obligation de réussite » à l'échéance de 2050 et le devoir d'atteindre la neutralité carbone, on n'utilise que des technologies matures

« Le plan climat Empreintes 2050 s'appuie sur un scénario qui n'est pas une prédiction, mais un ensemble de changements dans les différents secteurs, progressifs qui nous semblent plausibles socialement et aussi sur le plan technologique et industriel. »

ou quasi matures : on ne peut pas se permettre de lancer un pays de soixante millions d'habitants dans une trajectoire incertaine sur la base d'une hypothétique technologie qui apparaîtrait en cours de route, ce serait irresponsable, et une fuite en avant facile pour ne rien faire. C'est d'ailleurs la stratégie de partis politiques comme le RN pour affirmer qu'il est urgent... d'attendre !

Les progrès sont lents et le déploiement de telles infrastructures et équipements sur vingt-cinq ans se décide maintenant. Si on veut

© Comment ont été élaborés ce plan et notamment son chiffrage précis ?

Le plan a été élaboré par une équipe d'ingénieurs venant essentiellement de la revue *Progressistes* et de la commission Écologie du PCF. Il s'est fait sur la base d'un modèle énergie climat développé par un camarade ingénieur, Victor Lenny : on retiendra que c'est surtout grâce à son immense travail que le PCF a effectué une avancée décisive sur l'écologie. Il a mis son modèle au service d'une politique socialement ambitieuse

« Le retard du chantier de Flamanville est surtout un problème de tissu industriel à reconstituer et non pas un problème de faisabilité de cette technologie. »

construire une vingtaine d'EPR d'ici 2050 et réussir les grands chantiers des énergies renouvelables et de la rénovation énergétique, la décarbonation complète de l'industrie et des transports, insistons à nouveau : cela se décide maintenant. Ne pas comprendre cette trivialité, c'est méconnaître complètement le pas de temps industriel et celui des grands changements de société. Par exemple, les réacteurs nucléaires des années 2040 seront sensiblement les mêmes que ceux actuels, ce seront des EPR améliorés sans plus, de même que les éoliennes auront trois pales, un mat et un socle en béton ou un gros flotteur si c'est en mer.

C'est primordial pour renforcer la crédibilité politique du PCF de se projeter ainsi ; il ne s'agit pas de se payer de slogan ou d'intention, il faut démontrer qu'un chemin est possible, que la France peut arriver à la neutralité carbone si elle s'en donne les moyens et anticipe les chantiers à venir.

consistant à assurer la réponse aux besoins fondamentaux : logement, habitation, transport, alimentation, emploi : en somme allier la lutte pour le climat et les jours heureux, tout un programme ! Concernant le chiffrage, dans les différents domaines nous avons creusé les rapports institutionnels, enquêtes sur les modes de vie, rapports scientifiques, statistiques de l'INSEE et de différents organismes comme RTE. Par exemple savoir combien la France consomme de sucre, combien elle en produit sur son territoire, combien elle en importe ou exporte, et la quantité d'énergie nécessaire à cette production et les émissions de CO₂ associé, et il faut faire cela pour tous les secteurs de la production ! le verre, l'acier, le ciment, les engrais, etc., cela vous donne une idée de l'ampleur du travail de Victor Lenny. Derrière chaque courbe du plan climat, vous avez des tableaux avec des centaines de lignes et de colonnes...

On essaie alors d'imaginer la société

de 2050, tout en ne bousculant pas le mode de vie de la population partout où c'est possible. Pour cela la technologie nous aide beaucoup mais on est en même temps contraint par la limitation des ressources et de notre puits de carbone (la capacité des sols et forêt à retirer du carbone), primordial pour compenser les émissions résiduelles et atteindre des émissions nettes à zéro.

Une fois ce travail fait, nous avons les besoins énergétiques correspondants, essentiellement de l'électricité et on aboutit au doublement de la production électrique d'ici 2050. Il faut mettre en face les moyens de production électrique, nucléaire et renouvelable nécessaires. À ce stade une autre contrainte apparaît : notre capacité industrielle à mener des chantiers en un temps record, en tenant compte des deux décennies où la France a connu un affaiblissement dans le secteur nucléaire par l'absence de chantiers, de perspectives pour toute une filière qui s'est affaiblie et donc une perte considérable du tissu industriel et du savoir-faire. On a alors essayé de maximiser de façon réaliste le nombre de réacteurs que nous avons la capacité de construire, et pour le complément, environ la moitié est réalisée avec des énergies renouvelables.

La difficulté essentielle de ce plan est de boucler tous les secteurs : on ne peut pas les penser de façon indépendante. Par exemple, on dispose de peu de biomasse car on cherche à préserver les puits de carbone, notamment les forêts dont on prévoit qu'elles vont souffrir du changement climatique. On est obligé de réserver les ressources rares comme le biométhane ou les déchets végétaux à des usages absolument essentiels, par exemple l'aviation pour les carburants de synthèse ou certains procédés industriels. Il serait absurde d'utiliser cette ressource limitée qu'est le biométhane pour chauffer ►►

► des logements, ce serait du gaspillage alors qu'on peut s'en passer dans ce secteur.

© Un volet important du plan a trait à la question du réseau d'électricité. Dans ce cadre, il est proposé la construction de vingt nouveaux EPR2. Comment s'articule cet investissement massif dans le nucléaire avec celui à faire dans les énergies renouvelables ? Est-ce possible d'y parvenir dans un marché européen de l'électricité ?

Les EPR2 sont des EPR de conception simplifiée, avec le retour d'expérience de l'EPR de Flamanville, de ses retards et de ses surcoûts. Il y a trois EPR dans le monde qui fonctionnent et donnent pleine satisfaction : un en Finlande et deux en Chine. Les deux EPR chinois ont été construits en l'espace de sept ans seulement ; la Chine n'a pas arrêté de construire des réacteurs nucléaires dans les dernières décennies ; de ce fait, elle n'a pas les problèmes de désindustrialisation et de main-d'œuvre disponible que nous avons en France. Le retard du chantier de Flamanville est surtout un problème de tissu industriel à reconstituer et non pas un problème de faisabilité de cette technologie. Le marché de l'électricité en Europe et, surtout, le dogme libéral européen affaiblissant les services publics ont désarmé EDF dans sa capacité financière à investir et à lancer de nouveaux projets. Il faudra changer ces règles évidemment.

© Pour parvenir aux objectifs fixés, ce plan recommande de mettre, chaque année, 186 milliards d'euros supplémentaires pour financer la transition, soit 7,9 % du PIB. Comment y parvenir ? Faut-il penser à réorienter certaines dépenses publiques ?

Il y a deux grands leviers pour le

« Pour engager et réussir tous ces défis industriels, il faut des gens formés, en bonne santé, dont on garantit les revenus même durant leur formation ; il ne faudrait surtout pas que cette période soit synonyme de casse sociale et de restriction. »

financement : la fiscalité et la création monétaire par la BCE pour les dépenses sociales et écologiques. En tant que candidat sur la liste des élections européennes conduite par Léon Deffontaines, ce sont deux grands axes des propositions que nous allons défendre. On pourrait aussi citer un troisième levier indirect : la nouvelle logique économique que nous souhaitons impulser en développant l'emploi qualifié, la formation et la recherche devrait aussi augmenter le PIB bien mieux que le fait le système actuel, en lien avec des objectifs sociaux et écologiques, et ce sera aussi une source nouvelle de financement par la richesse supplémentaire produite. C'est ce que nous avons dit lors de la présentation du plan climat pour celles et ceux qui veulent l'entendre bien sûr. Remarquons aussi que derrière ces dépenses, c'est le transport, le logement, l'alimentation qui seront grandement améliorés : on se donne les moyens pour avoir – à la fois – les jours heureux et un climat préservé.

© Il est également question dans le plan de transformations profondes des principaux secteurs émetteurs : transport, bâtiment, industrie et agriculture. S'agit-il de bousculer tout notre mode de vie quotidien ?

Quoi qu'il en soit, ne pas agir c'est l'assurance d'avoir un bouleversement dans nos modes de vie mais dans un sens très négatif puisque nous subissons un réchauffement dra-

matique. On s'illusionne grandement en s'imaginant que tout peut continuer comme maintenant et ne rien changer. Enfin comme l'a dit Fabien Roussel lors de la présentation du plan le 6 novembre : il ne peut y avoir d'écologie sans une politique sociale, et il ne peut y avoir de politique sociale sans écologie. En effet, pour engager et réussir tous ces défis industriels, il faut des gens formés, en bonne santé, dont on garantit les revenus, même durant leur formation : il ne faudrait surtout pas que cette période soit synonyme de casse sociale et de restriction. À l'inverse, si on mène des politiques sociales mais qu'on subit un réchauffement climatique dra-

« Il ne peut y avoir d'écologie sans une politique sociale, et il ne peut y avoir de politique sociale sans écologie. »

matique qui menace notre santé, notre sécurité alimentaire et toutes les infrastructures de notre société, ce sera vain. Il faut faire les deux. Dans le plan climat, il y aura du changement en 2050 mais qui ne sera pas de la restriction. Prendre le train plutôt que la voiture, pourvu qu'on développe un service public ferro-

viaire à la hauteur tout en assurant des tarifs attractifs, c'est un changement acceptable, on continue de voyager et de se déplacer. Interdire les SUV électriques et promouvoir de petites voitures électriques accessibles à tout le monde n'est pas non plus un changement brutal. Nous avons à chaque fois privilégié la réponse aux besoins, par d'autres voies garantissant la décarbonation du secteur, en jouant sur les leviers technologiques et en combattant les excès (SUV, jet privé, yacht, etc.). Parfois, nous avons dû, pour des raisons de disponibilité des ressources, agir sur une modération de certains usages ; on pense à l'aviation, où le trafic devra être réduit car nous n'avons pas la capacité de produire suffisamment de carburant de synthèse zéro carbone avec de l'électricité (il nous faudrait construire l'équivalent de dix EPR supplémentaires rien que pour cela !). En 2050 on continuera de prendre l'avion, de découvrir le monde, mais le tourisme compulsif de quelques-uns et l'usage de l'avion lorsque d'autres choix existent sera à proscrire. C'est l'exception qui confirme la règle du plan.

« Une grande place est laissée aux services publics dans le plan climat, notamment celui de la formation (de l'école primaire à l'université). Pourquoi est-il si important de prendre cet enjeu en considération dans un document dont on aurait pu penser qu'il ne traite que de notre mode de production ?

Il est évident que ce qui fait la qualité de la production, ce sont les salariés,

qui doivent être formés, éduqués et en bonne santé. C'est la condition d'une productivité de qualité. C'est d'ailleurs pour cela que de nombreuses entreprises s'installent en France : pour la qualité des services publics.

Et, surtout, beaucoup reposera sur une nouvelle génération mieux éduquée, plus émancipée. Par exemple, réintroduire des cours de musique au collège, c'est bon pour le climat ! En effet, on aura de futurs citoyens qui se détourneront de la société de consommation et se réaliseront personnellement autrement que par la possession d'objets divers et variés souvent inutiles, mais par une pratique artistique. Donc agir pour des politiques d'éducation culturelle, sportive, tout ce qui peut favoriser l'éveil va dans le sens du plan.

« Dans quelles mesures ce travail peut-il être mobilisé par les militantes et militants communistes dans leur section ou leur fédération notamment dans le cadre des prochaines élections européennes ?

Déjà près de soixante-dix initiatives ont eu lieu ou sont programmées partout en France, c'est inédit dans l'histoire récente du PCF car c'est spontané, ce n'est pas une campagne thématique impulsée d'en haut. Partout des sections, des fédérations demandent à pouvoir présenter le plan climat Empreintes 2050. L'équipe du plan climat et de la revue *Progressistes* ont eu à gérer ce succès, et ont dû s'organiser pour vite former partout en France des camarades capables de présenter le

« Il faut démontrer qu'un chemin est possible, que la France peut arriver à la neutralité carbone si elle s'en donne les moyens et anticipe les chantiers à venir. »

plan. Près de cent vingt camarades ont participé aux séances de trois heures qui ont lieu chaque premier samedi du mois en visio expliquant le plan en détail. De nombreux documents ont été produits, modèles de tract, diaporama, pour aider. Bien sûr ces initiatives sont maintenant conçues en lien avec la campagne électorale : ce que nous proposons pour la France avec Empreinte 2050 est aussi sur de nombreux aspects ce que nous souhaitons pour le reste de l'Europe.

« Maintenant que ce document de cent vingt pages a été présenté publiquement, les communistes peuvent-ils encore y contribuer ?

Nous avons ouvert une phase de concertation, à l'intérieur du PCF mais aussi en direction de tous les acteurs extérieurs. Nous rencontrons une à une les commissions thématiques du PCF, auditionnons des syndicats, des personnalités, mais nous recevons également des contributions de camarades, parfois des textes collectifs. C'est bien mis en évidence dans le document, il suffit d'écrire à ecologie@pcf.fr. Ce document sera révisé chaque année en fonction de nouveaux objectifs, d'éventuels progrès technologiques inattendus. La version deux est prévue pour décembre 2024. ●

« Il y a deux grands leviers pour le financement : la fiscalité et la création monétaire par la BCE pour les dépenses sociales et écologiques. »

EUROPE POUR DES DROITS SOCIAUX

Pour une voie de progrès social en Europe

L'Union européenne est aujourd'hui confrontée à une série de défis majeurs au cœur des élections européennes.

PAR **AURÉLIEN BONNAREL** ET **MAËVA DURAND***

LE RETOUR DE LA GUERRE

Depuis 2022, la guerre est de retour en Europe. L'agression militaire de l'Ukraine par la Russie dirigée par Vladimir Poutine dure depuis le 24 février 2022 et a déjà coûté la vie à trop de combattants : plusieurs centaines de milliers de soldats tués et blessés, une population qui n'est pas épargnée. La guerre est une catastrophe humaine pour la Russie comme pour l'Ukraine. En réponse, plutôt que de promouvoir un cessez-le-feu et d'activer un retour à la table des négociations diplomatiques, les dirigeants européens ont fait le

choix de soutenir l'affrontement militaire. Cela s'est traduit par une augmentation de 6 % des budgets militaires des pays de l'Union européenne en 2022 et l'élargissement de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN). Le retour de cette machine de guerre sur le devant la scène vient à nouveau déstabiliser les équilibres politiques, au profit de Washington. Ces événements soulignent l'urgence de faire émerger une « économie de paix », basée sur un système de coopération et de sécurité commune aux peuples, ainsi que la nécessité d'un désarmement global.

Le capitalisme favorise des sociétés extrêmement polarisées. Sur le plan économique, les multinationales sont toujours plus riches, à l'image du groupe Dassault. La fortune de la famille Dassault, qui se classe parmi les plus grandes fortunes européennes, équivaut à 1,4 million d'années de SMIC. Dans le même temps, 10,5 % des Européens vivent sous le seuil de pauvreté, avec des variations importantes entre les pays. Un rapport du Fonds monétaire international (FMI) publié en juin 2023 indiquait que près de la moitié de la hausse de l'inflation en Europe au cours des deux dernières années était due à l'augmentation des

« L'Union européenne dans ses fondements, comme dans ses traités n'envisage pas l'établissement d'une Europe des droits et du progrès social. »

profits des entreprises. Malgré de timides avancées sur la taxation des multinationales ou la directive sur les salaires minimums en Europe arrachées par les luttes et l'évolution des rapports de force, l'Union européenne dans ses fondements, comme dans ses traités, n'envisage pas l'établissement d'une Europe des droits et du progrès social.

LA MONTÉE DE L'EXTRÊME DROITE

Pourtant, il y a urgence à apporter des réponses sociales à la hauteur, afin d'améliorer la vie des travailleurs dans toute l'Europe et de conjurer ainsi le péril xénophobe. Ce péril est de plus en plus concret en France comme en Allemagne. Le parti d'extrême droite Alternative pour l'Allemagne (AfD) avec quelques riches patrons projetait, lors d'une réunion clandestine fin novembre 2023 à Potsdam, d'organiser une « remigration » pour deux millions de personnes étrangères ou d'origine étrangère. L'AfD et d'autres partis d'extrême droite en Europe profitent électoralement ces dernières années du sentiment d'insatisfaction de la population généré par l'incapacité des partis politiques de droite et de gauche à proposer des réponses concrètes pour juguler l'inflation élevée et résoudre les crises économique et sociale. Alors que les salariés d'Europe subissent les politiques d'austérité, les bas salaires et les licenciements au nom de la compétitivité, les dirigeants politiques d'extrême droite désignent les minorités religieuses, les personnes migrantes ou LGBT comme responsables des défaillances de tout ordre.

ACCÉLÉRATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET DE LA CRISE ÉCOLOGIQUE

La crise écologique s'approfondit d'année en année. L'été 2023 a été, de loin, la saison la plus chaude que le monde ait jamais connue. L'Europe se réchauffe plus rapidement que la moyenne mondiale, à environ 2,2 °C au-dessus des niveaux préindustriels (vers 1850-1900). 60 à 70 % des sols de l'UE sont actuellement en mauvaise santé. Pourtant, les sols abritent 25 % de la biodiversité, régulent les cycles de l'eau et du carbone et sont essentiels à la production alimentaire. L'UE se veut exemplaire en matière écologique et multi-

plie les objectifs et les plans en faveur de l'environnement à l'image du pacte vert européen mais reste prisonnière des logiques capitalistes et sensibles aux pressions des lobbys dans ses réponses. Si, en réponse à la crise agricole, on rabaisse les ambitions en matière de d'utilisation des pesticides, comme l'a décidé le gouvernement français, alors on fait fausse route : loin d'améliorer les revenus des agriculteurs, ces mesures ne vont rien régler pour ces derniers et, en revanche, nuiront à l'environnement. Si l'instauration de prix planchers annoncés par le gouvernement d'Emmanuel

Macron pour calmer la colère des agriculteurs est une revendication de longue date de notre parti, une telle mesure devrait s'accompagner d'une sortie du libre-échange pour être pleinement efficace.

L'écologie est au cœur d'enjeux de classes. Face à ces défis multiples, il est impératif de ne pas tomber dans le piège tendu par les forces libérales et d'extrême droite, qui cherchent à opposer les individus les uns aux autres. En Europe, les intérêts populaires et ceux du monde du travail vont dans le sens de politiques de solidarité et de développement humain, avec notamment l'augmentation des moyens affectés

aux services publics (école, santé...), un changement des logiques de production, autrement dit en faveur de la construction d'une Europe solidaire.

LA QUESTION DES DROITS SOCIAUX

Dans le cadre du présent dossier, *Cause commune* a fait le choix d'approfondir la question sociale dans l'Union européenne car, derrière la question des droits sociaux, c'est celle du partage des richesses entre le capital et le travail qui se pose. Comment gagner de nouveaux droits et engager un rapport de force face au capital et à l'extrême droite en Europe ? Voilà une autre question urgente et essentielle pour les communistes.

Les mouvements sociaux, qu'il s'agisse de celui des agriculteurs, des travailleurs en lutte avec leurs syndicats ou des mouvements féministes témoignent de cette volonté de sortir de la concurrence généralisée, d'aller vers plus d'égalité entre les femmes et les hommes ainsi que d'instaurer un meilleur partage des richesses produites *via* de meilleurs salaires et conditions de travail. ▶▶

« IL y a urgence à apporter des réponses sociales à la hauteur afin d'améliorer la vie des travailleurs dans toute l'Europe et ainsi de conjurer le péril xénophobe. »

►► Pour construire et conquérir le progrès social en Europe, la question d'une meilleure organisation des luttes des travailleurs européens à l'échelle transnationale est posée. Comment y parvenir ? C'est, entre autres, l'enjeu de coopérations syndicales efficaces à l'échelle continentale.

Parallèlement, l'approfondissement du dialogue et des coopérations politiques à l'échelle européenne apparaît également nécessaire, en s'appuyant sur les cadres existants que sont le groupe « The left » au Parlement européen, le PGE et le forum européen des forces de gauche, vertes et progressistes. Au niveau des entreprises, il faut conquérir de nouveaux droits décisionnels dans les comités d'entreprise européens ou mettre en œuvre la coordination de militants communistes dans les entreprises, bien souvent membres de groupes européens.

LES SERVICES PUBLICS

Une autre construction européenne au service des peuples passera également par la fin des politiques d'austérité budgétaires, de privatisations, de mise en concurrence et d'emprise de la rentabilité financière sur la gestion des services publics. Cela passera par la conquête de nouveaux pouvoirs sur l'argent, avec par exemple une reprise en main de la Banque centrale européenne (BCE). Piliers de la solidarité et de l'efficacité sociale, les services publics permettent aux activités d'intérêt général d'être gérées selon d'autres critères et en dehors des exigences de rentabilité du marché.

La reconquête et l'extension du domaine des services publics sont un enjeu majeur pour répondre à l'exigence d'égalité entre les femmes et les hommes. Les femmes, qui ont aujourd'hui encore majoritairement à charge l'éducation des enfants, doivent pouvoir compter partout en Europe sur la construction de crèches, de services de cantines et d'accueil. La maîtrise pleine et entière du corps s'inscrit dans des libertés mais aussi des droits, qui rendent effectifs l'accès à la contraception et l'interruption volontaire de grossesse (IVG).

Les violences conjugales, sexistes et sexuelles sont l'affaire de l'ensemble de la société. Le développement de structures d'accueil pour les femmes victimes de violences, tout comme le renforcement des mesures de lutte contre les violences faites aux femmes à travers une directive dédiée, affaiblissent le patriarcat. En tant que communistes et avec nos partenaires de la gauche européenne, nous portons un projet féministe, d'émancipation de toutes les femmes à travers le monde.

« Piliers de la solidarité et de l'efficacité sociale, les services publics permettent aux activités d'intérêt général d'être gérées selon d'autres critères et en dehors des exigences de rentabilité du marché. »

LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES, UN POINT D'APPUI

Si les élections européennes peuvent apparaître comme éloignées des préoccupations du quotidien, leurs résultats auront bien des conséquences sur la vie de l'ensemble des citoyens du continent. En complémentarité avec les mouvements sociaux, les échéances électorales peuvent constituer un point d'appui dans notre combat pour refonder une Europe basée sur la solidarité et non sur l'individualisme et le repli identitaire. En tant que pays impérialiste et seconde puissance économique de l'UE, la France joue un rôle important au sein de cette dernière. Plutôt que d'alimenter la fuite en avant néolibérale, la France peut être le moteur d'un changement de cap radical en Europe. Mettre fin aux politiques d'austérité et de « concurrence libre et non faussée », placer les intérêts des peuples au cœur du projet européen et impulser une harmonisation par le haut des droits sociaux afin de relever les défis du XXI^e siècle, voilà l'Europe pour laquelle nous nous battons. Reprendre la main sur l'emploi et les salaires, les services publics, l'industrie, l'agriculture et l'alimentation, l'énergie et le climat, les rapports entre nations pour mettre fin aux guerres, ces combats seront portés par la liste Gauche unie pour le monde du travail, menée par Léon Deffontaines pour les élections européennes du 9 juin 2024.

* Aurélien Bonnarel et Maëva Durand sont membres du comité de rédaction de *Cause commune*. Ils ont coordonné ce dossier.

Stratégie du PCF pour une Europe des jours heureux

Les politiques libérales, ainsi que la primauté donnée au marché intérieur et à la concurrence dans les traités européens étouffent une réelle dimension sociale. L'opposition au retour des règles budgétaires, même sous une forme aménagée, est une bataille centrale.

PAR **VINCENT BOULET***

L'appellation « Europe sociale » est galvaudée depuis quarante ans, depuis le « dialogue social européen » de Jacques Delors de 1985 ! Après quarante ans de construction libérale capitaliste, le bilan social de l'UE est désastreux : des inégalités criantes entre les peuples, dues aux politiques néolibérales, 74 millions d'Européens vivant sous le seuil de pauvreté en 2021... Le sommet de Porto en 2021 a fixé un nouvel objectif : une « Europe sociale » d'ici 2030 !

CHANGER LA LOGIQUE ET LES FONDEMENTS DE LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE

Des avancées ont été réalisées ces dernières années, à l'image de la directive sur les salaires minimums adoptée en 2022. Mais, pour de réelles conquêtes sociales, il faut changer la logique et les fondements de la construction européenne. Il est possible de le faire en portant des exigences, sources d'une transformation profonde, d'un changement de logique dans les coopérations européennes, ouvrant des brèches dans l'UE néolibérale, et non pas simplement d'un simple aménagement ou d'une « réforme ».

DES BATAILLES IMMÉDIATES NÉCESSAIRES

Alors que les questions sociales ne font pas partie des compétences de l'UE, il est bien évident que les règles budgétaires austéritaires ont des implications qui vont au-delà de ces dernières. L'opposition au retour de ces règles, même sous une forme aménagée, est un combat indispensable. Les mobilisations syndicales sont pour cela un point d'appui important.

- La question de l'utilisation de l'argent est détermi-

« La France peut déroger aux règles des traités européens qui vont à l'encontre des intérêts démocratiques, sociaux et économiques du peuple français. »

nante. La création d'un fonds de développement social et écologique lié à la création monétaire de la BCE, pouvant prêter aux États à taux nul ou négatif pour des politiques sociales, pour des emplois de qualité, pour une nouvelle industrialisation et la transformation écologique, est une revendication importante, reprise d'ailleurs par le PGE.

- La prochaine législature du Parlement européen devra porter l'exigence d'une directive cadre sur l'emploi et la formation en Europe, combinant une garantie d'emploi et de formation bien rémunérés tout au long de la vie pour toutes et tous, ainsi que le droit à la santé et au logement.
- Le principe de subsidiarité, qui existe théoriquement dans les traités européens, doit être mis en réelle application. Cela implique de remettre en cause la primauté du droit européen sur les droits nationaux, qui n'est pas inscrite dans les traités ►►

- ▶▶ mais qui est une des pierres angulaires de la jurisprudence de la cour de justice de l'UE, machine de guerre néolibérale dont on parle peu.
- En attendant la mise en chantier d'un autre traité, la France peut déroger aux règles des traités européens, qui vont à l'encontre des intérêts démocratiques, sociaux et économiques du peuple français, et s'atteler à la construction de fronts d'entente en Europe, non seulement pour bloquer les dynamiques antidémocratiques et antisociales en cours, mais aussi pour des alternatives sur des sujets précis.

Ces axes politiques mettent en évidence la nécessité d'une refonte globale des coopérations européennes, d'une remise en cause des traités européens. Les parlements nationaux doivent être intégrés au processus d'élaboration législative européen. Un nouveau traité, supprimant les traités existants, mettant en chantier une Europe de peuples

libres, souverains et associés est nécessaire ; pour une Europe fondée sur le principe de l'alignement par le haut des droits sociaux, et non leur nivellement par le bas. Appuyons-nous sur les législations les plus avancées, comme la mesure espagnole d'un salaire minimum à 60 % du salaire moyen. La question de la révision des traités est avancée par Macron et d'autres dirigeants. Chiche !

Bien évidemment, les batailles politiques s'appuient sur les mobilisations sociales, contre les délocalisations, contre la remise en cause des services publics et contre le retour des règles budgétaires européennes. Cela crée une dynamique qui doit pouvoir s'exprimer également sur le champ politique. ■

Vincent Boulet est membre du comité exécutif national.

Il est responsable du secteur Relations internationales et vice-président du Parti de la gauche européenne



Toutes nos forces dans la campagne

ENTRETIEN AVEC **IAN BROSSAT***

© Quels sont les enjeux de la campagne des élections européennes de 2024 ?

Quelles différences avec celle de 2019 ?

Tout d'abord, la guerre qui est aux portes de l'Europe. La campagne des élections européennes que nous vivons est marquée par le conflit en Ukraine. Emmanuel Macron et la majorité présidentielle tentent d'en faire un référendum pour ou contre Poutine, pour ou contre l'Ukraine. C'est absurde. Au contraire, notre rôle dans cette campagne doit être celui de la raison, de la paix. Selon certaines sources, on approcherait des cinq cent mille morts, civils et militaires, Russes et Ukrainiens, combien en veulent-ils de plus ?

Seconde différence : la situation sociale de notre pays. Si nous pensions avoir atteint un pic avec la crise des gilets jaunes, nous avons eu depuis celle de la covid, le mouvement social sur la réforme des retraites, celui des agriculteurs, et une colère qui est maintenant présente chez un bon nombre de nos compatriotes. Beaucoup de Français ont identifié la responsabilité de l'Europe dans cette colère, notamment sur des problématiques qui les concernent, comme le prix de l'énergie.

Enfin, si ce n'est pas une différence, mais une constante qui s'est renforcée, l'extrême droite est aujourd'hui aux portes du pouvoir dans de nombreux pays européens. Et pas seulement. Dans un contexte de guerre, où les États-Unis pourraient remettre à leur tête Donald Trump, notre rôle est d'ouvrir une autre voie : ni l'extrême droite ni l'extrême centre, mais le progrès social au service de toutes et tous.

© Quels sont les axes forts de la campagne du PCF en 2024 ?

La France doit récupérer un bon nombre de compétences dans certains domaines. Nous ne voulons pas sortir de l'Europe, mais il faut se résoudre à la changer profondément.

Comment accepter que le prix de l'électricité soit indexé sur celui du gaz, ce qui coûte une fortune aux Français ? Comment accepter qu'on nous contraigne

à la privatisation de nos barrages ? Comment accepter qu'on nous impose des traités de libre échange qui mettent en danger notre agriculture ?

Notre priorité doit être de recouvrer une forme de souveraineté sur l'ensemble de ces domaines stratégiques qui influencent directement la vie des Français.

Par ailleurs, contre les « va-t-en guerre » de droite comme de gauche, nous devons porter la paix, dans dans le droit fil de l'héritage de Jaurès. Être pour la paix, ce n'est pas être naïf. C'est savoir que, tôt ou tard, il faudra négocier. Et en général, on ne négocie pas avec ses amis. Voilà pourquoi nous défendons une solution diplomatique pour le conflit en Ukraine.

© Quelle est la singularité de la liste ?

Notre liste est celle des travailleurs et de la gauche unie. De nombreux représentants du monde du travail en font partie, ouvriers et employés, ainsi que des syndicalistes qui étaient en première ligne contre la réforme des retraites.

Nous sommes fiers de rassembler et de compter parmi nous des membres de L'Engagement, parti fondé par Arnaud Montebourg, mais également des personnalités comme Emmanuel Maurel, fondateur de la Gauche républicaine et socialiste (GRS). Ensemble, nous voulons peser pour reprendre la main en Europe et en France.

© Comment les communistes peuvent-ils se mobiliser utilement afin d'obtenir le meilleur score possible ?

Nous sommes le premier parti de gauche en force militante. C'est en mobilisant cette force collective que nous pourrions transformer en profondeur les réalités politiques de notre époque. Dans une élection caractérisée par une forte abstention, chaque geste compte. Chacun participe à la reconquête de la gauche. La reconquête des urnes ne sera que plus facile avec ces renforts. ■

*Ian Brossat est sénateur PCF de Paris. Il est directeur de campagne de la liste Gauche unie pour le monde du travail.

La place de l'Europe sociale dans la construction européenne

La question sociale a d'abord été largement ignorée par la construction européenne avant d'être façonnée dans la continuité d'une intégration économique et politique toujours plus importante de l'Union européenne.

PAR **ALEXIS COSKUN***

Ces débats qui entourent la notion d'« Europe sociale » sont nombreux et souvent acrimonieux, particulièrement dans les milieux militants. Pour bien saisir les enjeux sous-tendant ces controverses, il faut d'abord prendre conscience que la notion d'« Europe sociale » renvoie à deux perspectives distinctes. Au sein des institutions européennes, il s'agit de l'ensemble des dispositifs permettant le rapprochement des législations et l'harmonisation des règles afférentes aux politiques sociales (santé, protection sociale, droit du travail...). Pour le mouvement social, notamment syndical et politique, l'Europe sociale s'entend, au contraire, comme une tentative de rechercher une amélioration des conditions de travail et de vie, et la construction d'un modèle social avancé à l'échelle du continent, depuis les droits des travailleurs jusqu'au développement des services publics.

UN REGARD HISTORIQUE

La bonne compréhension de ce débat nécessite de déployer un regard historique rappelant l'appréhension effective de l'Europe sociale dans la construction institutionnelle européenne. Il apparaît alors clairement que l'Union européenne, dans ses fondements comme dans ses traités, n'envisage pas l'établissement d'une Europe des droits et du progrès social. Ainsi, si une démarche purement institutionnelle et légistique ne saurait satisfaire en elle-même l'objectif de transformation radicale de l'Union européenne permettant une organisation progressiste des droits sociaux à l'échelle continentale, la recherche de combats communs et de convergences internationales n'a jamais été autant nécessaire et ancrée dans la réalité économique et sociale du continent.

« La revendication sociale constituera un moyen de remettre en cause la construction européenne telle qu'elle existe. »

La question sociale a d'abord été largement ignorée par la construction européenne avant d'être façonnée dans la continuité d'une intégration économique et politique toujours plus importante de l'UE.

L'Union européenne plonge ses racines dans la volonté de reconstruire et de permettre l'expansion du capitalisme européen dans l'après-Seconde Guerre mondiale. Il s'agissait alors de permettre le développement des grands groupes industriels du continent au-delà de leur marché national et d'assurer leur approvisionnement en énergie et en intrants clés. Pour ce faire, à la suite des traités CECA et Euratom, le traité de Rome de 1957 installe une union douanière puis, à partir de 1969, un marché intérieur garantissant la liberté de circulation des acteurs économiques et l'ouverture des économies nationales.

Dans ce cadre, hormis quelques objectifs affichés, l'article 119 du traité de Rome proclame, par exemple,

« Pour une organisation progressiste des droits sociaux à l'échelle continentale, la recherche de combats communs et de convergences internationales n'a jamais été autant nécessaire et ancrée dans la réalité économique et sociale du continent. »

l'égalité de rémunération entre travailleurs masculins et féminins, aucune disposition contraignante ou politique spécifique n'est dédiée aux droits sociaux. La politique sociale demeure loin des préoccupations des institutions européennes et, surtout, reste une compétence exclusivement nationale.

Trois facteurs vont, cependant, remettre la question sociale au cœur des débats relatifs à l'Union européenne. Ce retour est d'abord le fait de la crise économique qui s'ouvre au début des années 1970. La longue phase de déflation qui s'ensuivit fragilisa les sociétés européennes et contraignit les institutions communautaires à établir un timide, et juridiquement non contraignant, programme d'action sociale. Elle favorisa ensuite le développement des fonds structurels destinés à compenser, et surtout à accompagner, le phénomène de désindustrialisation du continent.

L'émergence de la thématique de l'Europe sociale est, ensuite, la conséquence des évolutions internes de la construction européenne. Avec les élargissements successifs, l'union fut confrontée à des modèles sociaux disparates et particulièrement à des conditions salariales inégales encourageant le dumping social. Surtout, le tournant des années 1990 marqua un approfondissement sans précédent de l'Union européenne qui se cristallisa avec l'entrée en vigueur du traité de Maastricht en 1993 et qui se poursuit jusqu'à aujourd'hui. Elle conduisit à un rapprochement et à un entrelacement des politiques économiques, sociales et budgétaires inédit, qui ne put plus tenir complètement à l'écart la question sociale. Dans ce contexte, celle-ci s'inscrit de deux manières dans les institutions européennes.

« La subordination des droits sociaux aux mécanismes de marché est ainsi inhérente au fonctionnement même de l'Union européenne. »

Pour répondre aux demandes pressantes des citoyens européens, plusieurs initiatives, particulièrement symboliques, furent mobilisées. Une « charte communautaire des droits sociaux fondamentaux des travailleurs » est adoptée en 1989, mais ne contient aucun effet direct ni contraignant, à l'image des recommandations de l'Organisation internationale du travail. À partir du lancement de la stratégie de Lisbonne, en 2000, le recours à « la méthode ouverte de coordination » permet de favoriser les échanges et le développement d'orientations communes dans les domaines sociaux, sans grand résultat.

Plus significatif est l'intégration progressive des questions sociales aux différents traités, et particulièrement dans ceux de Nice (2001) puis de Lisbonne (2009). Au titre de l'article 48 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE), le vote à majorité qualifiée, donc sans possibilité de veto par un État membre, prévaut pour la santé et la sécurité au travail, les conditions de travail, l'information et la consultation des travailleurs, l'intégration des personnes exclues du marché du travail, l'égalité entre les femmes et les hommes (égalité des chances sur le marché du travail et égalité de traitement dans le travail), les mesures relatives aux prestations sociales des travailleurs migrants. Dans l'ensemble de ces domaines, l'Union européenne est ainsi habilitée à prendre des initiatives législatives, qu'il s'agisse de règlements, directement applicables dans les États membres, ou de directives, qui sont transposées et adaptées par une loi nationale.

Ainsi, du fait de l'évolution de la construction européenne, le problème de l'Europe sociale ne réside pas dans l'absence de compétences attribuées aux institutions prévues par les traités, commission – en charge de l'initiative –, parlement et représentants des États membres – colégislateurs. Bien au contraire, la difficulté principale tient au modelage des droits par les traités européens. Les droits sociaux fondamentaux sont en effet, dans l'Union européenne, pensés comme des accessoires à la construction du marché unique. C'est, selon la jurisprudence européenne, parce qu'ils font usage de leur liberté

de circulation que les travailleurs peuvent, au titre de l'article 45 du TFUE, bénéficier des droits attachés à leur statut. Dès lors, les droits sociaux vont être considérés comme adaptables, modulables et ►►

- nécessairement soumis au bon fonctionnement des libertés économiques prévues par les traités, dont la commission est garante.

SUPÉRIORITÉ DES LIBERTÉS ÉCONOMIQUES VIS-À-VIS DES DROITS SOCIAUX

C'est à ce titre que dans trois affaires retentissantes – Laval, Viking et Ruffert –, la cour de justice de l'Union européenne (CJUE) a pu juger que, du fait de la supériorité des libertés économiques vis-à-vis des droits sociaux, une grève menaçant la libre prestation de services ou d'établissement devait être écartée, même quand celle-ci avait pour objet d'assurer un salaire identique à des travailleurs issus de différents États membres. C'est toujours afin de permettre le bon déploiement des flux économiques que, dans la récente affaire *Dobersberger*, la CJUE a refusé d'appliquer la loi la plus favorable à des cheminots partageant leur temps de travail entre l'Autriche et la Hongrie. Toujours de la même manière, la cour a pu réserver l'octroi de certaines prestations sociales à des Européens bénéficiant, dans l'État d'accueil, du statut de travailleur, en excluant les autres catégories de la population.

La subordination des droits sociaux aux mécanismes de marché est ainsi inhérente au fonctionnement même de l'Union européenne. Ceux-ci sont modelés au regard des besoins nécessaires aux libertés d'établissement, de services et de circulation des travailleurs. Dans ce cadre, il paraît bien illusoire de vouloir bâtir une « Europe sociale », simplement à partir des compétences dévolues aux institutions européennes.

NÉCESSITÉ D'UN RAPPORT DE FORCE

Il n'en demeure pas moins que l'établissement de droits sociaux à l'échelle continentale est aujourd'hui rendu nécessaire par l'interpénétration capitaliste et productive à l'échelle européenne. Aucune des grandes entreprises européennes ne se limite à son État d'origine, les chaînes de valeur s'internationalisent, les salariés de différentes nationalités se côtoient et sont mis en concurrence. Comme pour la fiscalité, l'environnement ou encore la régulation du numérique, les droits sociaux doivent aujourd'hui être pensés dans le cadre de la mondialisation, et l'Europe constitue une première étape logique. Comme Marx le faisait remarquer, dans sa *Misère de la philosophie*, ceux qui renvoient à un âge d'or historique, à un stade de production antérieur, se trompent d'approche et ne pensent pas leur

moment politique. Tel était le cas de Proudhon vantant le petit atelier à l'heure de la révolution industrielle. Tel est le cas de ceux qui défendent un consensus social purement national dans un monde internationalisé, ou un capitalisme national contre un capitalisme européen.

On objectera que les syndicats, malgré leur organisation internationale et européenne croissante, demeurent nationaux, que les luttes sociales sont d'abord motivées et organisées à l'échelle des pays, de même que les organisations politiques. Ces phénomènes sont indéniables, même si des années d'interpénétration économique ont habitué les travailleurs à se côtoyer par-delà les frontières.

« L'Union européenne plonge ses racines dans la volonté de reconstruire et de permettre l'expansion du capitalisme européen dans l'après-Seconde Guerre mondiale. »

Surtout, cette situation n'est pas réhabilitaire. Les organisations d'agriculteurs l'ont montré, de même que les dockers qui sont parvenus à éviter la libéralisation de leur statut en Europe. Pourquoi ? Parce qu'ils ont réussi à installer un rapport de force nécessaire au travers d'une organisation paneuropéenne. C'est au travers de telles approches qu'il est possible de dépasser la conception, étroite et modelée aux regards des exigences de marché, des droits sociaux en Europe, tout en répondant à une exigence importante. Ce faisant, la revendication sociale constituera un moyen de remettre en cause la construction européenne telle qu'elle existe. ■

*Alexis Coskun est juriste. Il est docteur en droit européen de l'université de Strasbourg.

Le RN et l'extrême droite européenne : portraits de famille

Un portrait édifiant des représentants de l'extrême droite en Europe : le RN malgré ses propos lénifiants en France et en contradiction avec ses votes au Parlement européen ne dépare pas ce tableau.

PAR **GÉRARD STREIFF***

Dans une note interne du groupe RN au Parlement européen, révélée par *Le Parisien* dimanche du 19 novembre 2023, des conseillers de ce parti s'interrogeaient sur les choix des dix-huit députés européens de la formation d'extrême droite. Ce rapport confidentiel, qui faisait le bilan du mandat, signalait au siège parisien certains « aspects », certains votes « sur lesquels le parti pourrait être mis en difficulté ».

EXEMPLES DE VOTE DES ÉLUS RN À BRUXELLES

À Paris, Marine Le Pen la joue social. À Bruxelles, le 30 mars 2023, les élus RN s'abstiennent sur la directive sur l'égalité des salaires entre hommes et femmes pour un travail identique.

À Paris, le RN prétend se soucier de la condition féminine. À Bruxelles, la délégation du RN s'abstient en février 2023 sur la convention d'Istanbul, un instrument international juridiquement contraignant sur la prévention et la lutte contre les violences à l'égard des femmes. Citation de Jordan Bardella : « L'UE n'est pas légitime pour ratifier ce genre de convention, la légitimité en revient aux

États. » La note interne considère que cette position est « délicate ».

À Paris, le RN a dans son programme une taxe sur les superprofits liés à l'inflation. Or, le 5 octobre 2022, une résolution sur la hausse des prix de l'énergie en Europe invite la commission à instaurer une « taxe sur les bénéfices exceptionnels à l'encontre des compagnies d'énergie », afin d'aider « les ménages vulnérables et les PME, y compris grâce à des plafonds tarifaires ». Les eurodéputés RN seront les seuls à voter contre (même les autres membres du groupe européen d'extrême droite auquel appartient le RN, Identité et démocratie, votent pour). Et ainsi de suite...

Sur l'écologie par exemple. À Paris, Le Pen et Bardella, tout en minimisant systématiquement les mises en garde du GIEC (« ils exagèrent ! » ironisent-ils), prétendent cependant accorder une réelle importance à cet enjeu de la crise climatique. Or la délégation RN à Strasbourg s'abstient ou vote contre tous les textes environnementaux, au nom du refus d'une « écologie punitive ». En juin 2022, le groupe s'est abstenu sur la taxe carbone aux frontières de l'Europe. L'eurodéputé RN Gilles Lebreton a justifié ainsi ce vote : « Certes, je soutiens un mécanisme d'ajustement carbone à nos frontières qui est une manière de protéger les entreprises européennes de la concurrence déloyale des pays tiers. Cependant, le mécanisme proposé est irréaliste et expose nos entreprises à un important risque de perte de compétitivité qui n'est pas acceptable dans le contexte économique actuel. »

Comme l'écrivent les journalistes Alexandre Sulzer et Quentin Laurent : « La situation est bien différente à Paris et au Parlement européen. Au »

« En 2009, Matteo Salvini proposait la création de wagons de métro de la capitale lombarde pour les seuls Milanais. Il traîne derrière lui une longue série d'affaires judiciaires. »

► sein de cette institution, dont les débats, volontiers techniques, passent souvent sous les radars médiatiques, les dix-huit eurodéputés RN se montrent à rebours de la stratégie suivie à Paris. »

AUTRES CONTRADICTIONS DU RN

La note interne citée plus haut souligne encore deux contradictions du RN : il est contre le financement des plans de relance mais pour des aides massives d'État. Citation : « Sur notre opposition au financement du plan de relance, nous continuons de dénoncer le saut fédéraliste et le financement du plan par de nouvelles ressources propres tout en ayant voté pour le principe d'aides massives et réclamé la possibilité de plus d'aides d'État tout en dénonçant les niveaux insupportables d'endettement de la France. »

Autre contradiction : le RN est pour la concurrence libre et non faussée et/ou pour la création de champions européens. Citation : « Sur la politique de concurrence et notamment le contrôle des concentrations : nous n'avons pas à ce jour formalisé notre doctrine. La question est de savoir si l'on entend protéger, comme actuellement, une concurrence étendue au détriment de la création de champions européens (ex : interdiction de la fusion Siemens Alstom en 2019) ou l'inverse. »

Dernier élément : les députés européens RN travaillent peu ; ils sont peu présents en commission, ils présentent peu de textes, ils produisent peu de rapports. Bardella est membre d'une seule commission, la commission des pétitions, renommée à Bruxelles « la commission des planqués » à cause de sa faible activité.

LE GROUPE IDENTITÉ ET DÉMOCRATIE, UN BATAILLON DE SOUDARDS

Au Parlement européen, le RN est membre, donc, du groupe Identité et démocratie, ID. Ce groupe ne rassemble pas toute l'extrême droite européenne. Les Espagnols de Vox par exemple sont membres du groupe Conservateurs et réformistes européens tout comme le parti Droit et justice (PIS) polonais ; et les Hongrois du parti de Victor Orban sont au PPE (Parti populaire européen), où siègent les Républicains ; ce qui n'a pas l'air de troubler beaucoup les amis d'Éric Ciotti.

Mais le groupe ID qui s'est restructuré en 2019 (il s'appelait auparavant ENL, Europe des nations et des libertés) est cependant fort de soixante-treize élus venus de neuf pays. Un meeting commun de ces formations s'est tenu en décembre dernier à

Florence à l'invitation de Matteo Salvini, chef de la Ligue et vice-président du conseil des ministres. Il est intéressant de voir qui sont les alliés européens du RN dont l'affichage dit tout haut ce que le RN murmure tout bas ; il y avait à Florence (et il y a au sein de l'ID) un invraisemblable attelage de racistes et de complotistes. Bardella a beau jouer le genre idéal (!) en portant la cravate, difficile de cacher les autres membres de la famille et les outrances de cette extrême droite européenne.

PETITE GALERIE DE PORTRAITS :

Matteo Salvini, l'hôte de la rencontre. L'homme mène une guerre permanente contre les migrants (et plus généralement contre les roms et les musulmans). Il a une haute idée des Italiens du nord, qu'il considère sans doute comme de vrais Italiens ; en 2009 il proposait la création de wagons de métro de la capitale lombarde pour les seuls Milanais. Il traîne derrière lui une longue série d'affaires judiciaires.

Porte-drapeau flamboyant de l'ID, il y a la formation du Néerlandais **Geert Wilders**, l'homme à la crinière peroxydée. Son parti, le PVV (Parti de la liberté), a remporté les dernières élections législatives sur un message anti-immigration. Le personnage a fait toute sa carrière sur la « croisade » anti-islam, contre le Coran, les mosquées, le voile, etc. Le manifeste du PVV explique entre autres que « les demandeurs d'asile se régalaient de délicieux buffets gratuits à bord des bateaux de croisière, tandis que les familles néerlandaises doivent réduire leurs achats ».

Alternative pour l'Allemagne (AfD) est actuellement crédité de 22% au niveau national mais il se dit qu'il pourrait sortir en tête de scrutins régionaux ; on parle de 32% dans le Brandebourg, 34% en Saxe, 36% en Thuringe. En novembre dernier, le collectif

« La notion de "remigration" figure dans le programme de l'AfD pour les élections européennes. Björn Höcke, idéologue du parti, admet que, pour appliquer ce programme, il faudrait une politique de "cruauté bien tempérée", hors du champ constitutionnel. »

« La situation est bien différente à Paris et au Parlement européen. Au sein de cette institution dont les débats, volontiers techniques, passent souvent sous les radars médiatiques, les dix-huit eurodéputés RN se montrent à rebours de la stratégie suivie à Paris. » (*Le Parisien dimanche*, 19 novembre 2023).

d'investigation *Correctiv* a révélé que les cadres de ce parti ont mis au point avec des néonazis un plan prévoyant de « débarrasser l'Allemagne » de centaines de milliers d'étrangers et d'« Allemands non assimilés », de restaurer une homogénéité ethnique du peuple allemand (lire encadré). La notion de « remigration » figure dans le programme de l'AfD pour les élections européennes. **Björn Höcke**, idéologue du parti, admet que, pour appliquer ce programme, il faudrait une politique de « cruauté bien tempérée », hors du champ constitutionnel. **Tomio Okamura** (mère tchèque, père japonais), et son parti Liberté et démocratie directe tient un discours violemment antimigrants dans un pays, la Tchéquie, où il n'y en a pratiquement pas. Rappelons que la Tchéquie n'a accepté jusqu'à présent que douze réfugiés, alors que l'UE lui demande d'en accueillir mille cinq cents. Okamura propose d'effacer l'islam ; il invite ses concitoyens à se promener près des mosquées (il y en a deux dans le pays) avec des chiens et des cochons ; histoire de provoquer... Autre point de son programme : interdire le kebab.

Le parti estonien Ekre, Parti populaire conservateur, de **Martin Helme**, s'oppose bien sûr lui aussi à l'émigration, il est considéré comme un parti xénophobe et raciste ; il participe au gouvernement de 2019 à 2021 mais ses ministres doivent démissionner soit pour violences conjugales, soit pour incompétence ou pour mensonge, soit pour conflit d'intérêts. Pour Ekre tout n'a pas été mauvais dans le régime nazi (et ce parti répète « si vous êtes noirs, repartez ! »). Un temps ministre de l'Intérieur, Martin Helme a créé la polémique en se moquant du chef d'un gouvernement voisin pour ses origines modestes. Ce parti se décrit comme « courageusement patriote » et prône le suprémacisme blanc. L'écrivain estonien Rein Raud le qualifie de néonazi.

Le Bulgare **Kostadin Kostadinov**, président du parti nationaliste Renaissance (antiRoms, anti LGBT) a connu le succès en dénigrant la pandémie, en menant la résistance contre les vaccins contre la covid et autres passes sanitaires, vaccins qualifiés de « liquides non identifiés ». Il mène une vigoureuse campagne contre l'arrivée de réfugiés venus de Turquie.

Reste du côté de la Belgique le Vlaams belang, Intérêt flamand (qui a remplacé le Vlaams blok dissous pour racisme), un parti naturellement xénophobe, recyclant les anciens collaborateurs, et aux propos sournoisement antisémites.

Et ainsi de suite. Un bel attelage en vérité que ce bataillon de soudards que Matteo Salvini, lors du rassemblement de Florence présentait comme « la Nouvelle Europe ». ■

***Gérard Streiff** est journaliste. Il est rédacteur en chef de *Cause commune*.

Le site d'investigation *Correctiv* a révélé que des cadres de l'« AfD, des identitaires, des néonazis et de riches entrepreneurs » se sont réunis fin novembre dans un pavillon de chasse de Potsdam, dans la banlieue bourgeoise de Berlin, en présence d'un chef identitaire autrichien. Ils auraient élaboré un « plan stratégique pour la remigration » de millions d'« éléments non assimilables ». Bref, le plan envisage la déportation de

demandeurs d'asile et d'Allemands d'origine étrangère vers l'Afrique du Nord. De Berlin, le journaliste David Philippot rappelle que ce plan ressemble beaucoup au « plan Madagascar » élaboré par les nazis visant à déporter quatre millions de juifs d'Allemagne et d'Europe de l'Ouest à Madagascar, alors colonie française. Comparaison d'autant plus tentante que le pavillon de chasse est à deux pas de la villa de la

conférence de Wannsee où fut planifiée la solution finale en 1942. Autre élément : le pavillon de chasse de 2023, désormais surnommé « Hôtel de la conspiration », a servi de décor récemment pour un film de Netflix sur la montée du nazisme dans les années 1930... Ulrich Siegmund, chef du groupe parlementaire AfD en Saxe, a confirmé sa présence à cette réunion. Ce parti parle volontiers de « peuple homogène ».

La guerre aux portes de l'Europe : la militarisation contre le progrès social

La relance de la militarisation des relations internationales, la multiplication des guerres, avec leur terrible cortège de massacres et de destructions, de souffrances et de misères, de populations poussées à l'exode, sont totalement contradictoires avec les avancées indispensables à une sécurité humaine globale : sécurité sociale, alimentaire, sanitaire, énergétique, environnementale.

PAR **PATRICK LE HYARIC***

UNE ÉCONOMIE DE GUERRE

Dans la grande soufflerie mondiale qui attise guerres et conflits, la France et l'Union européenne sont loin d'être neutres. Ce n'est pas la recherche de la paix qui a permis d'installer la France sur le podium des pays les plus grands vendeurs d'armes au monde. C'est la réponse constante aux intérêts du complexe militaro-industriel dont les valeurs boursières flambent. Il en est de même pour l'Allemagne qui se réarme dangereusement, avec une augmentation de son budget militaire de plus de 52 milliards d'euros auquel s'ajoute un fonds spécial de 100 milliards d'euros. Pour une grande part, l'abyssal endettement des États-Unis provient des dépenses d'armement dont ils font payer une partie aux autres pays par la fluctuation de la valeur du dollar.

« Le préambule de la charte de l'Organisation internationale du travail proclame qu' "une paix universelle et durable n'est envisageable que sur la base de la justice sociale". En retour, la paix est la condition de la justice et du progrès social. Une condition fondamentale d'une sécurité humaine globale. »

Alors que le ministre français de l'Économie répète à tout-va qu'il faut trouver en urgence 12 milliards d'euros d'économie, la loi de programmation militaire pour la période 2024 à 2030 conduit à l'augmentation des dépenses d'armement de 30% pour atteindre 413 milliards d'euros. Soixante milliards d'euros y sont consacrés à l'arme nucléaire en violation des traités de non-prolifération (TNP) et du traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN) adopté à l'ONU.

Un livre blanc de la défense avait justifié le concept d'« économie de guerre » comme un élément de la compétitivité de la France. Au nom de cette funeste stratégie, un nouveau traité d'austérité européen est en préparation et un nouveau chapelet de dispositifs régressifs est en cours pour réduire les dépenses publiques et sociales : chasse aux chômeurs et aux plus démunis, recul de l'âge ouvrant droit à la retraite et baisse des pensions, projet de rémunération au mérite des agents publics, doublement des franchises sur les médicaments, pression à l'augmentation des prix des mutuelles, retour à la taxation maximum de l'électricité, haut niveau de taxation des carburants et de l'alimentation, modification du congé parental... autant d'éléments de la panoplie gouvernementale pour alimenter les marchés financiers et transférer d'énormes moyens financiers, émanation du travail et des biens communs, vers les œuvres de destruction et de mort. Alors que le financement du logement social et la rénovation urbaine devraient être des priorités, voici qu'un sénateur LR, M. Pascal Allizard, sou-

tenu par le ministère de la Défense et Matignon, a déposé une proposition de loi visant à utiliser une partie de la manne du livret A (509 milliards d'euros) pour financer les industries d'armement car, selon l'exposé des motifs de ce texte, « leur difficulté d'accès au financement sont contradictoires avec la logique d'économie de guerre dans laquelle le président de la République fait entrer notre pays ». Ainsi, alors que vous croyez financer la construction de logements avec vos modestes économies et le fruit de votre épargne, le pouvoir veut utiliser votre argent pour enrichir les industries d'armement. Rappelons qu'avec la valeur d'un seul avion Rafale on pourrait construire deux hôpitaux. Un porte-avions équivaut à un an de nourriture pour vingt millions de personnes. Avec un Mirage on peut construire deux collèges et, avec un sous-marin nucléaire d'attaque, six cents lycées. Un missile M51 équivaut au salaire brut de sept mille cinq cents infirmières ou à l'achat de cent cinquante scanners pour nos hôpitaux. On mesure, avec ces quelques chiffres, à quel point une baisse drastique des dépenses militaires permettrait le développement de plus de services publics humanisés, modernisés et démocratisés.

UNE PRESSION INADMISSIBLE SUR LES CONDITIONS DE VIE

Outre-Rhin, la combinaison de l'augmentation des dépenses militaires, de la pression des États-Unis sur le potentiel productif et les sanctions contre la Russie privent l'Allemagne d'énergie à prix accessible. Ceci aggrave, par voie de conséquence, la situation des populations et met à mal l'industrie traditionnelle. Il en est de même en Israël où le financement de la guerre de colonisation de la Palestine dégrade les conditions de vie des citoyens. En Russie, les efforts de guerre conduisent à une pression terrible sur le pouvoir d'achat et au recul des investissements civils indispensables comme le chauffage. Aux États-Unis, la moitié de la population n'a pas accès aux soins médicaux. L'agression russe contre le peuple ukrainien s'est transformée en guerre mondialisée au sens où elle a de redoutables conséquences sur chaque habitante et habitant de la planète. Survenant après la pandémie de covid 19, elle amplifie la destruction des chaînes d'approvisionnement mondiales, perturbées encore plus par les attaques des Houthis en mer Rouge en soutien au peuple palestinien.

« L'économie de guerre détourne le financement des biens communs, pour une militarisation toujours plus grande des relations internationales qui ne profite qu'à quelques grands trusts mondiaux. Il s'agit ici d'une mutation importante du capitalisme dans le cadre de guerres économiques débouchant sur la guerre sociale contre les droits des travailleurs et ouvrant la voie aux guerres militaires. »

Le renchérissement des prix du transport de marchandises qui en résulte est un révélateur des contradictions du capitalisme mondialisé. Les grands spéculateurs en profitent bien sûr pour faire flamber les prix de l'énergie, des céréales ou des composants électroniques, allant jusqu'à mettre à l'arrêt certaines usines. De même, les sanctions imposées à la Russie par les pays occidentaux servent de prétexte aux grandes firmes pétrolières pour augmenter les prix du gaz et du pétrole. Et le négoce international s'en sert pour faire grimper l'ensemble des prix, tout en contournant allègrement un certain nombre de ces sanctions. Seuls, les peuples en font les frais.

Au lieu de rechercher les voies du cessez-le-feu et de la paix, l'Union européenne et les États membres ont déjà engagé 25 milliards d'euros en soutien au gouvernement ukrainien, soit l'équivalent de la moitié du budget de la politique agricole commune (PAC). Mieux, sans consultation des citoyens, ni étude d'impact préalable, l'Union européenne s'est ouverte aux produits agricoles ukrainiens sans droits de douane, contribuant à accélérer la chute des prix agricoles à la production dans toute l'UE, amputant d'autant les rémunérations des travailleurs de la terre et la vie des territoires.

Les dépenses militaires mondiales sont passées de 1 000 milliards de dollars en l'an 2000 au record de 2 113 milliards de dollars (2 000 milliards d'euros) ►►

« Avec un Mirage on peut construire deux collèges et, avec un sous-marin nucléaire d'attaque, six cents lycées. »

► en 2022 selon l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm. Or, selon un chiffrage de l'ONU datant de 2015, il serait possible d'éradiquer la faim dans le monde au prix d'un investissement de 267 milliards de dollars chaque année durant quinze ans.

L'économie de guerre détourne donc le financement des biens communs, pour une militarisation toujours plus grande des relations internationales qui ne profite qu'à quelques puissants trusts mondiaux. Il s'agit ici d'une mutation importante du capitalisme dans le cadre de guerres économiques débouchant sur la guerre sociale contre les droits des travailleurs et ouvrant la voie aux guerres militaires.

Des politiques de recherche, d'innovation sociale et technologique couvertes par le « secret défense » empêchent des avancées scientifiques de servir au mieux-être humain, à la protection de la biodiversité ou du climat.

POUR UNE ÉCONOMIE DE PAIX

Faire de la paix et du désarmement un projet politique appelle une refondation radicale du projet européen, plaçant en son cœur la valorisation du travail, le développement humain et des biens communs. Au concept d'« économie de guerre » se substituerait un processus populaire faisant émerger « une économie de paix » sur la base de la charte des Nations unies.

Un double mouvement devrait s'opérer pour une économie et une culture de paix : la réduction des dépenses militaires et le désarmement sur tout le continent européen et sur la planète, l'augmentation des dépenses visant la sécurité humaine collective, le développement humain avec l'aug-

« Au lieu de rechercher les voies du cessez-le-feu et de la paix, l'Union européenne et les États membres ont déjà engagé 25 milliards d'euros en soutien au gouvernement ukrainien, soit l'équivalent de la moitié du budget de la politique agricole commune. »

« La loi de programmation militaire pour la période 2024 à 2030 conduit à l'augmentation des dépenses d'armement de 30 % pour atteindre 413 milliards d'euros. Soixante milliards d'euros y sont consacrés à l'arme nucléaire en violation des traités de non-prolifération et du traité sur l'interdiction des armes nucléaires adopté à l'ONU. »

mentation des moyens affectés à la santé, à l'école, à une alimentation de qualité pour chaque habitante et habitant de la planète et la réduction des inégalités vers leur suppression.

Cette culture de paix ferait émerger une civilisation nouvelle de coopérations contre la concurrence et la guerre économique ; de valorisation des biens communs contre les privatisations des services publics, de souveraineté des travailleurs européens sur la nature, l'utilité, le sens, les conditions des productions contre l'exploitation des hommes et de la nature.

Le préambule de la charte de l'Organisation internationale du travail proclame qu'« une paix universelle et durable n'est envisageable que sur la base de la justice sociale ». En retour, la paix est la condition de la justice et du progrès social. Une condition fondamentale d'une sécurité humaine globale. ■

*Patrick Le Hyaric a été député européen PCF entre 2009 et 2019.

Plus de justice fiscale !

Covid, guerre en Ukraine, crise énergétique ou encore inflation : ces dernières années ont été marquées par des crises mondiales qui ont marqué la France et l'Europe, et ont contribué à accroître la pauvreté et exacerber les inégalités.

PAR **LAYLA YAKOUB***

L'écrasante majorité de la population a pâti de ces épreuves successives : Oxfam a ainsi estimé que la richesse cumulée de 99 % des habitantes et habitants de l'UE a baissé de 5,6 % en termes réels entre 2019 et 2022.

DES SUPERPROFITS

Or, dans le même temps, depuis 2020, une poignée d'ultrariches est parvenue à s'enrichir en profitant des dites crises. En trois ans, la fortune des cinq plus riches milliardaires de l'UE a augmenté de 75,9 %, soit l'équivalent de 5,7 millions d'euros par heure entre mars 2020 et 2023. Parallèlement à cette prospérité des ultrariches, vingt-deux des plus grandes entreprises de l'UE ont réalisé 172 milliards d'euros de profits de juillet 2022 à juin 2023, soit une hausse de 66 % par rapport à leurs bénéfices moyens de 2018-2021. Des superprofits, en partie générés à la faveur des diverses aides non conditionnées des pouvoirs publics mais aussi grâce à une hausse des marges dans de nombreux secteurs essentiels, qui alimente l'inflation.

Ces superprofits contribuent directement à l'accroissement des inégalités, puisque les hausses de tarifs ont un effet plus important sur les plus

pauvres, et échappent en grande partie à l'impôt et donc à la redistribution. Les grandes multinationales mènent pour certaines une « guerre fiscale », en influant sur les politiques fiscales et en nourrissant la concurrence fiscale entre pays pour en devoir le moins possible. Résultat, selon l'OCDE, le taux moyen d'impôt sur les sociétés dans l'UE a chuté de 32,2 % à 21,5 % entre 2000 et 2023.

L'ÉVASION FISCALE

Aux batailles légales s'ajoute pour les grandes multinationales et les ultra-riches la manne colossale de l'évasion fiscale. Selon le dernier rapport de l'EU *Tax Observatory* sur le sujet, environ 1 000 milliards de dollars de profits ont été transférés vers des paradis fiscaux rien qu'en 2022, et l'équivalent de 10 % du PIB mondial serait détenu *offshore* par des particuliers. Si le montant précis de l'évasion fiscale est par définition difficile à déterminer, en 2020 le réseau Tax Justice Network en estimait les pertes fiscales mondiales à plus de 427 milliards de dollars chaque année. L'équivalent de près de 34 millions de salaires annuels d'infirmières – soit le salaire annuel d'une infirmière par seconde.

L'ampleur du phénomène s'explique en partie par un vieux système fiscal dépassé par les évolutions du monde économique actuel (mondialisation, complexification des chaînes de valeurs et récemment digitalisation de l'économie). Si ce problème est désormais reconnu et engendre depuis quelques années des réformes fiscales au niveau mondial et européen, celles-ci se heurtent encore souvent à un manque de volonté politique ou à des intérêts contradictoires.

Au sein de l'Union européenne, cela se traduit notamment par le refus de reconnaître que certains pays de l'union sont, eux aussi, des para- ►►

« L'établissement d'un impôt sur la fortune ciblant les multimillionnaires et milliardaires européens, avec un taux progressif de 2 à 5%, permettrait de récolter à lui seul 286,5 milliards chaque année ! »

► dis fiscaux. Il ne fait pourtant pas de doute que le Luxembourg, l'Irlande, les Pays-Bas, Malte et Chypre ont mis en œuvre des fiscalités excessivement incitatives, qui créent une concurrence insoutenable. Les Pays-Bas à eux seuls abritent plus de quatorze mille « sociétés écran ». Selon l'économiste Gabriel Zucman, ce pays est le « paradis fiscal numéro 1 » des multinationales américaines.

QUELQUES AVANCÉES EN DEMI-TEINTE

Malgré ce type d'obstacle, de notables avancées ont petit à petit eu lieu au niveau mondial et européen. Depuis une décennie, l'OCDE puis l'Union européenne augmentent les obligations de transparence des administrations fiscales et des entreprises, et ont permis l'échange automatique d'informations bancaires. Si des failles subsistent dans ce processus, selon l'*EU Tax Observatory* l'évasion fiscale *offshore* aurait tout de même été divisée par trois environ grâce à cette avancée, en moins de dix ans !

Malheureusement de nombreuses entreprises continuent malgré tout de garder jalousement leur secret fiscal : seules 4% des mille six cents plus grandes entreprises dans le monde rendent publics leur stratégie fiscale mondiale et les impôts qu'elles paient pays par pays. Mais, surtout, aucune obligation de transparence ne pourra mettre fin au problème, sans être associée à un meilleur système de taxation et de lutte contre le transfert de bénéfices et la concurrence fiscale à outrance. Sur ce plan-là, quelques pas en avant et tentatives de réformes sont récemment également à noter, dont l'avenir et l'importance vont dépendre de la volonté politique des décideurs, notamment de l'Union européenne.

C'est le cas du projet BEPS lancé en 2015, censé lutter contre le phénomène de transfert de bénéfices, ou encore de l'impôt minimum mondial à 15% sur les entreprises, qui s'attaque à l'essence

« Il convient d'instaurer une législation efficace contre les sociétés écrans, ou encore de renforcer la liste des paradis fiscaux de l'UE. »

même des paradis fiscaux. Cette mesure, initialement ambitieuse, a finalement été adoptée dans une version au rabais et truffée de failles et d'exceptions par l'OCDE et l'Union européenne, alors que nous aurions pu espérer que la directive européenne en soit une version améliorée. Elle représente malgré tout un premier pas historiquement notable, démontrant qu'on peut mettre d'accord les économies mondiales sur un sujet fiscal aussi capital que l'est un impôt minimum sur les bénéfices.

On retrouve ce type de bilan mitigé sur de nombreux dossiers au niveau européen, qui a le mérite de les ouvrir et d'y confronter de nombreux pays à la fois, mais sans toujours parvenir à des résultats concrets pour autant, ou sans aller assez loin.

Ce fut le cas avec la taxe sur les superprofits, une « contribution exceptionnelle » qui a eu le mérite d'exister mais ne concerne que très peu d'entreprises, et se circonscrit au secteur des énergéticiens en plus de se limiter dans le temps. De même avec la taxe GAFA, dont la mise en place d'une version européenne a été suspendue au nom du projet de taxe mondiale, qui patine depuis des années, et est conditionnée à un abandon des taxes nationales portant le même objectif – même si elles s'avéraient plus ambitieuses.

DES RÉFORMES FISCALES URGENTES !

Ces avancées en demi-teinte se déroulent dans un contexte de crises économique, sociale et écologique, qui rendent les réformes fiscales plus pressantes que jamais. À la fois par mesure de justice face aux inégalités qui se creusent, et par nécessité critique de moyens pour investir dans les services publics et la transition écologique. Il est donc urgent de mettre en place des mesures plus ambitieuses et plus efficaces pour lutter contre

« Les Pays-Bas à eux seuls abritent plus de quatorze mille "sociétés écran" Selon l'économiste Gabriel Zucman, ce pays est le "paradis fiscal numéro 1" des multinationales américaines. »

l'évasion fiscale et récupérer les centaines de milliards dont les finances publiques des États sont actuellement privées.

Cela implique, par exemple, d'instaurer une législation efficace contre les sociétés écrans, ou encore de renforcer la liste des paradis fiscaux de l'UE. Cette liste noire, où figurent seulement douze pays, est actuellement inefficace et n'inclut plus aucun des quinze principaux paradis fiscaux listés par Oxfam. Nous appelons donc à y appliquer des critères bien plus stricts, afin que tout pays à taux d'imposition zéro ou très faible y soit automatiquement intégré, que les pays européens soient soumis au même niveau d'examen que les autres, et que la portée géographique de la liste soit étendue pour pouvoir intégrer davantage de pays, dont les États-Unis ou le Royaume-Uni.

Nous préconisons également la mise en place d'impôts sur les sociétés plus progressifs, la taxation du rachat d'actions, mais aussi reprendre notre combat pour l'imposition des superprofits. Nous l'avons démontré, ce sujet ne doit surtout pas être considéré comme de l'histoire ancienne ou un problème résolu : il ne l'est pas. Nous demandons que soit instauré un impôt sur les superprofits, qui ne soit plus restreint aux seuls énergéticiens mais s'applique à tous les secteurs, et qui ne soit pas exceptionnel mais automatisé. C'est-à-dire un impôt permanent, qui se « déclencherait » chaque fois qu'un seuil excessif et inhabituel de profits est atteint.

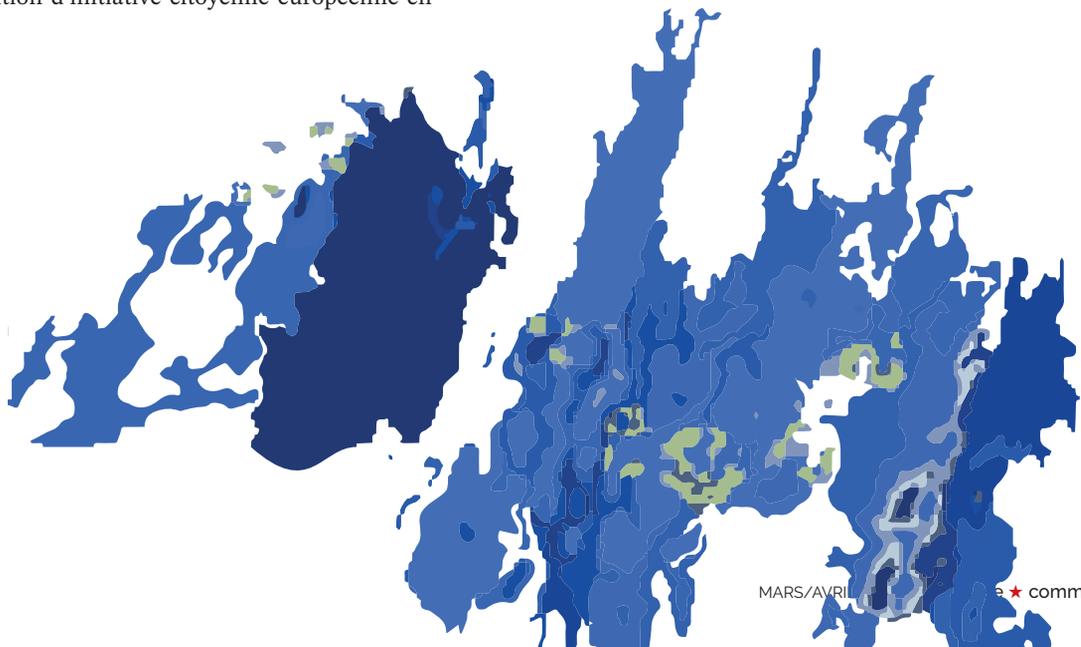
Enfin, Oxfam salue et soutient les diverses initiatives en faveur d'une meilleure taxation des millionnaires et des milliardaires en Europe, telles la pétition d'initiative citoyenne européenne en

« En 2020 le réseau Tax Justice Network estimait les pertes fiscales mondiales à plus de 427 milliards de dollars chaque année. L'équivalent de près de 34 millions de salaires annuels d'infirmières – soit le salaire annuel d'une infirmière par seconde. »

faveur d'une taxation des ultrariches. Nous proposons l'établissement d'un impôt sur la fortune ciblant les multi-millionnaires et les milliardaires européens, avec un taux progressif de 2 à 5%, dont nous avons estimé qu'il permettrait de récolter à lui seul 286,5 milliards chaque année !

Cette mesure majeure de justice fiscale, à l'heure où la plupart des Européennes et Européens pâtissent des crises et de l'inflation, aurait de surcroît une portée historique. Elle pourrait contribuer à un précieux effet d'entraînement, dans un contexte international où le sujet de l'imposition de la fortune monte et vient même d'être pour la première fois mis à l'agenda du G20. En France comme en Europe, de nombreuses solutions existent pour mieux taxer les ultrariches et les multinationales : saisissons-les ! ■

***Layla Yakoub** est responsable de plaidoyer « Justice fiscale et inégalités » chez Oxfam France.



Face à l'échec des politiques climatiques, promouvoir une autre logique

Malgré les ambitions affichées, les plans et les dispositifs de l'Union européenne depuis cinq ans ne sont pas à la hauteur et continuent de s'inscrire dans les dogmes libéraux, faisant l'impasse sur les services publics, une véritable politique industrielle et de recherche, la solidarité entre pays européens, la création d'emplois, la formation.

PAR AMAR BELLAL*

L'Union européenne s'est donnée de grandes ambitions en matière d'écologie : climat, luttes contre les pollutions, biodiversité. Elle se veut exemplaire pour le monde, voulant marquer sa différence avec la Chine et les États-Unis. Mais, derrière cette image, c'est surtout une Europe qui a pour priorité de sécuriser les revenus du capital et qui reste intangible sur les principes libéraux de libre concurrence, la privatisation des services publics, les politiques austéritaires, les grands traités de libre-échange qui ouvrent la porte du dumping social, écologique et sanitaire (pour ce qui est de l'alimentaire). Elle reste également dans une logique d'affrontement de blocs, face principalement à la Chine et en alliance avec les États-Unis, pour dominer le monde et imposer des rapports commerciaux inévitables.

UNE AVALANCHE DE PLANS ET D'OBJECTIFS

Depuis 2019, nous assistons en Europe à une multiplication et une hausse d'objectifs afin d'aligner le continent sur les accords de Paris. Mais cette précipitation cache une forme de procrastination climatique : pendant des années, l'Europe a reporté au lendemain les efforts à faire, rendant ainsi le rythme de baisse des émissions de CO₂ à venir de plus en plus intenable. Le *Fit for 55* – diminuer de 55 % au lieu de 40 % comme précédemment fixé les émissions de CO₂ d'ici 2030 – est emblématique : on surenchérit les objectifs à un horizon hors de portée du temps électoral, pour mieux masquer

l'inaction passée et actuelle. Ce rythme de baisse est sans précédent : de 5 à 7 % par an d'ici 2030. On peut imaginer que, constatant cet objectif intenable, on propose alors dans la même logique et dans un proche avenir une nouvelle version avec un *Fit for 65* ou *Fit for 70* pour 2035.

AU PIED DU MUR

Mais ce qui a été décidé en 2019 doit commencer à avoir des applications et des résultats concrets, aujourd'hui, en 2024, au risque d'une décredibilisation totale de toutes les institutions européennes et de ses gouvernants. 2030, c'est dans six ans, et la plupart des objectifs tournent autour de cette date. Les pays de l'UE sont les uns après les autres pris de panique par les mesures à prendre, forcément impopulaires si elles sont appliquées sans prévoir les conditions sociales, d'emploi, de formation nécessaire, avec le risque d'une explosion sociale généralisée.

« L'Europe fait subir aux pays du Sud qui manquent de tout, les conséquences de ses choix énergétiques : une forme de néocolonialisme vert. »

Ainsi le marché des quotas de carbone, qui a longtemps été réservé aux onze mille sites industriels en Europe, responsables de 50 % des émissions de CO₂, va être élargi aux transports et au chauffage : cela revient à instaurer une violente taxe carbone pour les particuliers, bien que l'Europe donne des gages de politique sociale en contrepartie pour aider et préserver les populations les plus pauvres (aides à la rénovation des logements, aides à la mobilité électrique, etc.). À l'inverse, les secteurs industriels ont reçu généreusement des quotas d'émissions sans réelle contrainte. Les industries sont libres de délocaliser leurs activités. C'est une véritable bombe sociale, avec une vague potentielle de mécontentement du type de celle qu'on a connue avec le mouvement des gilets jaunes en France, sur toute l'Europe. Ce mécontentement nourrit par ailleurs les conservateurs et l'extrême droite dans de nombreux pays.

UN REJET GLOBAL

On assiste à un tournant politique car, au pied du mur avec maintenant une obligation de résultats concrets sur les baisses d'émissions, l'Europe constate sa totale impréparation économique, industrielle, sociale. Des pays pourtant perçus comme volontaires et poussant l'UE vers des objectifs toujours plus ambitieux reculent : on peut citer l'Allemagne mais aussi la Suède, les Pays-Bas. Que ce soit l'interdiction des passoires thermiques pour les logements, la sortie du chauffage au fioul ou au gaz, le passage à la mobilité électrique, les normes environnementales appliquées à l'agriculture, la préservation des écosystèmes et des sols nécessaires au maintien des puits de carbone : la plupart des gouvernements font leur « pause réglementaire », pour reprendre l'expression d'Emmanuel Macron. La Grande-Bretagne, qui a pourtant accueilli la COP 26 avec un affichage très volontariste, renonce à des pans entiers de sa politique climatique.

NÉOCOLONIALISME ÉNERGÉTIQUE

La réalité industrielle finit aussi par rattraper les pays continuant de croire en la possibilité d'un mix 100 % renouvelable sans recourir au nucléaire. Ainsi l'Allemagne, ayant fermé ses dernières centrales nucléaires, se voit obligée de construire des centrales à gaz, dite pilotables, pouvant produire de l'électricité à la demande indépendamment des conditions météo. Mais pour que cela soit compatible avec les objectifs climatiques, ces centrales à gaz doivent être bas carbone, ce qui est impossible

« Le carbone n'ayant pas de frontière, que serait une politique climatique qui finalement se contente de déplacer les émissions de CO₂ hors des frontières de l'Europe par des délocalisations industrielles ? »

si on y brûle du gaz fossile. C'est là qu'on retrouve une nouvelle fuite en avant dans le discours en prétendant que ces centrales dans un proche avenir pourront brûler de l'hydrogène produit grâce à de l'électricité bas carbone provenant des énergies renouvelables. En attendant, l'Allemagne peut tranquillement continuer à y brûler du gaz fossile tout en sauvant la face en argumentant autour d'une future conversion à l'hydrogène.

Cette molécule d'hydrogène cristallise toutes les contradictions de la politique climatique européenne. Sans un recours massif à l'hydrogène, il est impossible de boucler un scénario 100 % renouvelable, impossible aussi de décarboner l'industrie et l'aviation. Le problème, c'est qu'il n'y aura pas suffisamment d'électricité en Europe pour produire la quantité nécessaire d'hydrogène. C'est là qu'intervient le recours aux importations : l'Allemagne et d'autres pays de l'UE envisagent de produire sur le sol africain de l'hydrogène avec des panneaux solaires pour, ensuite, le rapatrier en Europe. En clair, l'Europe fait subir aux pays du Sud qui manquent de tout les conséquences de ses choix énergétiques : une forme de néocolonialisme vert.

L'EMPREINTE CARBONE, GRANDE OUBLIÉE DES OBJECTIFS CLIMATIQUES

Enfin, l'Europe représente 10 % des émissions totales mondiales, cependant son empreinte carbone, en comptant les émissions importées donc (retranchées des exportations), se situe à 15 % de l'empreinte mondiale. L'Europe externalise ainsi une part non négligeable de ses émissions carbone au reste du monde (les produits importés et fabriqués ailleurs), mais elle exporte aussi massivement ses déchets toxiques, tout en laissant aux pays pauvres le soin d'extraire tous les minéraux et métaux dont elle a besoin. Il apparaît essentiel de se fixer des objectifs non pas seulement sur les émis- ►►

- sions territoriales et la neutralité carbone en 2050 mais aussi sur l’empreinte carbone de l’Europe.

Le carbone n’ayant pas de frontière, que serait une politique climatique qui finalement se contente de déplacer les émissions de CO₂ hors des frontières de l’Europe par des délocalisations industrielles ?

PROMOUVOIR UNE AUTRE LOGIQUE

Les dépenses autour des grands chantiers de la mobilité, de l’industrie, de l’habitat et de l’agriculture sont immenses. La succession de plans et dispositifs de l’UE depuis cinq ans n’est pas du tout à la hauteur de ces dépenses, et surtout continue de s’inscrire dans les dogmes libéraux faisant l’impasse sur les services publics, une véritable politique industrielle et de recherche, la solidarité entre pays européens, la création d’emplois, la formation.

« Les pays de l’UE sont les uns après les autres pris de panique par les mesures à prendre, si elles sont appliquées sans prévoir les conditions sociales, d’emploi, de formation nécessaire, avec le risque d’une explosion sociale généralisée. »

Elles font la part belle à la sécurisation des profits, les montants publics d’investissement et d’aides servent surtout à faire remonter les taux de profit avec un capitalisme plus que jamais sous perfusion des États. Enfin, le rôle de la Banque centrale européenne (BCE) doit être au service d’objectifs sociaux et environnementaux et non pas asseoir un peu plus la domination du capitalisme des pays du centre de l’Europe, Allemagne et France en tête. C’est un changement de paradigme complet dont a besoin l’Europe.

PROPOSITIONS DU PCF

Le parti communiste a élaboré un plan climat Empreinte 2050 qui va à rebours de ces logiques. Il s’agit par exemple de sécuriser les parcours professionnels grâce à un dispositif de « sécurité emploi formation », non pas seulement pour accompagner les nécessaires transitions et changement de métiers, mais aussi pour développer l’emploi et

élever les niveaux de qualification. Les métiers de la rénovation énergétique en particulier concernés avec un pic de 1,2 million de logements et bureaux rénovés par an, mais aussi ceux du nucléaire civil, des énergies renouvelables, de la filière de biogaz et de l’hydrogène, ce sont autant de métiers nouveaux qui remplaceront en partie les métiers liés à l’économie du gaz et du pétrole fossile d’ici 2050. L’objectif est de :

- de multiplier par 2,6 la part des déplacements en rail, grâce à la construction de nouvelles lignes, la réouverture d’autres lignes et le déploiement d’Intercités, de TER et de trains de nuit ;
- de faire passer le fret ferroviaire à 25 % (moins de 10 % aujourd’hui), grâce à un service public de la SNCF réunifié, au contraire de ce que préconise l’UE.

Ce sont des propositions concrètes du PCF qui pourraient inspirer une tout autre logique partout en Europe. De même que le secteur de l’énergie doit être regroupé autour un pôle public avec EDF, RTE et ENEDIS réunifiés, ainsi que Total et Engie nationalisés travaillant en coopération. C’est indispensable pour planifier et mutualiser tous les moyens et faire face au défi climatique en un temps record. Les services publics doivent être la solution, et non un objet de privatisation et de découpage. De même, les politiques austéritaires appauvrissant l’éducation nationale et la recherche doivent cesser, deux secteurs clés pour le climat.

Les dépenses pour la France sont estimées à près de 8 % du PIB, soit 187 milliards d’euros pour les politiques climatiques (non compris les nécessaires mesures d’adaptation au climat). Au vu de ces dépenses que tous les pays devront engager simultanément et en très peu de temps, l’Europe se doit de changer la nature de la BCE et son fonctionnement. Le critère de financement doit privilégier les dépenses pour le climat, l’emploi, les services publics, la formation, et non plus la spéculation ou les subventions pour le secteur privé qui souvent utilise l’argent public comme effet d’aubaine. ■

*Amar Bellal est membre du comité exécutif national du PCF.
Il est responsable du secteur Écologie.

En quoi les luttes féministes peuvent être un moteur pour le progrès social

Les luttes féministes se sont égrainées ces dernières années et ont marqué par leur ampleur l'actualité tant au niveau mondial qu'europpéen. Néanmoins, une grande vigilance est nécessaire afin que le capitalisme prédateur ne reprenne les différentes avancées qui ont été gagnées.

PAR CHARLOTTE BALAVOINE*

Ces luttes massives revêtent plusieurs aspects et formes : contre les violences faites aux femmes avec la chorégraphie *El violador eres tu*, démarrée au Chili en 2019 ; celle des travailleuses indiennes du secteur agricole en 2021 ou encore la déferlante #MeToo qui continue de faire des émules au niveau mondial. La remise en cause du patriarcat est aujourd'hui largement partagée. Pour autant, si les aspirations d'une large partie de la population à l'égalité sont manifestes, est-ce que ces luttes sont véritablement vecteur de progrès social pour toutes et tous en Europe ? Si l'Union européenne a fait avancer certaines causes « féministes », c'est avant tout parce que celles-ci s'inscrivent dans le dogme néolibéral. Ainsi, dès 1957, le traité de Rome intègre l'égalité salariale non pas pour des raisons progressistes, mais bien pour éviter une concurrence déloyale dans le cadre

du marché. Égalité qui reste par ailleurs sur le papier puisque, aujourd'hui encore, l'écart entre les salaires des femmes et ceux des hommes dans l'UE se maintient autour de 14 %. Il n'est que de 0,7% au Luxembourg, mais atteint 15,8 % en France, 18,3 % en Allemagne, et jusqu'à 22,3 % en Lettonie. En cela, la directive sur la « transparence salariale », adoptée en mars 2023, apporte certes des améliorations sur certains aspects (ceux qui relèvent de l'accès à la justice...). Elle n'améliorera cependant pas substantiellement la situation dans la mesure où les PME en sont exclues et sa retranscription dans la pratique n'aura lieu que dans huit ans.

FÉMINISME ET LUTTE DE CLASSES

« Le féminisme sans lutte des classes, c'est du développement personnel », peut-on lire sur certaines pancartes dans les manifestations. Et c'est bien là toute la contradiction des enjeux féministes au niveau européen : à qui servent-ils ? L'ampleur du mouvement féministe ces dernières années a imposé le débat de l'égalité dans la société. En soit, c'est déjà une victoire. Encore faut-il défendre « l'égalité » pour toutes les femmes. Le féminisme bourgeois prôné par les libéraux, mais aussi par une partie de la gauche, portera l'idée de l'émancipation individuelle ou d'une minorité. Cela s'exprime en matière de priorité politique par exemple par la directive sur la parité dans les conseils d'administration des entreprises, vu comme une « grande victoire » de la présidence ►►

« Garder la boussole du lien entre féminisme et anticapitalisme permet de ne pas sombrer dans la compromission et de continuer à œuvrer au progrès social et à l'émancipation de la société tout entière. »

- française de l'UE. Cela passe aussi par la négation de tout rapport d'exploitation dans la société, par le fait que finalement la « liberté de disposer de son corps » s'étendrait à sa commercialisation et donc à la défense et à la banalisation de l'exploitation sexuelle comme la prostitution ou de la GPA.

DIVISIONS ET CONTRADICTIONS

Mais les divisions et les contradictions existent aussi parmi les tenants du pouvoir. Pour une part, la bourgeoisie « traditionnelle » sera contre l'extension des mécanismes de marché et d'exploitation aux corps des femmes pour des questions morales, alors que pour la bourgeoisie « libérale » il s'agit d'ouvrir et de conquérir de nouveaux marchés « quoi qu'il en coûte ». La question est donc comment se servir de ces contradictions pour éviter que les femmes ne soient utilisées comme une variable d'ajustement d'un système capitaliste à bout de souffle. Le premier rôle des féministes est de lutter contre la régression sociale des droits des femmes jusque dans les institutions.

CONVENTION D'ISTANBUL

Dans la dernière période, on a pu observer des contradictions au sein même de la bourgeoisie libérale incarnée par Emmanuel Macron. Ainsi, alors que, dans l'UE, une femme sur trois a subi des violences physiques et/ou sexuelles depuis l'âge de 15 ans, et plus de la moitié des femmes ont été harcelées sexuellement, l'UE a enfin ratifié la convention d'Istanbul en juin 2023 et ce, malgré le recul conservateur, voire misogyne, de certains pays. Cette convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique est le premier instrument en Europe à établir des normes contraignantes visant spécifiquement à prévenir les violences fondées sur le sexe et le genre, à protéger les victimes de violences et à sanctionner les auteurs. Attention cependant, car s'il s'agit d'un « texte européen », il ne provient pas des institutions de l'UE puisque le Conseil de l'Europe est une assemblée où siègent les parlementaires nationaux de quarante-six États membres dont les vingt-sept de l'UE. Pendant des années, un certain nombre d'États ont bloqué la mise en œuvre de cette convention en refusant de la ratifier ou en quittant le processus, telles la Pologne en 2020 et la Turquie en 2021. C'est toutefois une victoire ! Le Parlement européen a d'ailleurs demandé à la Commission européenne, en septembre 2021, de

modifier les traités pour faire des violences basées sur le sexe ou le genre un crime au sens du droit européen, au même titre que le terrorisme, la traite des êtres humains, la cybercriminalité, l'exploitation sexuelle et le blanchiment d'argent. Là encore, il s'agit d'une avancée symbolique mais réelle. Le deuxième rôle des féministes est donc de mener la bataille idéologique, y compris parfois avec l'appui des forces libérales, afin que la remise en cause des schémas patriarcaux devienne majoritaire dans la société.

CONSTRUIRE LE RAPPORT DE FORCE

Mais c'est là que le bât blesse : alors que la bourgeoisie libérale, contrairement à la bourgeoisie traditionnelle, est plutôt favorable à intégrer le droit à l'avortement dans les traités ou à ratifier la convention d'Istanbul, dans le même temps elle refuse de donner les moyens matériels à la lutte contre les violences. C'est le cas de la révision en cours de la directive « sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique ». Le gouvernement du président Macron, ayant pourtant fait de l'égalité entre les femmes et les hommes la « grande cause nationale du quinquennat » refuse d'intégrer le « viol » dans cette directive sous prétexte qu'il n'y a pas de « définition commune du viol ». Sur ce sujet comme sur d'autres, le gouvernement français est celui qui bloque le plus d'avancées sociales ou même « sociétales » aujourd'hui à l'échelle de l'UE !

C'est donc bien de la question de la construction du rapport de force qu'il est question ici, comme pour toute avancée politique et sociale, et celui-ci se construit d'abord dans la rue et dans la société avant de pouvoir être imposé jusque dans les institutions. Il en va de même pour les luttes féministes en général : si celles-ci ne sont pas en lien avec les luttes sociales, alors elles ne bénéficieront au mieux qu'à une minorité, au pire elles seront totalement marginalisées. Si des compromis sont parfois nécessaires, garder la boussole du lien entre féminisme et anticapitalisme nous permet de ne pas sombrer dans la compromission et de continuer à œuvrer, par là même, au progrès social et à l'émancipation de la société tout entière. ■

*Charlotte Balavoine est conseillère politique au Parlement européen. Elle est responsable Europe du PCF.

POURQUOI ZELLE ?

PAR **MAARTJE DE VRIES***

Le mouvement de femmes « Zelle » (anciennement Marianne) est une contraction du pronom personnel néerlandais *ze* (qui signifie « elles ») et du français *elles*. « Cela signifie qu'ensemble, on est plus fortes ». Un nom bilingue pour une organisation bilingue qui prône aussi l'unité de la Belgique, parce que les préoccupations des femmes du nord et du sud du pays sont identiques.

Le PTB a fait le choix d'organiser les femmes au sein d'un mouvement, Zelle. Avec Zelle, nous luttons pour les droits des femmes. Pour un monde où l'égalité femmes-hommes soit une réalité. Chez nous, les femmes peuvent se rencontrer, se réunir, organiser des activités conviviales et mener des actions.

Aujourd'hui, on entend souvent dire que l'émancipation des femmes est terminée, que nous avons les mêmes droits que les hommes... mais c'est totalement faux. Les femmes sont par exemple bien plus nombreuses dans les emplois à temps partiel que les hommes, et ce n'est pas bien souvent par choix. Il y a un réel manque de services publics, notamment de crèches. Ce sont à nouveau les femmes qui diminuent leur temps de travail, ce qui va à l'encontre de leur indépendance économique. Le capitalisme n'a pas intérêt à voir disparaître le patriarcat car cela lui permet d'assurer des profits supérieurs. Prenez des secteurs où les femmes sont surreprésentées, comme celui de la vente ou du nettoyage. Ces secteurs sont sous-payés. Le capitalisme a sous la main une catégorie de travailleurs – en l'occurrence, les femmes, qui représentent quand même la moitié de la population – qu'il peut donc surexploiter.

Les femmes ont toujours lutté pour leurs droits et c'est comme ça qu'elles les ont

font avancer. Chaque année, Zelle participe aussi à la manifestation contre les violences faites aux femmes. Ces violences sont omniprésentes dans notre société. En 2023, il y a eu au moins vingt-cinq féminicides en Belgique.

Les principales revendications de Zelle sont :

- Un salaire minimum à 17 euros de l'heure (contre 12,5 euros aujourd'hui), afin de renforcer l'indépendance financière des femmes ;
- Des investissements pour des crèches de qualité, abordables ;
- Une approche ambitieuse sur les violences faites aux femmes. Nous demandons que ces violences dont sont victimes les femmes soient une véritable priorité du gouvernement belge. Il faut débloquer des budgets, notamment au sein de la justice et de la police, pour qu'il y ait suffisamment de magistrats formés, que les plaintes puissent être suivies, que les victimes soient correctement accueillies et prises en main au sein de la police... Au niveau européen, nous demandons que la Belgique donne un carton rouge aux règles d'austérité. Couper au moins 27 milliards d'euros supplémentaires alors que les services publics sont déjà exsangues ne va certainement pas favoriser la lutte contre les violences faites aux femmes. Nous avons besoin au contraire d'investissements pour pouvoir appliquer dans la pratique la convention d'Istanbul ;
- Le droit à l'IVG. Nous pensons que chaque femme a le droit de choisir de devenir mère ou non et qu'il est essentiel de défendre ce droit. Nous demandons l'élargissement du droit à l'avortement avec l'allongement du

délai à vingt semaines (douze semaines actuellement en Belgique) et la suppression du délai de réflexion. Plus de cinq cents femmes vont avorter à l'étranger chaque année du fait du délai trop court actuellement.

Enfin, en plus de nos activités locales et conviviales, nous participons à de nombreux événements nationaux, afin de donner une visibilité au mouvement des femmes.

En 2024, Zelle se mobilisera évidemment le 8 mars, avec toutes ces revendications, pour la journée internationale de lutte pour les droits des femmes. Nous soutenons l'appel à la grève féministe. Car lorsque les femmes s'arrêtent, le monde s'arrête. Des préavis de grève couvrant tous les secteurs de travail sont déposés par les syndicats en Belgique pour le 8 mars. Dans de nombreuses entreprises, des actions sont menées : de sensibilisation à l'égalité femme/homme, des actions symboliques et des arrêts de travail. Les travailleuses et travailleurs participent également à des rassemblements syndicaux et aux manifestations organisées par le monde associatif. Il y a des actions dans les secteurs « féminins » mais aussi dans des entreprises comme l'automobile.

Nous serons aussi présentes à Mani-Fiesta le festival de la solidarité les 7 et 8 septembre, où nous collaborons à un programme féministe, avec des invitées internationales, des débats sur tout ce qui concerne les luttes des femmes, des activités de bien-être, du sport avec des équipes féminines.

***Maartje De Vries** est présidente de l'organisation de femmes du Parti du travail de Belgique (PTB).

L'ESPAGNE PIONNIÈRE DES LUTTES CONTRE LES VIOLENCES À L'ÉGARD DES FEMMES

DEUX QUESTIONS À **MARIA-EUGENIA PALOP RODRIGUEZ** *

L'Espagne est souvent décrite comme pionnière dans la lutte contre la violence à l'égard des femmes, notamment en plaçant la question du consentement au cœur du Code pénal. Quelles sont les leçons de ces luttes pour Sumar (coalition espagnole de gauche impulsée par Yolanda Diaz, membre du Parti communiste d'Espagne) ?

L'Espagne est pionnière dans la lutte contre les violences machistes depuis des décennies. Nous avons une loi sur la violence fondée sur le genre depuis 2004 ; des tribunaux sur la violence à l'égard des femmes ont fait d'énormes progrès ces dernières années. Aujourd'hui, nous renforçons cette loi avec un « pacte d'État » pour remédier à ses carences et insuffisances. Nous n'avons jamais cessé de travailler. La loi sur la liberté sexuelle, qui traite du développement de la convention d'Istanbul, entre autres choses, et la criminalisation du viol en tant qu'absence de consentement, s'enracinent dans la condamnation de « La Manada » (voir encadré) et dans la mobilisation populaire à laquelle elle a donné lieu. Les femmes voulaient qualifier de viol ce qui était un viol et non uniquement un abus. C'est à cette exigence que la loi

répond. Il ne s'agissait donc pas d'augmenter les sanctions, mais de qualifier correctement l'acte, d'appeler un chat un chat. Il ne faut pas oublier que la lutte contre les violences machistes exige bien plus que l'utilisation du Code pénal ... Il est nécessaire d'éduquer et de mettre en œuvre une politique préventive et un calendrier social. En tant que Sumar, nous valorisons la loi de la liberté sexuelle comme un pas en avant incontestable et son déploiement est considéré comme essentiel.

Quelles sont les priorités et les perspectives dans ce domaine au niveau européen ?

Dans l'Union européenne, nous avons parcouru un long chemin en matière de lutte contre la violence à l'égard des femmes, même si nous n'avons pas réussi à faire de la violence basée sur le genre un eurocrime, ni à intégrer le viol en tant qu'infraction pénale dans la directive sur la lutte contre les violences contre les femmes. Je crois que ces deux objectifs ne sont toujours pas atteints. Nous attendons également la qualification du droit à l'avortement en tant que droit fondamental, indépendamment du droit à la santé. La réforme des traités devrait tenir

compte de cette exigence et, en outre, renforcer le pilier social de l'UE, qui est essentiel pour les femmes.

Sur ce terrain aussi nous avons avancé, mais il reste encore du travail à faire. Le retour au pacte de stabilité pourrait tuer dans l'œuf ces avancées et entraîner une régression totale du droit des femmes. Bien sûr, je pense aussi qu'il est très important que la perspective de genre soit intégrée dans la lutte pour l'environnement. Il ne s'agit pas seulement d'inverser le changement climatique, nous devons changer le modèle de production et les femmes, qui sont de plus en plus victimes de la dégradation de l'environnement, peuvent prendre la tête de ce changement. Enfin, mettre sur pied la stratégie européenne en matière de soins est indispensable pour améliorer la vie des soignants, et changer la relation déséquilibrée qui existe actuellement entre le secteur productif et la reproduction de la vie. Cela pourrait être une véritable révolution.

***Maria-Eugenia Palop Rodriguez** est députée européenne du groupe « The Left », membre de la commission Femme.

L'affaire du viol de « La Manada », également connue sous le nom d'affaire « de la meute de loups », a commencé avec le viol collectif d'une jeune femme de 18 ans le 7 juillet 2016 lors des célébrations de San Fermin à Pampelune. Cinq hommes, dont un membre de la garde civile et un autre de l'armée espagnole, se sont filmés et ont diffusé sur les réseaux une vidéo où ils agressent et violent à plusieurs reprises la jeune fille dans le vestibule d'un immeuble. Malgré les preuves flagrantes, ils ne sont condamnés jeudi 26 avril 2018 que pour « abus sexuels » et « abus de faiblesse ». Cette condamnation, très inférieure aux réquisitions du parquet, a entraîné des mobilisations énormes dans tout le pays et une révision de la définition du viol en droit espagnol.

AVRIL EST TOURNÉ VERS L'AVENIR !

PAR **SANDRA MARIA DE BRITO PEREIRA***

La révolution d'avril, qui a commencé le 25 avril 1974, était une vraie révolution pour les femmes portugaises. Pendant les quarante-huit ans de la dictature fasciste (1926-1974), la situation des femmes était caractérisée par l'absence de droits. Elles étaient réduites à une simple position subalterne dans la société.

La révolution d'avril a ouvert les portes aux femmes pour qu'elles obtiennent une place digne dans la société, sur un pied d'égalité avec les hommes, et pour qu'elles gagnent leurs propres droits.

Les profonds changements démocratiques dans les domaines du travail, du droit de la famille, la création d'infrastructures sociales (crèches, garderies, etc.) et d'infrastructures de base (réseaux d'eau et d'assainissement, électricité, etc.), la création, l'expansion et le renforcement des services de santé publique, d'éducation et de sécurité sociale ainsi que l'accès à la culture ont eu un effet immédiat et significatif sur l'amélioration de la vie des femmes portugaises.

Cependant, la réalisation des droits des

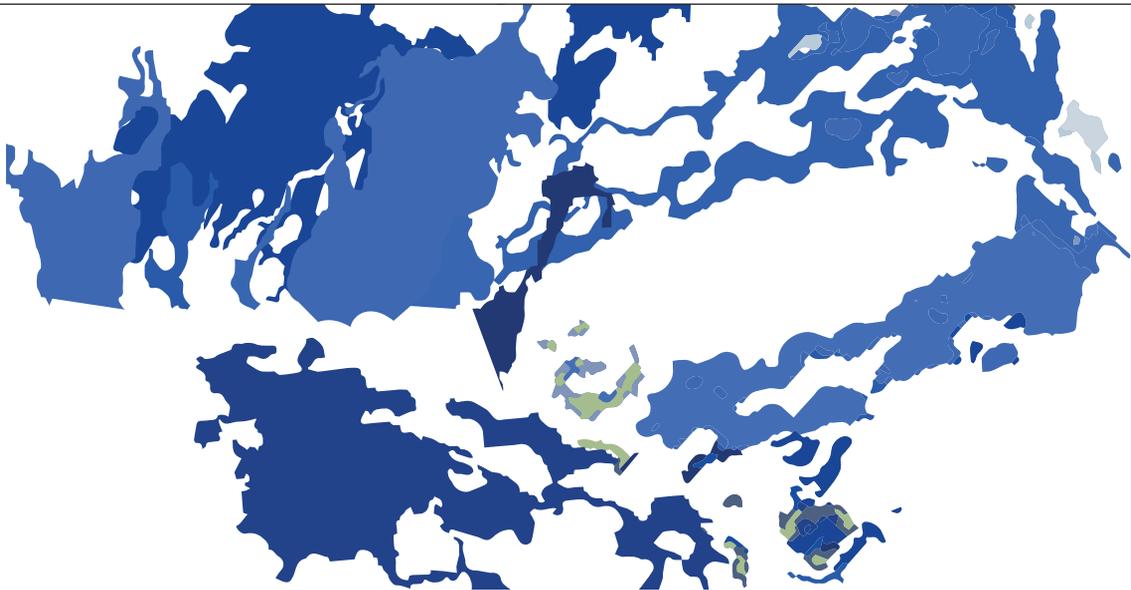
femmes, inscrits dans la Constitution de la République Portugaise de 1976, n'a pas été entièrement mise en œuvre, à cause des politiques de droite menées par les gouvernements successifs du Parti socialiste (PS), du Parti social-démocrate (PSD) et du Parti populaire (CDS) depuis 1976. Le principe du salaire égal à travail égal, la réconciliation de la vie personnelle, familiale et professionnelle, le droit à la santé, spécifiquement les droits sexuels et reproductifs, sont, entre autres, des droits importants.

Dans une situation où les problèmes et la régression sociale, particulièrement ressentis par les femmes, s'accroissent de grands intérêts économiques et financiers promeuvent des idées réactionnaires, y compris à travers les médias. Ces projets antidémocratiques cherchent à canaliser le mécontentement résultant de politiques de droite, afin d'assurer leur continuation et leur aggravation. Faussement présentées comme antisystème, ces forces représentent le pire. Le combat contre l'extrême peut seulement être menée à

bien en rompant avec les politiques de droite, dans chaque pays et dans l'Union européenne, et en mettant en œuvre une vraie politique alternative qui garantisse les droits et puisse répondre aux aspirations légitimes des travailleurs, du peuple et, par conséquent, des femmes.

C'est en se basant sur les valeurs de la révolution d'avril que nous intervenons pour les droits des femmes, en mettant la centralité du travail avec des droits, en valorisant les salaires et en luttant contre la précarité, en reconnaissant les droits des travailleuses tels que le congé maternité ou d'allaitement ; en renforçant les services publics qui ont un effet significatif sur la réalisation des droits des femmes, en luttant contre toutes les formes de violence contre les femmes, en investissant dans leur prévention.

***Sandra Maria de Brito Pereira** est membre du Parti communiste portugais (PCP). Elle siège au Parlement européen depuis 2019.



UNE POLITIQUE DE GAUCHE EST FÉMINISTE !

PAR HEIDI AMBROSCH*

La pandémie de covid-19 l'a montré une fois de plus : en Autriche, les femmes ont fourni 60 % du travail de soin (Fürsorge), non rémunéré, ce qui représente une valeur de 108 milliards d'euros (27 % de la création de valeur totale). En ce qui concerne le travail rémunéré, l'Autriche est l'un des deux pays (avec l'Estonie) où l'écart salarial entre hommes et femmes est le plus important. Le travail du soin, en tant que travail domestique, reste précaire, privé et féminin, et l'un des piliers du capitalisme. Le changement de système et la politique féministe sont donc étroitement imbriqués.

Les guerres et l'exil, l'inflation et les difficultés à boucler les fins de mois, le surmenage et le *burn-out* affectent en premier lieu et particulièrement les femmes. Nous, l'assemblée des femmes du Parti communiste autrichien (KPÖ), prônons une redistribution du temps, de l'argent et du travail, afin que l'accent soit mis sur les besoins des personnes et non sur les profits. La revendication centrale de toutes les

campagnes électorales est : ce dont tout le monde a besoin doit être accessible à tous et toutes : cela s'applique avant tout au logement, à l'énergie, à l'alimentation et aux transports publics, tous ces domaines doivent être financés par des impôts sur la fortune et les successions.

À toutes les occasions, nous mettons en avant ces propositions :

- Le droit à des places gratuites dans les structures d'accueil pour enfants et leur développement sur l'ensemble du territoire, la mise en place de collèges et lycées uniques accueillant tous les enfants toute la journée. La sélection scolaire s'opère après l'école primaire (*Volksschule*), à partir de 10 ans. Environ 37 % des élèves intègrent l'école d'enseignement général (*Allgemeinbildende höhere Schule : AHS*), pour une durée de huit ans, les deux tiers restants se dirigeant vers la *Mittelschule* (à destination des écoles professionnelles ou lycées techniques).

- La dépénalisation de l'interruption de grossesse (en Autriche, l'interruption volontaire de grossesse ne garantit l'impunité pénale que pendant les trois premiers mois), sa prise en charge par les caisses d'assurance maladie et le développement de la prévention contre les violences faites aux femmes. Selon la loi autrichienne de 1975, l'avortement n'est pas dépénalisé. Les hôpitaux publics et les cliniques privées qui pratiquent les avortements sont concentrés dans l'est du pays. À l'ouest, seuls quelques cabinets médicaux privés pratiquent des avortements, à des coûts très élevés. Le nombre d'avortements pratiqués est estimé à trente mille chaque année.
- Le droit à la participation à la vie politique pour toutes celles et tous ceux qui vivent en Autriche depuis plus d'un an et la naturalisation des enfants nés sur le sol autrichien.

*Heidi Ambrosch est porte-parole des femmes du KPÖ.

Pas d'Europe sociale sans conquête de pouvoirs sur l'argent et le capital !

Construire l'Europe sociale, c'est apporter des réponses aux attentes profondes exprimées par les citoyennes et les citoyens. Cela ne se fera pas sans la mise en cause du capitalisme et de nouvelles conquêtes pour le monde du travail.

PAR ÉVELYNE TERNANT*

À chaque élection, les forces de gauche, y compris celles qui ont participé activement aux fondements néolibéraux de l'Union européenne, font campagne sur leur désir d'« Europe sociale ».

Or, « l'Europe sociale » ne saurait se limiter à une harmonisation sociale et fiscale par le haut, grâce à un SMIC européen et une taxation minimale des

entreprises. Certes, cela fait consensus à gauche. Mais « l'Europe sociale », c'est aussi apporter des réponses aux attentes profondes exprimées par les citoyennes et les citoyens : comment empêcher les délocalisations ? Comment sécuriser l'emploi, réduire le temps de travail, élever les salaires et la protection sociale ? Comment développer les services publics à la hauteur des immenses besoins sociaux et écologiques ?

LES OBJECTIFS ET LES MOYENS DE « L'EUROPE SOCIALE »

Des enjeux qui se heurtent à la colonne vertébrale de l'Union européenne qu'est le principe de « concurrence libre et non faussée », au nom duquel :

- elle a laissé les multinationales exacerber la concurrence entre les systèmes sociaux et fiscaux des États membres ;
- elle s'est placée sous la dépendance des marchés financiers ;
- elle a défilé les grands services publics.

Mais l'UE a aussi, face aux chocs successifs de la crise financière de 2008, de la pandémie de 2020, de la transition écologique et de la guerre en Ukraine, transgressé régulièrement ses propres règles.

La BCE, conçue pour appliquer des politiques monétaires restrictives, a dû lâcher les vannes de la création monétaire en achetant aux banques des titres de dette publique sans limite, et finalement, contrairement à ce qui était prévu, financé massivement les États. Un plan européen de relance post covid inédit, baptisé *NextGenerationUE*, a mis quelque 750 milliards d'euros à disposition des États membres, suivi par des programmes sectoriels de soutien à l'industrie. Le carcan budgétaire plafonnant les déficits et les dettes n'a pas résisté au « quoi qu'il en coûte » de la covid ; les contraintes ont été suspendues jusqu'à la fin de 2023 et leur réintroduction officielle en 2024 semble plus formelle que réelle. La France a cinquante-deux ans pour retrouver la norme de la dette publique !

L'UE s'est donc elle-même affranchie de la lettre des traités, mais à chaque fois pour mieux soutenir le capital. Ainsi, la création monétaire massive de la BCE n'a pas servi à développer les services publics : elle a alimenté les marchés financiers. Le plan *Next-Generation* a imposé une conditionnalité sur des réformes structurelles antisociales : pour la France, c'était l'engagement – tenu – de réformer l'assurance chômage et les retraites. Financé par appel aux marchés financiers, il a contribué à les développer au lieu de les affaiblir.

Si la perspective politique doit rester une refondation de l'Europe sur d'autres bases que les traits actuels, le fonctionnement récent de l'UE montre l'existence de leviers et d'outils qui pourraient être mobilisés dès maintenant pour répondre concrètement aux besoins des peuples, au lieu d'être utilisés au ser-

vice du capital. Construire avec les luttes un rapport de force politique et des victoires dans ce sens serait une avancée décisive vers la transformation profonde de l'UE.

FAIRE RECULER LA TOUTE-PUISSANCE DES MULTINATIONALES

Le premier enjeu est de mordre sur les pouvoirs des multinationales en les assaillant par trois côtés : les droits des salariés, les aides publiques, et les obstacles au libre-échange.

Droits et pouvoirs des salariés

Obtenir des droits et des pouvoirs décisionnels des comités d'entreprise européens (CEE) est un combat d'importance majeure qui suppose :

- des droits d'information étendus ;
- des droits suspensifs sur les décisions de délocalisation, de transfert d'activités ;
- la possibilité de faire des contre-propositions et d'obtenir des financements des banques, de la Banque européenne d'investissement ou de fonds européens spécifiques.

Le patronat européen ne s'y trompe pas et veille au grain, puisqu'il a réussi à limiter le pouvoir des CEE, interdits à ce jour « de ralentir le processus décisionnel au sein des entreprises » !

Le monopole du pouvoir décisionnel du patronat sur les stratégies des entreprises n'est contesté par aucun autre programme européen à gauche.

Le levier des aides publiques

L'ampleur des aides aux entreprises, tant à l'échelle nationale qu'euro-péenne, donne un levier puissant pour influencer sur les stratégies des entreprises, en les conditionnant de façon stricte à des objectifs d'emploi, de formation, de salaires et de transformation écologique, avec un suivi associant les salariés et des sanctions en cas de non-respect des engagements. C'est tout le contraire de ce qui se passe aujourd'hui. Par exemple, le programme sectoriel d'hydrogène *Hy2 Tech* finance abondamment les entreprises sans la moindre condition de localisation de l'outil industriel : General Electric, multinationale américaine, émerge, alors qu'elle a détruit une partie du potentiel industriel français dans l'énergie et poursuit ses délocalisations vers les États-Unis. Faire prévaloir au moyen des aides ►►

« Une politique monétaire sélective est un moyen puissant pour désintoxiquer l'économie du critère de la rentabilité financière et du diktat de la finance. »

►► publiques d'autres critères que la rentabilité financière du capital serait une avancée importante vers l'« Europe sociale ».

Si la conditionnalité environnementale se retrouve dans les autres programmes de gauche, l'emploi est le grand oublié, alors qu'il est la condition *sine qua non* de la transition écologique.

Remettre en cause le libre-échange

La révolte des agriculteurs montre l'impossibilité de préserver un modèle d'agriculture raisonnée avec des prix agricoles qui dépendent des marchés mondiaux spéculatifs et des diktats de l'industrie agroalimentaire ou de la grande distribution. Le libre-échange est un rouleau compresseur des normes sociales et environnementales ; il faut en sortir sans pour autant s'engager dans l'engrenage d'une guerre économique des taxes. L'enjeu est de

« Si la perspective politique doit rester une refondation de l'Europe sur d'autres bases que les traités actuels, le fonctionnement récent de l'UE montre l'existence de leviers et d'outils qui pourraient être mobilisés dès maintenant pour répondre concrètement aux besoins des peuples, au lieu d'être utilisés au service du capital. »

réguler le commerce international avec une autre conception de la mondialisation, fondée sur des « traités de maîtrise du commerce international », adossés à des coopérations à but partagé, construites avec les professionnels, les salariés, les citoyens, et arbitrées par la puissance publique. Si taxes il y a, les recettes doivent être mutualisées pour élever les normes sociales et environnementales des pays en retard. Au protectionnisme nationaliste, nous opposons des protections nationales coopératives. Les luttes des paysans peuvent aboutir à des avancées décisives dans ce sens.

S'ÉMANCIPER DES MARCHÉS FINANCIERS

Il n'est pas exagéré d'évoquer une véritable « dictature mondiale des marchés financiers » : elle

s'exerce sur les politiques publiques, avec la menace des agences de notation et du coût de la dette publique et sur les gestions des entreprises, avec les exigences de rendement financier qui écrasent les dépenses humaines. Il ne peut y avoir de souveraineté populaire effective sans émancipation des marchés financiers.

Sortir le financement public des griffes des marchés financiers

À terme, une refondation des traités s'impose, pour placer la BCE sous le contrôle partagé du Parlement européen et des parlements nationaux, modifier ses missions pour y inclure la croissance durable, la sécurisation de l'emploi et le développement des services publics.

Mais, dans l'immédiat, il est possible de réorienter une partie de ses financements sans changer les traités : la BCE pourrait financer directement un « fonds européen pour le développement social et écologique solidaire » dédié aux services publics, dès lors qu'il aurait le statut d'institution financière. L'obstacle est donc de nature politique. Il est important de mettre en avant cette proposition concrète de financement immédiat, de l'assortir d'une exigence de gouvernance démocratique, avec des syndicats de salariés, des élus nationaux et européens, qui pourrait préfigurer l'organisation de la future BCE.

Une nouvelle politique du crédit bancaire

Changer l'orientation de la BCE, ce n'est pas seulement changer ses rapports avec les États, c'est aussi impulser une nouvelle politique du crédit bancaire. La BCE peut, par un refinancement sélectif des banques, orienter la destination du crédit bancaire : en les incitant, par des taux nuls ou négatifs, à accorder des crédits pour l'emploi, pour des activités sociales et écologiques utiles ; en les pénalisant, par des taux lourds, lorsqu'elles financent des destructions d'emplois, des spéculations financières, ou des énergies fossiles. Une telle sélectivité des prêts de la BCE existe déjà à l'encontre des banques qui financent les énergies fossiles. Il suffit d'élargir les critères. Une politique monétaire sélective est un moyen puissant pour désintoxiquer l'économie du critère de la rentabilité financière et du diktat de la finance.

Privés des titres de la dette publique, concurrencés par un crédit bancaire peu coûteux, les marchés financiers ne tarderaient pas à se dégonfler comme des ballons de baudruche.

Sortir du carcan budgétaire.

Même s'ils ont été levés régulièrement dans les situations de crise, comme lors de la pandémie, les verrous posés sur les dépenses publiques par les traités doivent sauter, car ils fonctionnent néanmoins comme menace permanente de réactivation, d'autant que le projet sous-jacent est d'aller vers une « union budgétaire » inscrivant dans un cadre législatif une obligation de quasi-équilibre permanent des budgets, avec un déficit maximum de 0,5% du déficit structurel. Doivent disparaître du même coup la surveillance supranationale des budgets nationaux du « semestre européen », le système de « recommandations-sanctions » sur les réformes structurelles.

À ces contraintes de convergence sur des critères néolibéraux, il faut substituer une coordination à des fins d'harmonisation sociale, écologique et fiscale par le haut. Le financement monétaire par la BCE est l'angle mort des programmes européens des autres forces de gauche, qui prévoient des financements par l'impôt, avec un ISF climatique qui ne pourrait pas répondre à l'ampleur des besoins, ou l'appel au marché financier, qui renforcerait la soumission à la finance.

L'ÉCONOMIE DE GUERRE ET L'HÉGÉMONIE DU DOLLAR CONTRE « L'EUROPE SOCIALE »

On ne peut questionner l'Europe sociale sans porter le regard sur les relations de l'Europe avec le reste du monde, tant certaines d'entre elles sont déterminantes.

En premier lieu, il y a urgence à stopper l'engrenage de l'économie de guerre dans lequel les dirigeants européens avancent à marche forcée. On ne pourra pas répondre aux défis sociaux et écologiques dans la fuite en avant des budgets européens de la défense et le soutien au complexe militaro-industriel. L'Europe du capital peut aisément s'accommoder de la guerre : pas « l'Europe sociale ». La seconde urgence est de s'extraire de l'hégémonie du dollar qui est le canal de transmission de la domination économique, militaire et politique de l'impérialisme nord-américain. Le rapport avec « l'Europe sociale » ? Le dollar permet à l'État étatsunien, en finançant ses dépenses internationales avec sa propre monnaie, de conquérir le monde avec ses multinationales et ses bases militaires. Il

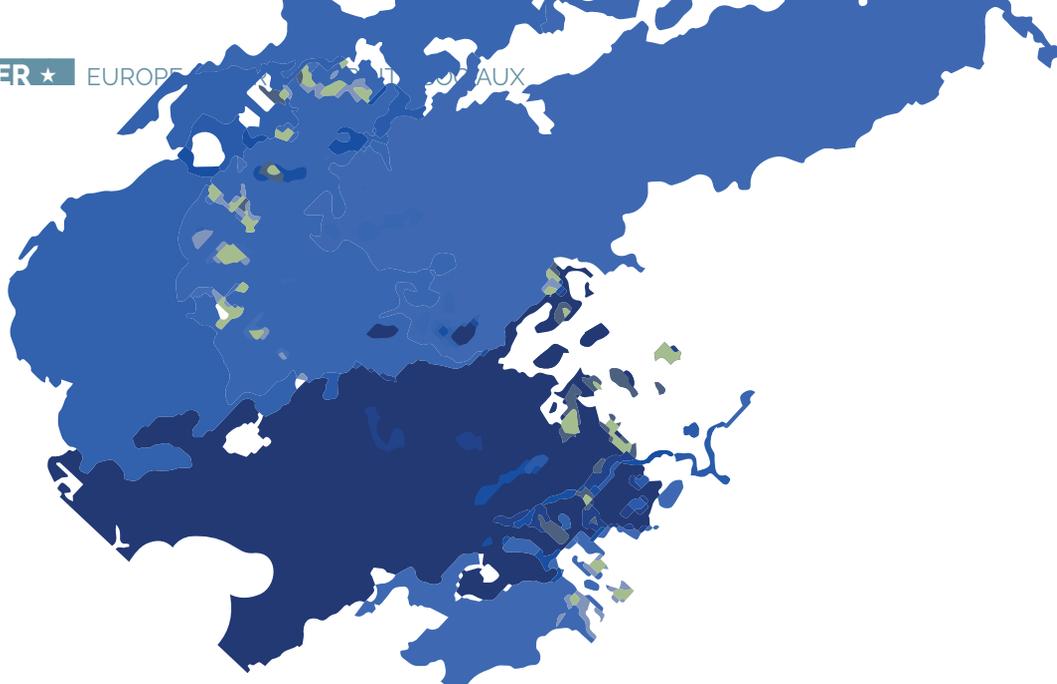
« La BCE pourrait financer directement un "fonds européen pour le développement social et écologique solidaire" dédié aux services publics, dès lors qu'il aurait le statut d'institution financière. »

« La création monétaire massive de la BCE n'a pas servi à développer les services publics : elle a alimenté les marchés financiers. »

peut ainsi, au nom du principe d'extraterritorialité, imposer des sanctions aux entreprises du monde entier pour le plus grand profit des siennes. Il lui permet de dicter sa politique monétaire au reste du monde, et d'infliger une hausse des taux d'intérêt coûteuse pour les peuples et la planète. Le soutien de l'Europe aux propositions de création d'une monnaie commune mondiale, portée depuis longtemps par le PCF et aujourd'hui partagée par les BRICS (groupe de dix pays qui se réunissent en sommets annuels : Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud, Égypte, Émirats arabes unis, Éthiopie et Iran), serait un point de bascule majeur dans l'ordre du monde. En réalité, pour advenir, « l'Europe sociale » a besoin que tous ces combats d'émancipation soient menés et fassent reculer les dominations qui font peser un risque existentiel sur les peuples et la planète.

Sur ces sujets, la fracture à gauche est considérable, avec certaines positions bellicistes et atlantistes qui sont aux antipodes de ces analyses. Notre « Europe sociale » ne promet pas des jours meilleurs sans conquêtes de pouvoirs sur l'argent, celui des entreprises, des banques et des États ! Elle est un appel à construire un rapport de force gagnant par les luttes, autour de propositions concrètes, éclairées par la mise en perspective d'un projet de transformation émancipateur, internationaliste et pacifiste pour l'Europe et le monde. ■

*Évelyne Ternant est économiste. Elle est membre du comité exécutif national du PCF.



2019-2023 : regard sur l'Europe sociale

Entre timides victoires sociales, promesses creuses et retour de l'austérité, les espoirs d'une Europe sociale ont été très limités..

PAR **MARC BOTENGA***

L'Europe sociale. Cette grande promesse reste aujourd'hui un mirage. Personne à gauche n'en disconvient. La social-démocratie n'a toutefois pas cessé de répéter que nous allons dans la bonne direction. Elle se servira de victoires prudentes comme la directive sur le salaire minimum, pour prouver que nous serions bel et bien en route pour l'Europe sociale. Fondamentalement, c'est la thèse de l'Europe imparfaite, inaccomplie, qu'il faudrait renforcer. Peu importe qu'en réalité ces victoires partielles aient été arrachées par les syndicats et les travailleurs après des années de lutte contre les institutions européennes, la social-démocratie y voit une preuve d'une fantomatique Europe sociale. Cela vaut pour la directive sur le salaire

minimum ou la fixation de règles plus strictes sur l'amiante en faveur de la santé des travailleurs. Cela aurait aussi valu pour la directive pour les travailleurs des plateformes, imposée à l'agenda par une mobilisation des travailleurs et de leurs organisations, soutenue par les eurodéputés de gauche.

PLANS D'AUSTÉRITÉ ET ATTAQUE DES DROITS SOCIAUX

La réalité est tout à fait autre. Cette législature aura préparé la plus grande attaque contre les droits sociaux depuis longtemps : le retour de l'austérité. Après la crise financière de 2008, la Grèce a été contrainte de mettre en œuvre des mesures d'austérité draconiennes. Plusieurs autres pays européens, dont l'Espagne, le Portugal, l'Irlande et l'Italie, ont également mis en œuvre des programmes de ce type. Les conséquences se sont avérées à chaque fois catastrophiques. Les mesures d'austérité se sont traduites par une réduction du financement des services publics essentiels tels que les soins de santé, l'éducation et les programmes de protection sociale. Ces mesures ont eu une influence sur la disponibilité et l'efficacité des services : temps d'at-

« Il est clair que la seule façon d'arrêter le bain de sang social ce sera la mobilisation. »

tente plus longs pour les opérations chirurgicales, classes surpeuplées à l'école et accès réduit aux aides et prestations sociales. Bruno Palier, directeur de recherche du CNRS à Sciences Po, dit même que les dépenses sociales, considérées comme un poids pour l'économie, sont les premières concernées par les plans d'austérité.

C'est devenu un fait connu : les hôpitaux en Europe sont en sous-effectif et peinent à soigner correctement, les écoles n'ont plus de moyens, les services publics dans leur totalité s'étiolent. Près de la moitié des Européens hésitent à allumer le chauffage, qui coûte trop cher. Les transports publics se dégradent et ne répondent plus aux besoins des travailleurs, l'âge de la retraite est revu à la hausse, les logements sont trop chers et mal isolés.

Cette dégradation visible au jour le jour de nos acquis sociaux n'est pas le fait d'une évolution naturelle. Elle est le résultat d'attaques répétées, ciblées et organisées à l'encontre des droits sociaux. Elle est le résultat de coupes budgétaires dans les services publics, qui sont soumis à une privatisation impitoyable, faisant baisser leur qualité tout en augmentant le coût. L'une des arènes dans lesquelles cette casse s'opère se trouve au niveau européen, dans les salles feutrées du conseil de l'Union européenne, de la commission et du parlement européens.

Lors de la covid-19, le pacte de stabilité et de croissance, un des piliers de la gouvernance économique, a été suspendu. En d'autres mots, en à peine deux semaines, toutes les règles européennes – sacrosaintes – ne valaient plus rien. Il fallait sauver l'économie, les entreprises. Revendication systématiquement ridiculisée par les partis traditionnels pendant la campagne électorale, la suspension de l'austérité demandée par la gauche authentique venait d'être appliquée. Face à l'urgence, c'était du bon sens. Des années d'austérité nous avaient laissés désarmés face à toute pandémie, avec des hôpitaux en état d'urgence avant même l'arrivée de la covid-19.

LE RETOUR DES RÈGLES BUDGÉTAIRES

Hélas, celles et ceux qui croyaient que les institutions européennes avaient vu la lumière grâce à la pandémie et changeraient de cap définitivement, se trompaient. Depuis la suspension du pacte de stabilité, la Commission européenne, soutenue par les gouvernements des États-membres, a systématiquement, une fois par an, proposé le retour des règles budgétaires. Différents rapports approuvés par une majorité du Parlement européen allaient aussi dans ce sens.

Sans surprise, après une pause de quatre ans, les institutions européennes et les gouvernements – y compris les sociaux-démocrates du continent – ont décidé de revenir à l'austérité en imposant des coupes budgétaires pouvant aller jusqu'à 100 milliards d'euros l'année prochaine. Avec dans le poste de pilotage la commission, mais aussi les gouvernements nationaux, c'est une casse sociale énorme qui se prépare. Les règles seront à certains égards plus strictes encore que les critères de Maastricht. Pour les pays qui ne respectent pas les objectifs, une réduction du déficit structurel à 1,5 % est envisagé. Maastricht parlait de 3 %. Il s'agit d'une attaque contre les conquêtes sociales, dont on exigera des baisses de salaires ou une hausse ultérieure de l'âge de la retraite. En Belgique, par exemple, le système d'indexation automatique des salaires est en ligne de mire de l'Union européenne.

« Un vaste programme d'investissement public européen, soutenu par la BCE et la Banque d'investissement, dans leurs capacités respectives, peut aider à surmonter les inégalités structurelles entre les États membres et les régions. »

La fédération de syndicats européens de l'industrie Industriall regrette : « Après la crise Covid 19 et la crise du coût de la vie, les citoyens européens attendaient une réforme différente qui aurait plutôt assuré la solidarité européenne et mis les finances publiques au service de la création d'emplois de qualité, de services publics forts, de la protection des personnes et d'une convergence sociale vers le haut. »

Ces règles représentent également un grave problème au niveau démocratique, car elles enferment les futurs gouvernements aux différents niveaux dans un carcan budgétaire intenable pour les années à venir.

DES ALTERNATIVES MISES SUR LA TABLE

La gauche au Parlement européen s'est systématiquement opposée au retour de ces règles. Avec les syndicats, nous avons alerté sur les conséquences ►►

►► et montré que leur adoption n'était pas du tout une fatalité. Au conseil un seul pays pouvait bloquer, puisque le bras correctif du pacte requiert une approbation à l'unanimité.

L'austérité est un choix. Le choix de la destruction sociale. Le choix d'offrir nos services sociaux au secteur privé, pour le profit.

Nous avons mis sur la table des alternatives. La mise en œuvre d'une politique fiscale équitable ciblant les grandes entreprises et les milliardaires peut faire partie des solutions de financement. Parallèlement, un vaste programme d'investissement public européen, soutenu par la Banque centrale européenne et la Banque d'investissement, dans leurs capacités respectives, peut aider à surmonter les inégalités

structurelles entre les États membres et les régions grâce à une spirale vers le haut. Nous avons souligné le besoin de rompre avec la politique autodestructrice de la BCE qui rend tout emprunt collectif plus cher par la hausse des taux d'intérêt.

Mais, surtout, nous avons été dans la rue avec les travailleurs et leurs syndicats. Parce qu'il est clair que la seule façon d'arrêter le bain de sang social ce sera la mobilisation. Des travailleurs. En Europe. Et comme les travailleurs des plateformes, ceux de RyanAir, ceux d'Amazon, nous ne lâcherons rien face à cette union du capital. ■

***Marc Botenga** est député européen du Parti du travail de Belgique (PTB).

Le PGE, un projet politique solidaire

Le PGE a toujours lié dans ses combats son opposition aux principes de l'Europe des marchés et de la finance, à la promotion d'une autre Europe de la solidarité et du progrès social.

PAR **PIERRE LAURENT***

La construction d'une Europe sociale favorable à une harmonisation vers le haut des droits des travailleurs en Europe a été dès sa création à Rome en 2004 un objectif central du Parti de la gauche européenne. Conçu comme un espace confédéral rassemblant des partis attachés à des objectifs communs de lutte pour une Europe de paix et de justice sociale, librement associés mais restant indépendants et souverains, ce nouveau parti européen se voulait un prolongement du seul lieu politique de coopération progressiste européen qu'était alors le groupe de la Gauche unitaire européenne au Parlement européen. Les partis fondateurs du PGE, dont le PCF qui en fut un des principaux initiateurs, entendaient ainsi donner plus de force au combat

politique pour une autre construction européenne. Il y a toujours eu une double dimension dans la démarche du PGE : engranger par les luttes sociales et politiques tous les progrès possibles dans la construction de droits communs favorables aux travailleurs d'Europe (comme c'est le cas en ce moment pour le statut des salariés des plateformes), et unifier les forces en lutte autour d'un nouveau projet politique pour l'Europe, débarrassé des principes de mise en concurrence au service des marchés.

CONCRÉTISER LES CONVERGENCES FACE AUX FORCES DU CAPITAL

Vingt ans après la création du PGE, force est de constater que l'essentiel du travail reste devant nous. Pour mener avec succès les combats à venir, il convient tout de même de bien apprécier ce qui a changé, ce qui a avancé, comme ce qui a fait et continue de faire obstacle à ce projet politique.

Le premier des défis a été dès le premier jour, et cela reste vrai, de convaincre de la nécessité de combats convergents à l'échelle européenne. Face à des forces du capital qui structuraient toujours plus leur domination à cette échelle, il paraissait évident de la faire pour les forces du travail et pour

« Des six partis fondateurs aux dizaines de formations politiques travaillant aujourd'hui avec le PGE, un chemin politique considérable a été parcouru. »

les forces politiques qui entendent représenter leurs intérêts. Rien n'allait et ne va pourtant de soi. La structuration nationale des combats politiques domine l'agenda des forces politiques que le PGE entend rassembler. L'opposition à l'Europe libérale actuelle nourrit également des réticences à s'engager dans un cadre européen quel qu'il soit, même à vocation progressiste. La peur de l'intégration l'emporte sur le besoin de coopération. Les débuts du PGE ont été marqués par ces difficultés, une partie seulement des forces du groupe parlementaire de la Gauche unitaire s'engageant dans l'aventure du nouveau PGE.

Concrétiser les convergences, élargir les forces destinées à œuvrer ensemble, tout en respectant les différentes approches, fut et reste une des tâches majeures du PGE. Incontestablement, des points ont été marqués dans toute une série de directions. Des six partis fondateurs aux dizaines de formations politiques travaillant aujourd'hui avec le PGE, un chemin politique considérable a été parcouru, qui fait du PGE un référent pour des dizaines de milliers de militants politiques sur le continent. Cette progression n'avait rien d'évident car on peut dire qu'en vingt ans aucun pays européen n'a échappé à de profondes crises politiques dans le champ de la gauche, provoquant divisions, fractures, mais aussi émergence de nouveaux acteurs et de nouveaux projets unitaires. Il a donc fallu travailler avec esprit de suite à des convergences que les événements politiques venaient souvent contrarier. Cela restera vrai encore pour un moment.

ENRICHISSEMENT DU PROJET DU PGE

Ce travail d'élargissement n'a pas seulement consisté à additionner des forces politiques anciennes ou naissantes, il a aussi porté sur le fond des projets communs. Luttés sociales, féministes, écologiques, démocratiques, luttés de solidarité avec les migrants... le projet social du PGE s'est constamment enrichi au fil de deux décennies, pour travailler l'intimité de tous ces aspects du combat de classe pour des luttes et un projet émancipateur. Il a fallu dès lors trouver des cadres qui permettent au-delà des forces politiques de travailler avec toutes les forces nouvelles agissant sur le terrain du projet européen. Cette réflexion et des expériences

« L'Europe doit changer d'échelle en arrachant aux forces de prédation capitalistes les immenses richesses qu'elles gâchent au service des stratégies de profit. »

menées au fil du temps ont nourri l'idée de créer à partir de 2016 le Forum européen des forces de gauche, vertes et progressistes, un rendez-vous désormais annuel initié par le PGE.

Une des questions clés est et reste la qualité du travail mené avec les organisations syndicales. Le Forum européen a marqué des progrès de ce point de vue, avec la CES comme avec des fédérations syndicales européennes, mais l'intensité de travail reste très en deçà face aux besoins.

Les possibilités de convergence se sont objectivement élargies en vingt ans, au fur et à mesure

qu'apparaissait plus clairement la contradiction entre les objectifs d'une Europe sociale de progrès, d'une transition écologique juste, d'une émancipation féministe complète, d'une paix durable, et les stratégies libérales de mise en concurrence systématique des travailleurs et de leurs droits. La bataille de 2005 contre le traité constitutionnel européen, la crise financière de 2008, les conséquences dévastatrices des politiques d'austérité et de privatisation, les luttes féministes, la crise

de l'accueil des migrants, la crise énergétique ont ouvert bien des consciences à la nécessité de changements structurels. Le projet social toujours porté par le PGE y trouve une légitimité renforcée et des alliés potentiels nombreux pour des changements progressistes des rapports de force.

NE RIEN LÂCHER FACE AUX FORCES D'EXTRÊME DROITE

Le paradoxe est pourtant devant nous d'un retour en arrière dans ce travail de convergences. Les forces d'extrême droite cultivent dans toute l'Europe le terreau des échecs des politiques ultralibérales, et les angoisses que celles-ci provoquent pour l'avenir dans tous les peuples. Mais elles le font en sapant l'idée de solidarité comme solution d'avenir, en éludant les responsabilités des grands intérêts capitalistes, en détournant l'attention des causes réelles de ces crises, en flattant le rejet des migrants, en nourrissant les réflexes populistes anti démocratiques, en rejetant la nécessité de solidarités européennes, sauf pour faire la guerre ou pour faire barrage aux migrants. Ces tendances régressives ne sont pas sans influence à gauche, quand certains s'inquiètent de voir l'influence des extrêmes droites progresser chez les travailleurs. C'est pourtant le ►►

►► moment de ne rien lâcher. Car c'est sur le social au sens large, c'est-à-dire tous les moyens consacrés au développement solidaire de nos sociétés, que l'Europe doit changer d'échelle en arrachant aux forces de prédation capitalistes les immenses richesses qu'elles gâchent au service des stratégies de profit. Le projet politique et social du PGE est dans ce moment charnière un bien précieux à faire connaître et à faire fructifier. Cela passe par un effort d'explication intense mais aussi par des

initiatives symboliques fortes où les forces progressistes européennes parlent ensemble sur les tribunes nationales. Incarner une Europe de travailleuses et de travailleurs solidaires dans les projets comme dans les actes, c'est le projet de toujours du PGE. ■

*Pierre Laurent a été président du PGE de 2010 à 2016 et coordinateur du Forum européen de 2016 à 2022.

Les priorités du PGE en matière sociale en 2024

En cette veille d'élection, le Parti de la gauche européenne (PGE) veut ouvrir la porte du Parlement européen au monde du travail, en relais des luttes et construire une communauté de peuples libres et associés.

PAR HÉLÈNE BIDARD*

C'est un moment crucial pour l'avenir de notre pays et de l'Europe. Le 9 juin 2024, nous aurons à choisir nos représentants et représentantes au Parlement européen, qui auront la responsabilité de défendre les intérêts et les droits des peuples face aux institutions et aux groupes de pression qui dominent l'Union européenne. Cette élection est une opportunité historique pour faire entendre la voix des travailleurs et des travailleuses, la voix du monde du travail, de celles et de ceux qui ne sont que très peu représentés au parlement en France, comme en Europe. C'est une opportunité à un moment historique aussi pour le Parti communiste français, comme pour le Parti de la gauche européenne, sur les enjeux européens.

Nous sommes les seuls, à avoir à la fois lutté avec constance contre tous les traités et toutes les directives libérales, mais aussi, et dans le même mouvement, les seuls à porter un contreprojet européen, des peuples libres souverains et associés, un contreprojet de coopération entre les peuples européens, bien loin des nationalismes.

UN LARGE RASSEMBLEMENT DE GAUCHE

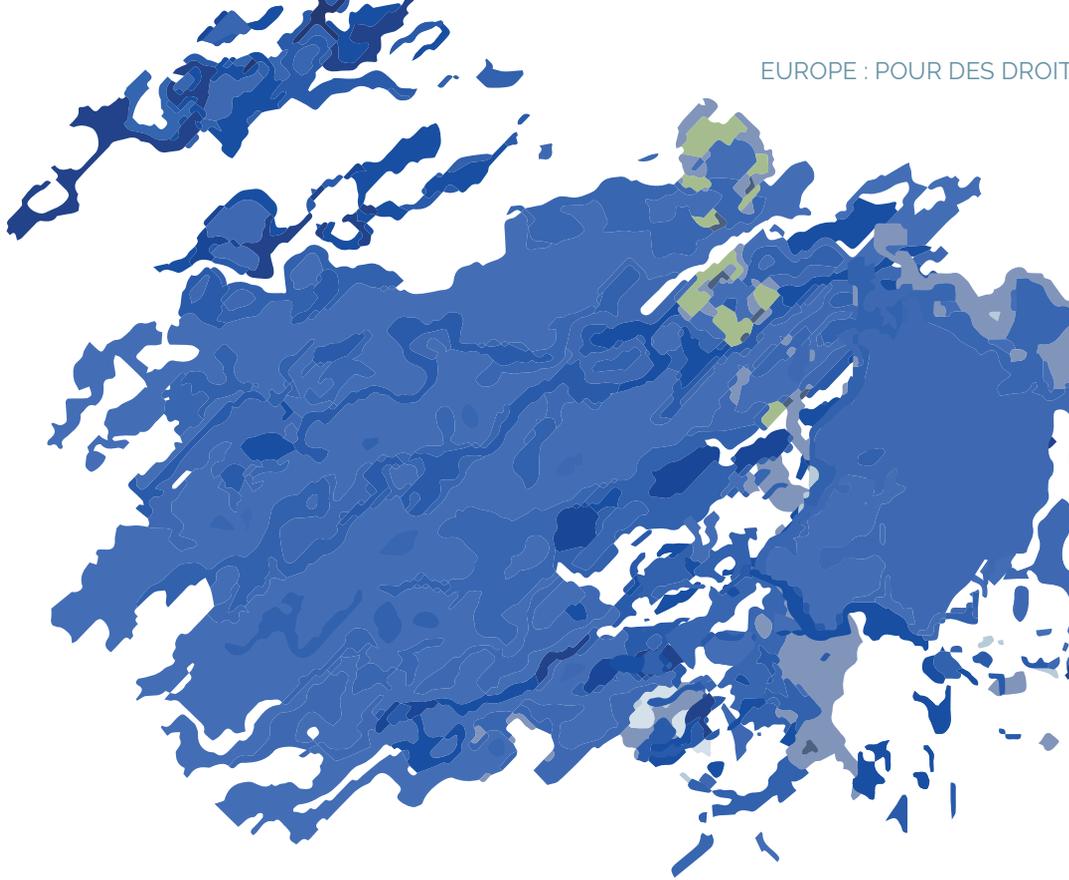
C'est sur ces fondements que le PCF propose de construire un large rassemblement de gauche. Ces fondements avec lesquels il ne transigera pas. Pour

faire élire des députés qui dévoileront les responsables des politiques d'austérité et qui ouvriront la porte de cette institution au peuple en étant le relais des luttes.

Le Parti de la gauche européenne (PGE) œuvre à l'élaboration d'un manifeste électoral commun avec ses partis membres, dont le PCF, mettant l'accent sur les services publics, le coût de la vie et les droits sociaux, mais aussi sur l'enjeu de la paix et de la lutte contre le réchauffement climatique.

Cette élection intervient dans une situation compliquée pour le PGE, marquée par les crises existentielles en cours au sein de nombreux partis de gauche en Europe, telles que celles vécues par Syriza en Grèce ou Die Linke en Allemagne, conséquence de crises démocratiques et économiques plus larges qui traversent toute l'Europe.

Les partis membres du PGE se sont réunis en assemblée générale à Ljubjana en Slovénie, le 24 février 2024, et sont restés unis autour de combats communs avec un manifeste voté, c'est-à-dire une plateforme commune de propositions entre l'ensemble des partis membres, pas seulement en opposition mais aussi et surtout en propositions alternatives. Nos partis sont enracinés dans la lutte contre le fascisme et la guerre. Nous y puisons notre force et nous nous appuyerons sur les victoires durement



acquises aujourd'hui, en Amérique latine et ailleurs, où les peuples se mobilisent pour une autre société et pour vaincre la haine et la peur, et nous les étendrons. Les forces antifascistes et de gauche doivent construire une coopération internationale pour soutenir et populariser cette vision – et pour rejeter l'anticommunisme croissant qui va de pair avec la montée de l'extrême droite.

Dans son manifeste, le PGE propose des initiatives concrètes suivantes :

- la mise en œuvre intégrale de la résolution du Parlement européen sur l'augmentation de la violence néofasciste et l'interdiction de toutes les organisations et fondations néofascistes et néonazies ;
- la construction d'un centre européen antifasciste de documentation, de recherche scientifique et d'éducation ;
- la proposition de faire du 25 avril une journée européenne de la lutte contre le fascisme.

Le PGE a l'ambition d'être l'instrument d'une nouvelle unité de la gauche en Europe au-delà des clivages politiques, en travaillant à la convergence et à l'action commune de toutes les forces progressistes et vertes. Le manifeste électoral qui a été élaboré

est l'objet de débats pour tous ceux et toutes celles qui veulent travailler pour une Europe démocratique, juste, féministe et écologique, basée sur un nouveau paradigme de développement durable. Les partis membres du PGE croient en une Europe capable de faire des choix politiques différents, mettant fin aux politiques économiques libérales prédatrices et favorisant la coopération et la paix. Pourtant, la situation est exacerbée, les fondements libéraux capitalistes de l'Union européenne ont des conséquences concrètes. La dérégulation interne a renforcé les inégalités, tandis que les politiques de ►►

« Le PGE a l'ambition d'être l'instrument d'une nouvelle unité de la gauche en Europe au-delà des clivages politiques, en travaillant à la convergence et à l'action commune de toutes les forces progressistes et vertes. »

« Cette élection est une opportunité historique pour faire entendre la voix du monde du travail, de celles et de ceux qui ne sont que très peu représentés au parlement en France, comme en Europe. »

- concurrence et de libéralisme ont pris le pas sur les besoins sociaux. Plus que ça, l'économie de guerre, sur fond d'impérialisme, se met en place partout dans les pays de l'Union européenne.

UN PROGRAMME POUR LA LÉGISLATURE 2024-2029

En renforçant ses échanges avec la Confédération européenne des syndicats, et avec les syndicats lors des forums et des universités d'été 2024, les partis membres du PGE aspirent à une Union européenne où les mouvements sociaux jouent un rôle central et sont écoutés pour réorienter les choix politiques, contre le néolibéralisme actuel de l'UE.

Des agriculteurs et des pêcheurs mobilisés en France pour une réforme des politiques européennes telles que la PAC, aux luttes pour les salaires, le pouvoir d'achat, les retraites et les revendications féministes et écologiques à l'échelle européenne, ces mouvements sont essentiels pour changer les politiques européennes.

Le coût de la vie en Europe augmente constamment, rendant l'accès aux biens de consommation courante difficile. Les politiques d'austérité ont dégradé les services publics, augmenté les prix et détérioré les conditions de vie des citoyens. Logement, santé, éducation... des pans entiers du public sont offerts aux appétits du marché partout dans l'Union européenne.

Le logement est devenu partout un problème majeur, avec des prix élevés et une pénurie d'offres. La crise du logement est une conséquence directe des politiques néolibérales de l'UE et de ses États membres.

L'éducation doit être accessible à toutes et à tous et libre de l'influence des intérêts privés ou religieux. Le PGE s'oppose aux politiques de privatisation de l'enseignement supérieur, qui sont aujourd'hui massives, et se bat pour des échanges internatio-

naux accessibles à tous, étudiantes et étudiants. De même, les systèmes de santé subissent les effets des politiques de contraction des dépenses publiques, tandis que la pandémie de covid a mis en lumière les défis liés à la coopération internationale en matière de santé.

La protection sociale doit être renforcée pour réduire les taux de pauvreté. Les politiques d'austérité menacent ces systèmes et remettent en cause les acquis sociaux. Les politiques de l'UE ont contribué à la dégradation des services publics, avec des conséquences désastreuses pour les citoyens et les citoyennes.

Les politiques du marché du travail ont rendu plus difficile pour les jeunes de trouver un emploi stable et bien rémunéré. Majoritaires parmi les employés des services publics, les femmes subissent une précarité accrue. Les inégalités salariales et professionnelles persistent en France comme en Europe, générant des conséquences graves et concrètes sur les vies et les droits des femmes. Au sein de l'Union européenne, les salaires féminins sont en moyenne inférieurs de 12%. Les femmes sont seulement 66 % à occuper un emploi. Pourtant plus diplômées, elles sont présentes dans un tiers des postes d'encadrement.

Dans le cadre du programme du PGE pour la législature du Parlement européen 2024-2029, plusieurs points essentiels sont mis en avant : les services publics doivent être renforcés partout pour les usagers mais aussi pour permettre de mener une politique de recrutement ambitieuse, être des employeurs exemplaires en matière de rémunération et d'écoute des employés sur l'organisation du travail. Ils doivent éviter d'imposer le travail à temps partiel et veiller à ce que les ressources et

« Les services publics et la protection sociale peuvent constituer des points d'appui précieux pour trouver une issue de progrès humain à la crise systémique et aux défis de la période historique que nous vivons. »

le financement permettent de garantir un travail émancipateur.

Pour le Parti de la gauche européenne, la priorité est de lutter contre la pauvreté croissante en Europe en garantissant un alignement par le haut dans tous les domaines relevant des droits humains et des boucliers sociaux.

Le PGE se bat pour que l'Union européenne conditionne systématiquement les aides publiques à des critères sociaux et environnementaux, en collaboration avec les salariés et leurs représentants, hommes et femmes.

Engagés pour une UE transparente, les partis membres du PGE défendent la création d'un observatoire indépendant des services publics en Europe, au sein des instances de la Commission européenne. Cet observatoire serait chargé de mesurer et d'évaluer les améliorations ou les détériorations de ces services, permettant ainsi de réorienter les politiques européennes. Contrairement à l'approche actuelle de l'Union européenne axée sur la concurrence, nous voulons des coopérations entre les principaux services publics nationaux, basées sur des valeurs solidaires, pour répondre aux besoins humains de tous.

Le PGE et ses partis membres rejettent les solutions simplistes telles que la sortie de l'UE ou la désol-

béissance sans perspective de changement réel. De même, il s'oppose à l'idée d'une Europe fédérale imposant ses choix aux peuples. Ces approches ne feraient que renforcer l'extrême droite, qui

progresses sur fond de désespoir en Europe. Il est urgent de contester les règles budgétaires restrictives et de redonner aux peuples leur souveraineté démocratique, en favorisant des coopérations basées sur des projets communs bénéfiques à tous.

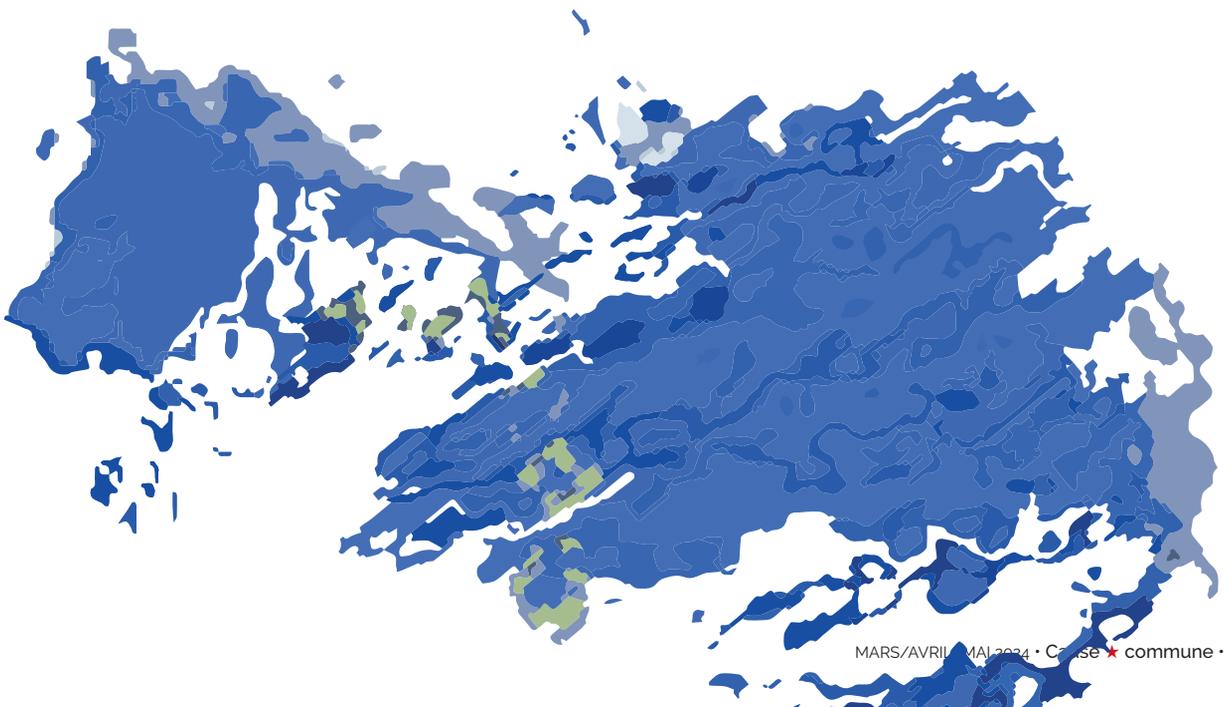
Les partis membres du PGE défendent une Europe basée sur des projets partagés et utiles aux peuples, plutôt que sur la concurrence et le néolibéralisme. Ils se battent pour une Europe démocratique et sociale, où les droits humains et les boucliers sociaux sont prioritaires.

Les services publics et la protection sociale, peuvent constituer des points d'appui précieux dans le processus de dépassement du capitalisme, indispensable pour trouver une issue de progrès humain à la crise systémique et aux défis de la période historique actuelle. Les services publics sont des sillons existants pour creuser de nouveaux chemins d'humanité. ■

Hélène Bidard est membre du comité exécutif national du PCF.

Elle est membre du secrétariat du PGE.

« Engagés pour une UE transparente, les partis membres du PGE défendent la création d'un observatoire indépendant des services publics en Europe. »



Confédération européenne des syndicats : la négociation ou la vie

Si les acquis de la Confédération européenne des syndicats (CES) sont très généralement en-dessous des lois nationales des pays membres de la communauté, ils permettent, dans le cadre de l'élargissement, d'intégrer des minima sociaux à l'acquis communautaire que doivent adopter les pays candidats.

PAR KEVIN GUILLAS-CAVAN*

Fondée en 1973, la CES rassemble originellement les organisations syndicales (OS) européennes membres de la Confédération internationale des syndicats libres. En France, il s'agit de Force ouvrière. Elle sera progressivement rejointe par la CFDT (1974), la CFTC (1990), la CGT et l'UNSA (toutes deux en 1999). Aujourd'hui, la CES regroupe quatre-vingt-douze OS issues de trente-neuf pays, soit pratiquement l'ensemble des organisations syndicales du continent, au-delà de l'Union européenne *stricto sensu*. À part le PAME grec, seule une poignée de petites OS reste hors de la CES, ce qui est lié à la fois à la perte de vitesse de la Fédération syndicale mondiale (FSM) et au monopole de la CES en matière d'accès aux institutions européennes, qui la rend incontournable.

Globalement, la CES demeure une institution faible, dotée de très peu de moyens. Son rôle est loin d'être stabilisé. Il dépend largement de ce que ses membres veulent en faire. La plupart ne désirent pas transférer de moyens ou de souveraineté à la CES qui reste, pour l'essentiel, un forum qui tente de faire émerger des convergences de principe.

« Globalement, la CES demeure une institution faible, dotée de très peu de moyens. Son rôle dépend largement de ce que ses membres veulent en faire. »

DES ACQUIS LIMITÉS

Jusqu'à la crise de 2008, la CES tire moins sa légitimité des bases syndicales et de sa capacité à coordonner des luttes que de son inscription dans le champ institutionnel européen. Dit autrement, le secrétariat de la CES s'appuie moins sur les syndicats nationaux pour peser face à la commission qu'il ne s'appuie sur la commission pour exister face aux grands syndicats nationaux en négociant sans en référer à ces derniers. Les acquis de cette période ne sont toutefois pas nuls. Dans les années 1990, trois accords interprofessionnels ont été signés sur le congé parental (1996), le temps partiel (1997), le travail à durée déterminée (1999). Conformément aux dispositions du protocole additionnel du traité de Maastricht, ceux-ci ont ensuite été retranscrits dans des directives qui fixent aux États des objectifs, tout en leur laissant une marge de manœuvre concernant la forme et les moyens pour y parvenir. Si ces acquis sont très généralement en-dessous des lois nationales des pays membres de la communauté, ils permettent, dans le cadre de l'élargissement, d'intégrer des minima sociaux à l'acquis communautaire que doivent adopter les pays candidats.

Les années 2000 marquent un net ralentissement de la dynamique de négociation à l'échelle européenne. Si cinq accords sont bien signés (sur le télétravail en 2002, le stress au travail en 2004, le harcèlement et la violence au travail en 2007, le travail inclusif en 2010, le « vieillissement actif au travail » en 2017), BusinessEurope, l'organisation patronale au niveau européen, refuse désormais de demander leur transcription en une directive.

On parle alors d'« accords autonomes », au sens où ceux-ci ne sont pas traduits en une directive avant d'être transmis aux États. Selon les dispositions du protocole additionnel au traité de Maastricht, des négociations nationales doivent ensuite s'ouvrir pour décliner (ou non) ces accords autonomes. Dans un quart des pays de l'UE, il n'y a eu aucune transposition de ces accords.

DES TENTATIVES DE MOBILISATION TRANSNATIONALES

La négociation d'accords sectoriels prend quelque peu le relais jusqu'en 2012. La commission refuse alors de transcrire en une directive un accord-cadre du secteur de la coiffure. Face à la radicalisation des institutions européennes et à un « dialogue social » interprofessionnel devenu purement formel, la CES change de stratégie avec l'organisation d'euromanifestations et même d'eurogrèves, non sans un certain succès, comme en a témoigné la mobilisation du 14 novembre 2012. Des observateurs parlent alors d'un « risque de sécession » de la CES qui, toujours en 2012, s'oppose pour la première fois à un traité européen, le traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance. En décembre 2016, le comité exécutif va jusqu'à adopter un texte indiquant que la CES en a assez « de gaspiller son temps » dans les institutions.

Si la période voit fleurir les tentatives de mobilisation transnationales timidement impulsées par la CES, elle voit aussi une « renationalisation des relations professionnelles » par des OS qui se concentrent sur le champ national. Cela amène la CES à abandonner ces formes de mobilisations transnationales. Face aux difficultés à obtenir des résultats satisfaisants pour la négociation collective dans de nombreux pays, les OS membres rompent cependant rapidement avec cette focalisation nationale. Elles dotent alors la CES d'un mandat clair pour pousser à une directive pour un salaire minimum et le renforcement de la négociation collective de branche. Les OS nationales le voient comme une manière d'obtenir ce qu'elles ne parviennent plus à obtenir seules mais aussi de revenir sur le mouvement de décentralisation de la négociation collective que l'UE a promu et qui les a affaiblis.

UN CHAMP D'AFFRONTEMENTS

Ce mandat voté au congrès de Vienne en 2018 n'a pas été sans susciter d'importantes tensions. Proposé depuis le congrès d'Athènes en 2011, il faisait face à l'opposition des pays nordiques, de

« Face à un “dialogue social” interprofessionnel devenu purement formel, la CES change de stratégie (organisation d'euromanifestations et même d'eurogrèves), non sans un certain succès. »

l'Autriche et de l'Allemagne. L'évolution de la position du DGB allemand sur l'idée même d'un salaire minimum a permis à une majorité de se former. Le lobbying efficace de la CES auprès de la commission a conduit à l'adoption d'une directive. Cette avancée qui s'est faite contre la volonté des OS nordiques a amené l'un des syndicats suédois (LO) à suspendre momentanément sa cotisation à la CES. Si LO est rapidement revenu, les OS scandinaves bloquent toujours l'adoption d'un mandat de la CES sur la réduction du temps de travail. En effet, c'est l'inverse qu'elles réclament, elles demandent la possibilité de déroger aux maximums européens par voie conventionnelle, ce à quoi les deux derniers congrès de la CES ont su s'opposer.

Ainsi, la CES apparaît comme un champ d'affrontement important que les OS françaises ont tout intérêt à investir, d'autant que ses statuts les avantagent (la France totalise 25 délégués pour 2,1 millions de syndiqués (femmes et hommes), l'Allemagne 27 pour 7,4 millions de syndiqués). En Europe, ce qui distingue le syndicalisme français pris dans son ensemble est parfois bien plus grand que ce qui peut séparer la CGT de la CFDT. Les organisations de notre pays gagneraient à se coordonner davantage sur certaines questions. Il convient cependant de ne pas demander à la CES plus qu'elle ne peut offrir dans l'état actuel du rapport de force avec le patronat et la commission, mais aussi entre les OS elles-mêmes. Qu'elle ait ouvert les yeux sur la réalité du rapport de force dans les institutions européennes et qu'elle cherche davantage de forces et de légitimité du côté de ses membres est une transformation bienvenue.

DES CENTRES DE FORMATION

Quoi que l'on puisse penser de l'UE et de ses institutions actuelles, force est de constater qu'elles ►►

►► existent, qu'elles mènent une politique peu sociale, mais qu'il est possible d'y obtenir des avancées. L'application de ces maigres acquis dépend ensuite de la force des OS nationales. C'est leur faiblesse plus que celle de la CES qu'il convient d'interroger. Dans ce domaine, la CES et ses fédérations fournissent aussi aux OS les plus faibles, particulièrement dans les pays d'Europe de l'Est, des formations, notamment en matière d'*organizing*, c'est-à-dire de recrutement et de mobilisation de nouveaux membres. UNI Europe, la fédération des services, est allée particulièrement loin en ce sens en mettant en place trois centres de formation à l'*organizing* en Belgique, en Pologne et en Roumanie. Dans l'état actuel de ses moyens et de la manière dont la majorité des OS nationales veulent en user, c'est encore le meilleur service qu'elle puisse rendre à la classe travailleuse en Europe.

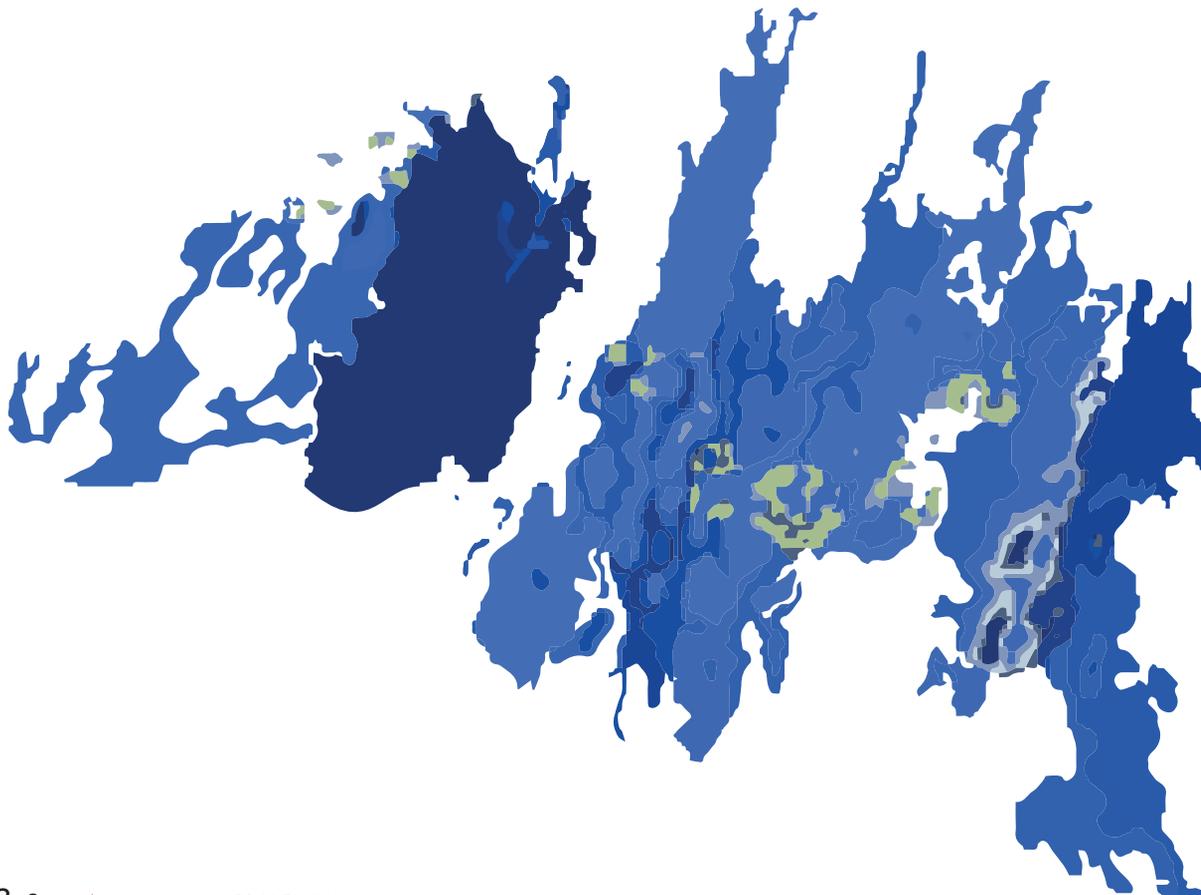
UN TRAVAIL TRANSNATIONAL DES COMMUNISTES

Pour nous communistes, c'est un champ de lutte et un outil utile. Mais ce n'est pas l'alpha et l'omé-

ga de la solidarité de classe, qui doit se créer dans les entreprises et ne pas se limiter aux seules directions syndicales. D'autres instances syndicales existent pour cela, tels les alliances transnationales, les comités européens voire mondiaux, ainsi que les comités interrégionaux. C'est aussi le rôle de l'internationalisme communiste d'organiser et de relier les communistes de l'entreprise dans les différents pays, comme nous cherchons à le faire dans nos cellules, sections et réseaux d'entreprise. C'est ce travail transnational des salariés, femmes et hommes, communistes dans les entreprises qui permettra une convergence dans l'action des positions des différents partis communistes et de construire une politique de classe à la hauteur du capital transnational. En retour, c'est ce pas de côté hors de la CES et de ses institutions qui permettra aux communistes d'exercer une influence au sein de la CES pour que celle-ci soit plus offensive. ■

*Kevin Guillas-Cavan est économiste.

Il est chargé de mission à l'Institut de recherches économiques et sociales.



La CGT et l'Europe

Dans cet entretien, Boris Plazzi, secrétaire confédéral de la CGT chargé des affaires internationales, partage l'analyse ainsi que les revendications, les luttes et la stratégie de son organisation sur les questions sociales en Europe.

ENTRETIEN AVEC **BORIS PLAZZI***

© En 1992, la CGT s'est prononcée contre le traité de Maastricht et, en 2005, la CGT appelait à voter Non au référendum sur le projet de Constitution pour l'Europe. La CGT se prononçait contre la construction européenne actuelle, marquée par un assujettissement des droits sociaux aux logiques de la rentabilité et de la concurrence. Est-ce que la CGT est antieuropéenne ? Pouvez-vous nous préciser la position sur l'Europe ?

La CGT n'est pas antieuropéenne. C'est à l'Europe néolibérale qu'elle s'oppose et c'est une autre Europe qu'elle veut, pour que le contenu social, économique et écologique de la construction européenne réponde aux besoins et aspirations du monde du travail, sur la base de la coopération et de la solidarité, et non pas de la mise en concurrence généralisée, comme c'est le cas actuellement. Pour mettre les travailleurs, les droits sociaux et la démocratie au centre de la construction européenne, plusieurs points clés doivent être impérativement abordés. Une révision des traités est indispensable, pour dépasser la vision mortifère de la « concurrence

libre et non faussée » comme principe organisateur de l'Union européenne, dont la mise en œuvre se traduit par une attaque des services publics, de la politique industrielle et des droits sociaux notamment. Notons que la Confédération européenne des syndicats (CES) aussi revendique la renégociation des traités. Le pacte de stabilité et de croissance (PSC) doit être abandonné car il interdit aux États membres de dépasser un niveau de déficit de 3 % et de 60 % d'endettement, ce qui empêche toute politique de progrès, attaque les services publics et pénalise l'investissement public en Europe. Une démocratisation du cadre de gouvernance politique est également nécessaire afin d'apporter un changement fondamental au processus de décision de l'Union européenne, notamment en renforçant les pouvoirs du Parlement européen et des organisations syndicales. Les droits sociaux doivent être placés au cœur de la construction européenne afin de lutter contre la pauvreté, les inégalités sociales et territoriales, en apportant des réponses sur le salaire minimum, les pensions, la formation, l'emploi et les conditions de travail, etc., au lieu de favoriser des politiques visant à contracter les dépenses sociales. Enfin, la démocratie, l'État de droit et les droits fondamentaux doivent être confortés et renforcés face à la progression de l'extrême droite.

« Une révision de la directive sur les comités d'entreprise européens est plus que nécessaire, afin de les doter de véritables pouvoirs d'information-consultation qui précèdent la prise de décision de l'entreprise. »

© Un des fondements des traités est de favoriser la concurrence libre et non faussée qui génère la destruction d'emplois et de capacités industrielles. Quelle alternative propose la CGT ?

De l'aveu même de la Commission européenne, les inégalités sociales et territoriales ne cessent de progresser en Europe, sous l'effet de la mise en concurrence des travailleurs, des territoires, des sys- ►►

► tèmes productifs et sociaux. C'est toute la gouvernance économique européenne qui doit être revue, les règles relatives à l'investissement public et au budget, l'Union européenne devant se doter d'un budget européen digne de ce nom afin de penser une Europe de la solidarité, de s'en donner les moyens et de réviser les montants actuellement affectés aux différentes politiques publiques européennes.

Il convient de changer les règles, en instaurant par exemple une « règle d'or » en matière d'investissement public, qui exclut les investissements dans les transitions verte et numérique des règles relatives au calcul du déficit. Il faudrait également des mécanismes solidaires puissants, tels qu'un fonds européen souverain pour développer la politique industrielle et mutualiser les efforts d'investissement, afin d'éviter une Europe à plusieurs vitesses et le creusement des inégalités. Ce fonds devrait être alimenté par la BCE. Interdire tout financement public pour les entreprises qui éludent l'impôt est indispensable, de même qu'instaurer des conditions fortes et un régime d'imposition des entreprises qui permette aux budgets nationaux de financer l'investissement public et les services publics.

© L'UE a établi, en novembre 2017, le socle européen des droits sociaux. En 2021, dans la déclaration de Porto, les dirigeants de l'UE ont réaffirmé qu'ils étaient résolus à œuvrer en faveur d'une Europe plus sociale. Le 19 octobre 2022, une directive européenne relative aux salaires minimums a été adoptée par l'Union européenne. Des discussions sont en cours sur une directive relative à l'amélioration des conditions de travail des personnes travaillant *via* une plateforme numérique. Comment comprendre la mise en place de ces propositions en contradiction avec les orientations libérales de l'UE ? Est-ce qu'elles traduisent un nouveau rapport de force en faveur du progrès social ? Nous entendons juger l'Union européenne sur ses actes. La CGT analyse les institutions – et les politiques qu'elles adoptent et mettent en œuvre – comme une « condensation matérielle d'un rapport de force entre classes et fractions de classe », pour

« Un fonds européen souverain permettrait de développer la politique industrielle et de mutualiser les efforts d'investissement, afin d'éviter une Europe à plusieurs vitesses. »

reprandre la formule de Nicos Poulantzas. Il est parfaitement clair que, sans les campagnes revendicatives offensives menées par les affiliés nationaux de la CES et coordonnées par elle, pour exiger des salaires répondant aux besoins des travailleuses et des travailleurs, il n'y aurait pas eu de directive salaire minimum ! Nous portons une appréciation positive sur cette directive qui fait référence à un double seuil permettant de fixer le salaire minimum à un montant correspondant au moins à 60 % du salaire médian et à 50 % du salaire moyen qui figure clairement dans la directive, ce qui devrait permettre à plus de 25 millions de travailleurs en Europe de bénéficier d'une hausse de salaire.

Je voudrais aussi souligner que, grâce à cette directive, les États membres ayant un taux de couverture des travailleurs par la négociation collective inférieur à 80 % devront mettre en place un plan d'action national, établi en accord avec les syndicats et le patronat, en vue d'augmenter ce taux de couverture à l'aide de mesures concrètes. Vingt États membres sont concernés par ces mesures qui permettront de reconstruire nombre de systèmes de négociation collective mis à mal par des réformes néolibérales ou carrément détruits par les politiques d'austérité imposées par la *troïka* dans certains pays (Grèce, Espagne, Portugal). Il convient de noter que ce taux de 80 % ne pourra être atteint que par le recours à la négociation collective de branche, contrairement aux politiques néolibérales visant à imposer une décentralisation de la négociation collective, à l'image de la loi travail de 2016 en France. De même, sans les luttes des coursiers, sans contestations victorieuses du faux travail indépendant devant les tribunaux nationaux, il n'y aurait pas eu de projet de directive européenne sur les travailleurs et travailleuses de plateforme établissant une présomption de salariat. Pour autant, ce projet progressiste se heurte à l'opposition du gouvernement français qui fait tout son possible pour maintenir l'injuste modèle de troisième statut qui existe dans notre pays, entre salariat et travail indépendant, et faire capoter les discussions au niveau européen. Comme quoi, lorsque les gouvernements souhaitent s'opposer, ils le peuvent, et que tout ne se décide pas à Bruxelles ! Le problème est qu'ils le font le plus souvent dans un sens défavorable au progrès social.

© La CES s'est mobilisée en décembre 2023 contre la réactivation prévue en 2024 du pacte de stabilité et de croissance, de surcroît avec des règles d'ajustements budgétaires plus strictes, synonymes de moins d'emplois, de salaires plus bas et d'un sous-financement encore plus important des services publics. Pourquoi les syndicats européens jugent-ils si important de se mobiliser contre le pacte de stabilité et de croissance ?

Le PSC est fondamentalement inadapté face aux enjeux auxquels l'Europe est et sera confrontée, en particulier au niveau sanitaire et de la transition vers une économie bas carbone dans ses dimensions environnementales, sociales et de modification de l'appareil de production qui nécessiteront un effort financier considérable. Les propositions de réforme de ce pacte en cours de discussion sont en effet loin d'être à la hauteur des enjeux et auront au contraire pour effet de renforcer les politiques d'austérité et les coupes budgétaires en direction des services publics et de la protection sociale : selon un calcul de la CES, les États membres de l'UE seraient ainsi contraints de réduire collectivement leurs budgets de plus de 100 milliards d'euros l'année prochaine, dont 26 milliards pour la France. Bonjour l'austérité ! Très concrètement, ce nouveau cadre de gouvernance dessine un cadre d'austérité structurelle et de surveillance budgétaire stricte qui compromet l'avenir : l'Europe se dote elle-même d'un mécanisme qui l'empêche de se développer ! C'est pour cela que nous avons proposé et mobilisé pour l'euromanifestation organisée à Bruxelles en décembre dernier par la CES, afin de peser sur le contenu des décisions.

© Pour l'emploi, les services publics, les salaires et la protection sociale en Europe, quels sont les combats de la CGT dans les années à venir en matière de droits sociaux dans l'UE ? Comment parvenir à renforcer les droits sociaux des citoyens européens ? Avez-vous des exigences particulières vis-à-vis des listes de gauche et de l'écologie en vue des élections de juin prochain ?

De nombreux combats restent encore à mener pour faire évoluer positivement le cadre social européen et gagner l'adoption de normes contraignantes. Pour ne prendre que quelques exemples, nous souhaitons l'adoption d'une directive sur le travail de plateforme établissant une présomption de salariat et l'inversion de la charge de la preuve au bénéfice des travailleurs, ce qui est pour l'instant loin d'être garanti. Nous

« Placés au cœur de la construction européenne les droits sociaux apporteront des réponses sur le salaire minimum, les pensions, la formation, l'emploi et les conditions de travail. »

avons également urgemment besoin d'une directive sur le télétravail et le droit à la déconnexion, alors que le patronat européen, emmené par le MEDEF, a dernièrement honteusement sabordé les négociations en cours. Une directive européenne sur les risques psychosociaux est aussi plus que nécessaire face aux effets pathogènes des organisations du travail en vigueur actuellement dans le capitalisme de type néolibéral. Plus généralement, la santé et la sécurité sur les lieux de travail devraient être renforcées par une législation européenne forte, etc. Ces points devraient inspirer les organisations politiques.

© La CGT est membre de la CES depuis 1999. Quel bilan faites-vous de cette adhésion ? Pourriez-vous nous évoquer les batailles que mène actuellement la CES pour renforcer les droits sociaux ? La CGT et la CES ont-elles la même analyse de la situation et portent-elles exactement les mêmes propositions alternatives ? Comment renforcer les liens et la coordination des syndicats en Europe ?

La CGT a désormais toute sa place au sein de la CES en participant à ses différents groupes de travail internes et à son comité exécutif, en portant nos propositions et revendications. Le syndicalisme incarné par la CGT est reconnu et nos propositions intégrées. La CGT a toujours souligné la nécessité que la Confédération européenne des syndicats se dote d'un agenda autonome de celui des institutions européennes et soit soucieuse de soutenir, de développer, de coordonner et d'impulser la mobilisation et les initiatives syndicales, notamment sous la forme d'euromanifestations afin de peser sur le contenu des décisions prises au niveau européen, en un mot, que la CES soit plus combative ! Depuis plusieurs années, nous avons noté des évolutions substantielles allant en ce sens : interpellation directe du gouvernement français sur l'affaire Anthony Smith, l'enjoignant à respecter l'indépendance d'intervention du corps des inspecteurs et inspectrices du travail, confor- ►►

► mément à la convention 81 de l'OIT ; lancement d'une campagne pour la reconnaissance de l'État de Palestine ; présomption de salariat pour les travailleurs des plateformes ; position particulièrement exigeante dénonçant la vision étroite et liberticide du pacte asile et migrations de l'Union européenne ; position exigeante sur le salaire minimum européen ; soutien à notre lutte sur les retraites, participation de la secrétaire générale de la CES, Esther Lynch, aux manifestations sur les retraites et du 1^{er} Mai, pour ne prendre que quelques exemples. La CES n'a pas non plus hésité à soutenir notre camarade Sébastien Menesplier, secrétaire général de la Fédération nationale des mines et de l'énergie-CGT, en demandant à Élisabeth Borne, alors Première ministre, de « veiller à ce que la France garantisse le respect effectif du droit fondamental des travailleurs à mener des actions pour défendre leurs intérêts ». Le 15^e congrès de la CES, qui s'est tenu à Berlin en mai 2023, a confirmé ces évolutions positives.

🕒 Avec la mondialisation, les entreprises multinationales se sont multipliées. Alcatel, Alstom, Carrefour, Total, etc., comment coordonner l'action revendicative et syndicale au sein des multinationales et des groupes européens ? Y a-t-il une réflexion de la CGT et des expériences concrètes de luttes européennes au sein d'un groupe ?

Des luttes existent au sein des firmes multinationales (FMN), mais elles sont souvent défensives, pour faire face à une restructuration ou à des licenciements par exemple. Nous souhaitons développer une démarche plus offensive d'intervention. Pour cela, une révision de la directive sur les CE européens est plus que nécessaire, afin de les doter de véritables pouvoirs d'information-consultation qui précèdent la prise de décision de l'entreprise. Des sanctions efficaces et dissuasives doivent impérativement être mises en place pour un respect effectif de ces règles. Nous travaillons avec nos fédérations professionnelles afin de leur apporter toute l'aide nécessaire pour construire des plans de travail revendicatif en direction des FMN, avec un volet formation portant sur les nouveaux outils de la responsabilité sociale et environnementale (RSE) disponibles : directive sur le devoir de vigilance entre autres. La RSE peut être un point d'appui pour des luttes de salariés à l'échelle européenne. Elle est trop importante pour la laisser entre les mains des multinationales qui, trop souvent, l'utilisent comme une vitrine sociale et environnementale au service de leur politique

« Nous avons également besoin d'une directive sur le télétravail et le droit à la déconnexion, alors que le patronat européen, emmené par le MEDEF, a dernièrement honteusement sabordé les négociations en cours. »

de communication. Elle ne doit pas être un moyen pour elles de se racheter une vertu à bon compte. La RSE n'a de sens que si elle fait l'objet d'une mise en examen par une large coalition d'acteurs, allant du travailleur-producteur au travailleur-consommateur et citoyen. Elle doit aussi s'appuyer sur une série de normes effectives et opposables aux activités des multinationales : normes fondamentales de l'OIT, textes onusiens en matière de droits de l'homme, normes européennes et nationales quand elles existent (comme celles sur le devoir de vigilance, dont la gestation est parfois très difficile). Enfin, la RSE n'a de sens que si les violations des droits fondamentaux générées par les multinationales font l'objet de sanctions effectives : engagement du risque réputationnel des multinationales, suspension des aides publiques, pénalités et réparations substantielles versées aux victimes des externalités négatives générées par les activités des firmes. ■

*Boris Plazzi est secrétaire confédéral de la CGT, chargé des affaires internationales.

Propos recueillis par Aurélien Bonnarel

UNE PREMIÈRE ÉTAPE VICTORIEUSE

Lundi 11 mars 2024, les ministres de l'Emploi et des Affaires sociales des vingt-sept ont validé un accord trouvé avec le Parlement européen un mois plus tôt sur la directive relative à l'amélioration des conditions de travail des personnes travaillant via des plateformes numériques. La France a voté contre et l'Allemagne s'est abstenue.

Désormais, le Parlement européen doit entériner l'accord lors de l'ultime séance plénière de la mandature, prévue en avril.

Les États membres auront ensuite deux ans pour transposer toutes les dispositions de la directive dans leur droit national.

Pour Brahim Ben Ali, de FO-TPN, il s'agit là d'une « arme nucléaire » entre les mains des travailleurs des plateformes que son syndicat regroupe. Elle va grandement faciliter les procédures judiciaires visant à obtenir un contrat de travail et tous les droits qui vont avec.

Le combat n'est pas terminé !

Libéralisation des trafics de passagers et de marchandises, un échec !

Trente ans de libéralisme n'ont pas redonné aux chemins de fer l'essor attendu. Les cheminotes et les cheminots ont mené des batailles syndicales, tant aux niveaux nationaux qu'au niveau européen, avec la Fédération européenne des ouvriers des transports (ETF) sans être entendus par Bruxelles.

PAR **DAVID GOBÉ***

OÙ EN EST-ON ?

Pourtant les chiffres d'Eurostat ou de l'OCDE démontrent de réelles différences. Une recherche menée par la Fédération internationale des ouvriers des transports (ITF) montre que la croissance des trafics ferroviaires est une question d'investissements et de volonté politique.

Si l'on compare depuis l'année 2000, la France a augmenté de 40 % son trafic voyageur, tandis que l'Allemagne a baissé de 20 %. C'est tout l'inverse sur le fret, l'Allemagne a augmenté de deux tiers son volume trafic fret quand la France perdait un tiers. Au niveau européen, il s'agit des deux plus grands pays en volume tant fret que passagers.

Si le fret n'a pas sombré, c'est essentiellement dû à la progression de l'Allemagne, avec la France et la Pologne, cette dernière étant passée devant la France sur le trafic de marchandises par rail. Ces trois pays représentent plus de 50 % du trafic fret de l'UE. Pourtant, l'Europe a perdu 2 % de part mondiale terrestre en l'espace de vingt ans, alors

que le transport routier a considérablement augmenté.

L'Allemagne bénéficie de plus de massification dans son transport de marchandises avec le port de Hambourg mais aussi la part des ports néerlandais et belges qui sont immenses. De plus, l'industrie allemande est propice au trafic ferroviaire du fait de l'industrie automobile, de l'industrie lourde et enfin du transport de charbon à la suite de l'arrêt du nucléaire. L'élargissement aux pays de l'est de l'Europe au début des années 2000 a bénéficié sans commune mesure à l'Allemagne. Dans le même temps, la France n'a pas profité de cette augmentation de volume compte tenu de la faiblesse de ses ports et des trafics captés par la route, au sud avec l'Espagne et les pays de l'Est. La France a aussi subi une forte désindustrialisation durant les dernières décennies. La part de l'industrie dans le PIB est ainsi de 13,4 % en 2018 contre 25,5 % en Allemagne.

L'approche du trafic voyageurs est différente, tout d'abord parce que le service public à la française demeure différent. Il est centralisé au Royaume-Uni et totalement autonome dans les *Länder*. La régionalisation des transports TER a sauvé le trafic français, en corrélation avec la réussite du TGV. La régionalisation a démontré que la volonté et l'investissement étaient la clef de la réussite. Ailleurs, que ce soit en Europe ou dans le reste du monde, quand ces investissements sont confiés au privé, les résultats sont limités, voire désastreux, comme au Royaume-Uni dans les années 1990. La privatisation a en effet mené à plusieurs catastrophes ferroviaires, du fait de la durée du temps de travail et la dégradation du réseau. ►►

« Évoluer vers un service public européen du rail pour les voyageurs et les marchandises, tel est l'objectif d'un transport plus juste que nous portons en Europe à travers *Le Manifesto* et la campagne mondiale *Safe and Sustainable rail*. »

« Les évolutions de carrière qui étaient encadrées sont maintenant de plus en plus attribuées en fonction des choix individualisés, sous-entendu le mérite. »

► LES CONDITIONS SOCIALES EN EUROPE

À partir de ce constat, la question des conditions sociales des travailleurs des chemins de fer est posée. Comment ont-elles évolué ?

Auparavant, les entreprises étaient publiques avec tout ce que cela engendre de droits et de devoirs. La France, l'Allemagne, Le Royaume-Uni, l'Italie ne le sont plus ; il en résulte tout simplement un problème d'attractivité des métiers du chemin de fer. Là où la plupart des métiers étaient internalisés, c'est aujourd'hui une sous-traitance en cascade qui s'exerce. L'âge de la retraite qui était un élément d'attractivité en France a reculé de neuf ans (de 55 à 64). Les évolutions de carrière qui étaient encadrées sont maintenant de plus en plus attribuées en fonction des choix individualisés, sous-entendu le mérite. Or les grilles salariales des entreprises publiques, très basses en début de carrière, étaient acceptables avec l'évolution moyenne. C'est tout une culture qui non seulement se trouve chamboulée et soumise à une attaque idéologique des institutions nationales et européennes, car, ne nous y trompons pas, la politique européenne est le résultat des politiques nationales en Europe. Les conditions sociales sont un équilibre entre les conditions de travail et la rémunération dont la comparaison salariale entre les pays reste complexe.

AU NOM DE LA LIBRE CIRCULATION !

Ce sont trois principes idéologiques, liberté des biens et des services, des personnes et des capitaux, qui déterminent la politique libérale de l'UE. Le transport est considérablement influencé par les jurisprudences concernant la circulation des travailleurs au nom de la libre circulation des personnes.

« Le transport est considérablement influencé par les jurisprudences concernant la circulation des travailleurs au nom de la libre circulation des personnes. »

L'interopérabilité, c'est-à-dire l'harmonisation des normes pour permettre aux véhicules de circuler, peut partir d'une bonne intention. L'harmonisation de la signalisation, de l'écartement de la voie, ou des normes électriques est nécessaire et nous le constatons dans tous les domaines. Mais, au nom de cette harmonisation, l'UE y voit la facilitation de la mise en concurrence par des compagnies étrangères et donc des salariés aux diverses conditions sociales.

Le paroxysme de cette mise en œuvre demeure le transport routier. La cour de justice de l'Union européenne (CJUE) a rendu des arrêts historiques pour justifier que les conditions sociales du pays traversé venaient restreindre la libre circulation des personnes. Les arrêts Viking et Laval ou spécifiquement l'arrêt *Doberberger* (C16/17 19dec19) ont mis en lumière une interprétation fallacieuse de la directive détachement.

Les syndicats ont engagé une action collective pour lutter contre le dumping social, dans le cadre d'un détachement de travailleurs lors d'une prestation de service. Or les arrêts Viking et Laval ont donné suite à une disqualification du mouvement syndical et un amoindrissement de la protection des travailleurs détachés en Suède, au nom de la liberté des établissements et de la prestation de service. L'entreprise des chemins de fer fédéraux autrichiens (OBB) a attribué un marché de fourniture de services pour ses wagons-restaurants de certains de ses trains à la société D. GmbH, en

Autriche. Ce marché a été exécuté par une société établie en Hongrie, où les travailleurs étaient mis à la disposition de l'entreprise autrichienne. Si cette entreprise a été condamnée par le droit autrichien, la CJUE s'est appuyée sur la libre prestation de services, garantie aux articles 56 et 57 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE). Cette jurisprudence acte le fait qu'un travailleur mobile garde les conditions sociales du pays d'origine du train. Cette décision pourrait avoir des conséquences désastreuses sur les conditions de travail, notamment pour les trains de nuit traversant l'Europe.

Dans ce contexte, aucun bilan n'a été fait de trente ans de libéralisme et des quatre paquets ferroviaires. De la séparation comptable à la

séparation organique entre l'infrastructure et l'opérateur, à la mise en concurrence quasi obligatoire des trains, que ce soit en accès libre (sur le marché) à la mise en appels d'offres par ligne (pour le marché). Cette concurrence faussée et non libre ne se fait que sur un seul critère : la condition sociale du travailleur.

Pourtant, des études sérieuses, des analyses syndicales mettent en exergue les coûts et le public est « compétitif » et innovateur. Mais à la course au dumping social, les règles du marché sont sans fin. Hors de question pour la Commission européenne de mettre en place des inspecteurs pour contrôler efficacement le marché du rail et élaborer un retour d'expérience car l'échec est flagrant.

LES ENJEUX CLIMATIQUES ET PUBLICS DU FERROVIAIRE

Si la notion de service d'intérêt général a évolué depuis le traité de Rome, le service public au sens littéral ne demeure pas inscrit dans la novlangue européenne. Il faut repenser les services publics dans le cadre plus large de l'action publique qui doit irriguer du local à l'Europe. Les enjeux climatiques font prendre conscience de la nécessité de changer de modèle. Les syndicats européens demandent l'internalisation des coûts externes et le report modal, c'est-à-dire le transfert d'une partie du flux du transport vers le fret, à savoir des modes plus respectueux de l'environnement et des conditions sociales. Rien ne justifie une part modale du routier à plus de 75 % en Europe, si ce n'est le choix du moins-disant. Le mode routier se porterait mieux avec une part à

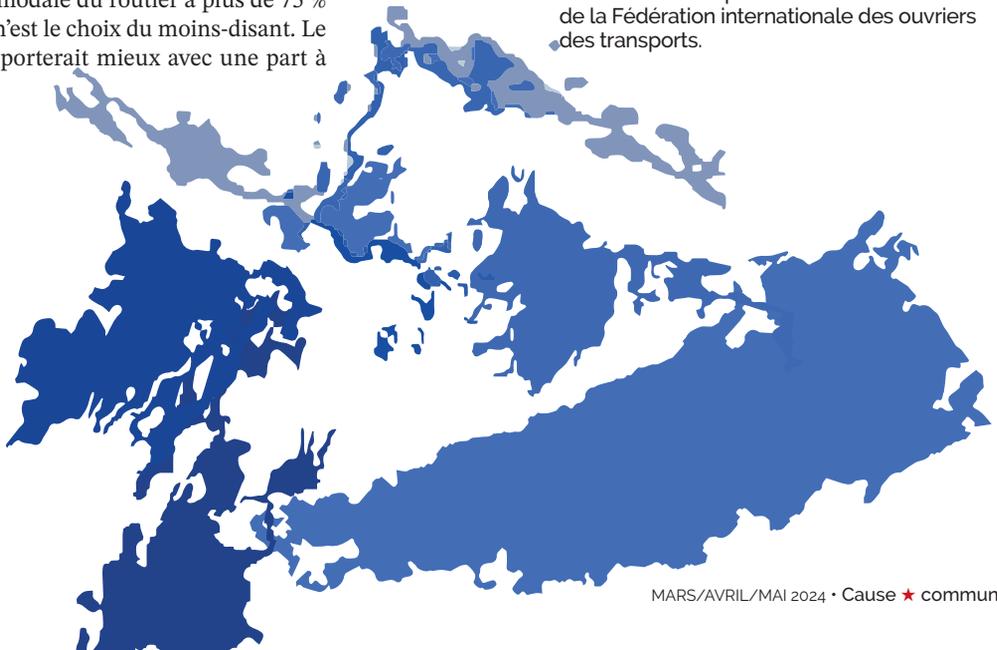
50 % et 35 % pour le rail (objectif du *green deal* européen à l'horizon 2050). Rien ne justifie un vol en avion de Paris à Lyon, Bruxelles ou Londres, quand un train met deux heures pour le même trajet.

POUR UNE EUROPE DE LA COOPÉRATION

En donnant le vrai coût du transport, nous ouvrons la voie vers un transport respectueux de l'environnement et des conditions sociales en Europe. Cela passe par la réappropriation publique de nos chemins de fer, de leurs caractères intégrants et une limitation stricte de la sous-traitance. La Fédération européenne des ouvriers des transports (ETF) revendique une interdiction de sous-traiter les métiers de sécurité ferroviaire. De grandes entreprises historiques doivent être réorientées par leur nation au service des besoins fondamentaux. Ainsi nous pourrions remettre en place les coopérations et évoluer vers un service public européen du rail pour les voyageurs et les marchandises. C'est l'objectif d'un transport plus juste que nous portons en Europe à travers le *Manifesto* de l'ETF et la campagne mondiale *Safe and Sustainable rail* de la Fédération internationale des ouvriers des transports (ITF). Un débat qu'il faudra mener pour poser la question du rail en Europe, c'est l'objectif de l'euromanifestation des cheminots du 28 mai prochain à Paris, quelques jours avant l'enjeu électoral européen du 9 juin. ■

David Gobé est président de la section rail de la Fédération internationale des ouvriers des transports.

« La croissance des trafics ferroviaires est une question d'investissements et de volontés politique »



Réfléchir l'Organisation internationale du travail dans la lutte des classes

L'Organisation internationale du travail élabore des normes internationales du droit du travail et syndical. C'est un cadre d'expérimentation de la démocratie sociale et de la solidarité de classe internationale à investir.

PAR ALEX DESBORDES*

Le Parti communiste français reconnaît et affirme le rôle central que doit jouer l'Organisation des Nations unies (ONU) comme organisme international de résolution des conflits et garant de la paix. Face aux critiques sur le fonctionnement de l'organisation et notamment de son conseil de sécurité, il nous faut définir le rôle que nous devons jouer dans sa démocratisation. L'alternative serait de laisser la sécurité au cadre d'analyse nationale ou aux alliances militaires et clubs transnationaux restreints, tel le G7. Quand nous examinons le rôle des Nations unies, il nous faut cependant ne pas oublier ses prérogatives sociales qui sont tout aussi importantes pour la préservation de la paix que le développement des populations. Une de ses institutions spécialisées, la plus ancienne, sort alors du lot, l'Organisation internationale du travail (OIT).

HISTOIRE DE L'OIT

Seule organisation internationale survivante de l'entre-deux-guerres, elle intègre l'ONU dont elle est la doyenne en 1946. L'OIT a pour but d'institutionnaliser la négociation tripartite entre les États, les syndicats et le patronat, pour l'élaboration de normes internationales du droit du travail et syndical. L'organisation a été (et peut continuer à être) le cadre d'une expérimentation de la démocratie sociale et de la solidarité de classe internationale.

Née en 1919 dans le cadre du traité de Versailles, l'OIT devient l'organisme multilatéral chargé de définir les normes internationales en matière de droit du travail et de droit syndical. Sa structure tripartite en fait une anomalie. Les gouvernements y sont représentés, leur voix compte même double,

mais ils sont flanqués des représentants des organisations syndicales et patronales de chaque pays avec leur propre droit de vote. Cela en fait *de facto* une institution plus avancée que le Conseil économique, social et environnemental (CESE) en France où les voix des organisations syndicales (et patronales, associatives, etc.) sont seulement consultatives dans le processus législatif.

La pression géopolitique faisant suite à la révolution bolchevique et à l'avènement de républiques socialistes n'est pas pour rien dans la création de l'OIT. La mise en place d'une institution défendant les droits des travailleurs et des syndicats ainsi que l'institutionnalisation d'une forme de démocratie sociale font partie des mesures pour détourner la classe travailleuse de toute tentation vers le communisme au prix de concessions sociales. Dans ce cadre, la représentation de la classe bourgeoise est elle-même institutionnalisée, elle devient un partenaire social au même titre que les travailleurs,

« Huit conventions, ratifiées ou non par les gouvernements membres, couvrant : le travail des enfants, le travail forcé, la discrimination professionnelle, le droit de se syndiquer, de négocier, et de faire grève, sont devenues obligatoires depuis 1998. »

amenant l'organisation à se fondre dans un rapport de classe capitaliste. Cette structure rendra d'ailleurs problématique l'intégration future des pays socialistes au-delà des questions géopolitiques, car ceux-ci n'ont pas de classe bourgeoise, ou du moins ne reconnaissent pas toujours sa légitimité politique.

La Fédération syndicale internationale (FSI) sociale-démocrate fait, pendant l'entre-deux-guerres, de son activité au sein de l'OIT un axe principal de sa stratégie. En effet, dès sa première conférence, l'organisation adopte des conventions avant-gardistes sur la semaine de 40 heures, le droit au chômage et le congé maternité. La FSI prise en étau entre d'importantes avancées idéologiques entérinées au sein de normes internationales, et la réticence concrète des États à ratifier les conventions, se fait le chantre d'une organisation indépendante et audible. Aujourd'hui encore, l'activité de lobbying exercée par les fédérations syndicales internationales auprès de l'OIT reste déterminante. Ceci explique que nombre d'entre elles ont leur siège à Genève ou aux alentours, comme c'est le cas pour l'Internationale des travailleurs du bâtiment et du bois, IndustriALL Global Union, ou l'Union internationale des travailleurs de l'alimentation.

Comme nous le voyons, l'histoire de l'OIT est profondément liée à la social-démocratie et à un anticommunisme. De plus, la structure actuelle de l'OIT pose un problème pour nombre de raisons. Son fonctionnement dépend des ressources des États membres, notamment, comme pour l'ONU, des États-Unis, ce qui la rend très vulnérable aux aléas et intérêts politiques de ce pays impérialiste. De plus, ses conventions n'ont pas vocation à être universelles dans leur application, chaque gouvernement choisissant s'il veut ratifier tel ou tel texte. L'organisation n'a d'ailleurs que très peu de moyens de coercition dans le cas de violation de traités ratifiés. Finalement, l'organisation permet la coordination politique du patronat mondial qui, depuis des années, essaye de revenir sur le droit de grève entériné dans la jurisprudence de l'organisation.

INVESTIR L'OIT

Loin de justifier une condamnation ou un abandon pur et simple de l'OIT, cela invite au contraire à l'investir plus fortement encore. L'organisation reste en effet par sa composition même l'émanation des rapports de classe mondiaux et leur traduction juridique et institutionnelle. Ceci est salvateur dans

des moments de faiblesse localisée des organisations de la classe travailleuse. Ainsi, en temps de guerre civile, les travailleurs du Myanmar ou du Soudan peuvent compter sur un soutien international contre la répression à laquelle se livre contre eux leur propre État. Elle permet une solidarité des syndicats du monde entier par-delà les confédérations, dans une coordination profonde des avancées prioritaires du monde du travail. Elle accorde aussi une voix prépondérante aux syndicats du Sud global dans les choix stratégiques, ce qui n'est pas toujours le cas au sein des fédérations internationales. Pour aller plus loin, la question de la représentativité des travailleurs non organisés est elle-même posée de manière régulière, dernièrement en 2011 avec la convention sur les travailleurs domestiques.

En 1998, l'OIT adopte la déclaration relative aux principes et droits fondamentaux au travail. Cette déclaration rend huit des conventions obligatoires, qu'elles aient été ratifiées ou non par les gouvernements membres, en raison du simple fait qu'ils sont membres de l'organisation. Ces huit conventions couvrent le travail des enfants, le travail forcé, la discrimination professionnelle, et surtout le droit de se syndiquer, de négocier, et de faire grève. Cette innovation majeure, où l'organisation prend entre ses mains le caractère non négociable du droit international qu'elle crée, doit être une source d'inspiration pour des réformes futures profondes du droit du travail international et pour l'harmonisation vers le haut des régimes nationaux. Bernard Thibault, ancien secrétaire général de la CGT et administrateur de l'OIT pendant sept ans, revient par exemple sur l'événement marquant que fut l'adoption en 2019 de la convention contre les violences et le harcèlement au travail (*L'Humanité* du 3 juillet 2021). Avec la moitié des votes, les États ont bien sûr un rôle majeur à jouer dans la direction que prend l'organisation. L'OIT, comme l'ONU, n'est pas un organisme distant et aveugle mais un champ de bataille de la lutte de classes, qu'il ne faut pas hésiter à investir, que ce soit dans notre discours politique ou dans notre programme concret de gestion de l'État une fois au pouvoir. ■

*Alex Desbordes est responsable de l'activité dans les entreprises au sein de la fédération de Paris du PCF.

Rompre avec l'Europe néolibérale et renouer avec le progrès social

La question sociale est l'impensé du capitalisme ; elle est aussi l'oubli délibéré de la construction européenne telle qu'elle s'est faite.

PAR **JACQUES RIGAUDIAT***

La question sociale, c'est dire la précarité systémique d'existence pour certaines catégories de la population, est la conséquence inévitable des rapports de production capitalistes. D'un côté, des travailleurs « libres » et prolétarisés, c'est-à-dire radicalement séparés de leurs outils de production ; de l'autre, des moyens de production accaparés par les détenteurs de capital. Entre les deux, un rapport de subordination, c'est ce qui définit juridiquement le salariat, et d'exploitation, c'est ce qui permet le profit. C'était l'analyse de Marx, elle demeure valable pour l'essentiel.

LES BESOINS DU NÉOLIBÉRALISME

Il reste que la forme contemporaine du capitalisme, le néolibéralisme, est venue en renouveler les conditions structurelles de fonctionnement et a ainsi nécessité l'invention et l'installation de nouvelles institutions.

Le néolibéralisme c'est, en effet, une transformation profonde des rapports de production ; leur extension au monde entier avec la constitution de « chaînes de valeur » morcelées, dont les différents segments sont localisés en fonction du profit qui peut en être tiré : recherche et développement là où le travail est très qualifié, production dans les pays à bas salaires, assemblage à proximité de la consommation en fonction des coûts de transport, vente dans les pays à fort pouvoir d'achat, et profits centralisés dans les paradis fiscaux ou les pays *business friendly*. La mondialisation, c'est d'abord cela : une reconfiguration du modèle productif et de l'économie réelle et, en conséquence, un remodelage de la géographie du monde. La financiarisation en est l'accompagnement nécessaire. Pas de mondialisation possible sans libre circulation

des capitaux ; mais l'économie réelle – bâtiments, machines, travailleurs – ne se meut pas comme le capital financier à la vitesse d'un clic. La mondialisation aboutit à la domination de la finance.

Passer de l'ancienne économie – keynésienne et industrielle, aux capitaux à base essentiellement nationale – à celle, contemporaine, dans laquelle nous sommes désormais immergés, a impliqué d'abattre les anciennes institutions, devenues trop étroites pour le capital, et d'en instaurer de nouvelles, conformes aux besoins du néolibéralisme. C'est là que l'Europe a joué un rôle central ; c'est là toute son histoire depuis le milieu des années 1980.

L'ÉVOLUTION DE L'EUROPE

À son origine, l'Europe, la CEE issue du traité de Rome de 1957, avait pour but d'« établir les fondements d'une union sans cesse plus étroite entre les peuples européens », sa construction initiale est ainsi à comprendre dans le contexte de l'après-Seconde Guerre mondiale et la recherche d'une paix durable. Une Europe libérale, certes, mais au libéralisme encadré, dont les frontières du « marché commun » étaient protégées par un « tarif extérieur commun » et dont les six pays fondateurs constituaient un espace économique et social relativement homogène.

Tout cela sera profondément reconfiguré par l'acte unique européen de 1986, qui représente une rupture, avec ses « quatre libertés » (liberté de circulation des marchandises, des services, des capitaux et des personnes) pour un marché unique. Il sera suivi des traités de Maastricht (1992), d'Amsterdam (1997) de Lisbonne (2002) et du TSCG (2012), qui ne feront qu'approfondir le néolibéralisme de cette construction renouvelée.

De surcroît, les élargissements successifs ouvriront peu à peu l'espace communautaire à des économies de plus en plus éloignées des standards des pays fondateurs. C'est le moment charnière, à partir duquel les politiques néolibérales sont mises en œuvre systématiquement. Quelques exemples particulièrement significatifs : la directive de juin 1988 sur les mouvements de capitaux, selon laquelle aucune transaction, aucun transfert de capitaux ne peut échapper à l'obligation de libéralisation, l'ouverture progressive des services publics à la concurrence, ou encore les différents arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) édictant que la libre concurrence l'emporte sur tout autre principe, même dans les domaines ne relevant pas des traités, mais des États... Dans cette Europe-là, les droits des salariés sont subordonnés au respect de la liberté de la concurrence. Quant aux principes de ces dispositions, ils sont gravés dans le marbre des traités, souvenons-nous du référendum de 2005 ; comme le disait Jean-Claude Juncker en janvier 2015 : « Il ne peut y avoir de choix démocratique contre les traités », Le néolibéralisme s'acharne à limiter l'influence du politique sur l'économie, à contourner le pouvoir des citoyens, d'où le sentiment justifié d'abandon et d'impuissance qui a provoqué la colère sociale, ici et ailleurs.

ROMPRE AVEC CETTE EUROPE

Rompre avec le capitalisme néolibéral et, partant, avec le principal levier par lequel il s'est imposé, la mondialisation marchande et financière, suppose donc d'en finir avec cette Europe-là.

Ni le progrès social ni la grande affaire des années à venir – la transition écologique – ne sont compatibles avec le dessaisissement des citoyens, le transfert de pouvoir à des institutions supranationales ou à des « autorités administratives indépendantes » nationales. Cette Europe est une impasse. Il faut la reconstruire sur de nouvelles bases et la mettre au service des États sociaux nationaux.

« La mondialisation aboutit à la domination de la finance. »

Vouloir rompre avec le carcan des traités, ce n'est pas pour autant prôner le « frexit », la sortie de la France de l'UE. D'abord, parce que le brexit a suffisamment montré combien ce pouvait être une

aventure pour que nul ne soit tenté de la reproduire ; ensuite parce que la France est membre de la zone euro et que la monnaie commune impose des contraintes supplémentaires à toute tentative d'évasion solitaire. Enfin, il faut évacuer l'illusion qui voudrait que l'on puisse envisager une transformation de l'intérieur ; la règle de l'unanimité qui est nécessaire pour toute modification des traités, en rend la possibilité très improbable.

En réalité, dans les économies contemporaines mondialisées et donc fortement imbriquées, *a fortiori* au sein de l'UE, seule la coopération avec d'autres pays membres est une issue. Sortir du carcan des traités, c'est donc accomplir un acte lourd, qui se heurtera frontalement à des obstacles multiples qu'il faut anticiper et pouvoir assumer. C'est pourquoi, emprunter cette voie, celle de la désobéissance assumée, suppose que plusieurs conditions soient réunies :

- Que cette désobéissance soit limitée et justifiable par l'intérêt général, national certes mais aussi européen. Les sujets de mesures unilatérales contraires à la lettre des traités ne manquent pas : transition écologique, sortie de l'austérité salariale et budgétaire, politique fiscale et lutte contre l'évasion, mesures de contrôle des capitaux, réforme bancaire, protection de la santé des consommateurs et des travailleurs, politique industrielle...
- Que soit assumée la difficulté politique qui s'ensuivra.

Les choix devront être clairs, affichés à l'avance dans le programme politique et validés par le vote des citoyens. Que des alliances soient activement nouées avec d'autres pays membres affichant les mêmes refus ne peut qu'aider ; la France doit avoir à cet égard un rôle d'entraînement. Il lui faut une politique d'alliances et ne pas rejouer indéfiniment la seule partition du « couple franco-allemand » dans une Union européenne qui n'a plus grand-chose à voir avec celle de la fin du XX^e siècle.

Le débat politique et la démocratie vivent d'abord et avant tout dans le cadre de la collectivité des citoyens et du territoire sur lequel s'exerce leur souveraineté. Pour que l'économie n'échappe plus à la démocratie, il importe de réhabiliter les souverainetés nationales. C'est la condition pour que les citoyens retrouvent confiance dans le politique et que l'Europe sociale puisse être autre chose qu'une illusion. ■

***Jacques Rigaudiat** est conseiller-maître honoraire à la Cour des comptes.

Au secours, la presse régionale disparaît

La presse quotidienne régionale (PQR) se porte mal. La disparition du journalisme local participe de l'uniformisation et de la désinformation.

— PAR GÉRARD STREIFF —

La presse régionale est une force. Elle est lue chaque mois par quarante-trois millions de lecteurs, les deux tiers de la population. Elle concerne cinquante et un titres (et quatre-vingt-onze versions locales) ; elle est vendue à six millions six cent mille exemplaires ; elle emploie cinq mille sept cents journalistes (2019), le tiers de la presse écrite. Et pourtant...

Les mauvaises nouvelles s'accumulent. *Le Quotidien de La Réunion*, quasiment le dernier journal de l'île, est en liquidation judiciaire. La région lui a donné de quoi vivre encore trois mois. Il y a peu *La Dépêche de Tahiti* et *France-Antilles* ont été (provisoirement ?) sauvés de justesse par l'intervention d'un repreneur. Plus généralement, les plans de départ ou d'économies se multi-

plient dans les différents titres régionaux. C'est le cas du *Dauphiné libéré*, de *Vaucluse matin*, de *La Provence*, du *Midi libre* ou de *La Voix du Nord*. Les syndicats naturellement s'inquiètent ou se mobilisent. Même *Ouest-France*, qui sort à près de sept cent mille exemplaires (le premier titre de la presse française, loin devant *Le Monde* à trois cent cinquante mille exemplaires), a vu ses comptes se dégrader.

Un récent rapport du Sénat (juillet 2022), sous un titre plutôt euphémisant (« Accompagner la rénovation de la presse quotidienne régionale »), s'alarme.

Les sénateurs rappellent que « la presse quotidienne régionale est un maillon essentiel de la démocratie », « un élément majeur de la vie locale et démocratique » ; qu'il existe un lien ancien entre titres et territoires. Et pourtant elle serait « menacée dans son existence même ».

UNE RÉSISTANCE APPARENTE

Si les chiffres de diffusion de la presse quotidienne régionale semblent plus stables que ceux de la presse nationale, cette résistance n'est qu'apparente, le recul des ventes des titres régionaux est aussi à l'œuvre. Et singulièrement depuis la pandémie. Le rapport pointe des faiblesses de ce média : développement numérique insuffisant, publicité en recul, outils industriels onéreux, crise

« La disparition du journalisme local participe à la propagation de la désinformation, la polarisation de la vie politique et à l'érosion de la confiance dans les médias

Rapport du Sénat, 2022

(et prix) du papier, contraintes environnementales. Il est aussi question de la concurrence, au niveau des régions, de chaînes locales, de BFMTV, d'éditions de FR3 ; d'ailleurs, plusieurs groupes de presse produisent désormais eux-mêmes leur chaîne locale.

Le rapport plaide pour une réforme du portage (et du postage), il parle d'accélérer la transition numérique, de valoriser la presse locale. Il envisage une aide de l'État « ponctuelle », « spécifique », « à calibrer », « avec précaution », bref il reste prudent en la matière (compte tenu « de l'état très dégradé des finances publiques », un refrain bien connu !) mais il précise tout de même : « Cette aide serait réservée aux titres les plus en difficulté, en tenant compte de la situation financière des groupes auxquels ils sont rattachés. » Et la mission d'information sénatoriale « conclut à la nécessité pour l'État d'accompagner le secteur dans sa mutation, sans pour autant se substituer aux éditeurs dans la redéfinition de leur modèle économique ».

Est-ce que ce vent mauvais pour la presse quoti-

« La presse quotidienne régionale est un maillon essentiel de la démocratie, un élément majeur de la vie locale et démocratique ». Rapport du Sénat, 2022

dienne nous viendrait des États-Unis où les titres locaux sont en voie de disparition ? Une récente étude de l'université Northwestern montre en effet que, entre fin 2019 et mai 2023, près de quatre cent cinquante journaux ont cessé leur parution et, des régions entières sont à présent de véritables déserts médiatiques. Comme disent les sénateurs : « La disparition du journalisme local participe à la propagation de la désinformation, la polarisation de la vie politique et à l'érosion de la confiance dans les médias. » ●

INTERVENTION DU SÉNATEUR COMMUNISTE JÉRÉMY BACCHI (BOUCHES-DU-RHÔNE)

Nous partageons les inquiétudes sur l'avenir de la presse quotidienne régionale, à laquelle les Français sont attachés, mais il y a tout de même des leviers à activer. Plusieurs problématiques s'imposent à nous, parmi lesquelles le coût du papier. À ce titre, je partage la recommandation visant à utiliser les crédits de France Relance pour la filière papier. Les problèmes auxquels celle-ci est confrontée ne relèvent pas seulement de la conjoncture, ils sont antérieurs à la crise inflationniste actuelle, ils durent dans le temps, et cela risque de faire disparaître certains titres. Le coût des transports est, lui, plus lié à la conjoncture et pèse également sur les titres, même s'il est indirect et concerne surtout la distribution.

Concernant les autres difficultés, le virage du numérique n'a pas toujours été pris dans le temps, alors même que les ratios de recettes entre papier et numérique vont de un à quatre. Toutefois, le coût du passage au numérique est très lourd et certains des titres, parmi les deux tiers d'entre eux qui ne sont pas affiliés à un grand groupe, ne peuvent le financer. Cela pose la question de la concentration des

titres et de la pluralité de la presse quotidienne régionale. Les préconisations vont plutôt dans le bon sens, même si je serais allé plus loin. Elles prennent la mesure de la problématique. Suffront-elles à enrayer le déclin de la presse quotidienne régionale et les coups conjoncturels que celle-ci subit ? Nous ne le saurons que dans quelques années, et j'espère qu'alors il ne sera pas trop tard. Enfin, il nous faut analyser la baisse d'engagement des collectivités locales, lesquelles sont de grandes contributrices aux budgets de la presse quotidienne régionale au travers des annonces légales et des publicités. Or leurs budgets sont en baisse, avec un effet dramatique. Cela nécessite donc une certaine anticipation pour que les entreprises de presse puissent disposer de ressources plus diversifiées. L'événementiel est, certes, une possibilité, mais le marché n'est pas infini et les événements qui fonctionnent bien ont souvent été créés il y a des décennies, quand la presse quotidienne régionale disposait encore des ressources propres, suffisantes pour leur donner naissance.

Ces immigrés qui ont fécondé la philosophie française

L'hommage national rendu à Missak Manouchian et à la « main-d'œuvre immigrée », au-delà de la personne de l'ouvrier arménien, poète, résistant et communiste, a attiré l'attention sur ce que fut l'apport spécifique de l'immigration à la France, pas seulement dans le domaine de l'économie, mais aussi dans celui de la citoyenneté et de la culture.

— PAR JEAN-MICHEL GALANO* —

L'émotion légitime suscitée par le vote de la loi immigration a amené beaucoup de citoyens à rappeler, exemples à l'appui, le rôle considérable joué par des étrangers dans la vie culturelle française, notamment dans le domaine des arts et des sciences. Je voudrais ajouter quelques noms à cette liste déjà longue et prestigieuse.

UNE OUVERTURE À DES HORIZONS NOUVEAUX

Pour m'en tenir au domaine qui m'est le plus familier, celui de la philosophie, je souhaite souligner quelques apports spécifiques, très divers, qui ont profondément renouvelé et élargi les problématiques traditionnelles, bousculé bon nombre de certitudes et ouvert la pensée française à des horizons nouveaux.

C'est un Italien, Augusto Vera (1813-1885), qui le premier traduit Hegel dans notre langue ; et s'agissant de Hegel, penseur majeur, dont Marx n'hésitait pas à se proclamer le disciple, victime dans l'université française pendant plus d'un siècle d'une

scandaleuse conspiration du silence quand il n'était pas grotesquement caricaturé, les premiers philosophes à l'introduire dans le paysage intellectuel français furent le Polonais Émile Meyerson, les Russes Alexandre Koyré et Alexandre Kojève.

« Beaucoup de philosophes ou prétendus tels sont toujours prêts à descendre du ciel des idées pour assumer les plus basses besognes quand les intérêts de la classe dominante sont en jeu. »

Meyerson (1859-1933), par ailleurs très réticent à l'égard de la pensée dialectique (à laquelle il opposait une pensée de l'identité), rejoignait Hegel dans l'idée que la science ne saurait se réduire à une simple description des phénomènes, mais est capable d'expliquer le réel dans sa complexité. Chimiste de formation, il posait la rationalité du réel. Il se donnait par là-même les moyens de dépasser le positivisme, hégémonique à l'époque dans les milieux universitaires.

Alexandre Koyré (1892-1964), ancien révolutionnaire menchevik réfugié à Paris, est d'abord connu, lui aussi, comme philosophe et historien des sciences, tout particulièrement de la physique. Il prit le contrepied d'une vulgate pseudo-marxiste d'obédience stalinienne, qui politisait outrancièrement l'activité scientifique, et la réduisait à n'être qu'un instrument au service du développement des forces productives. Contre ce réductionnisme, il posa l'autonomie, relative mais réelle, de l'histoire des sciences et la distinction rigoureuse entre science et idéologie. Par ailleurs, les trois études qu'il

a consacrées à Hegel, qu'on trouvera dans ses *Études d'histoire de la pensée philosophique*, sont une des meilleures introductions à cet auteur difficile. Elles posent avec beaucoup de profondeur la question du caractère structurant de la langue, toujours propre à une communauté particulière, et de la pensée, qui cherche l'universel.

Alexandre Kojève (1902-1968) a étudié la philosophie en Allemagne avant de s'installer en France. Très marqué par l'enseignement de Karl Jaspers et le courant qui, de proche en proche, allait aboutir à l'existentialisme, héritier aussi d'une certaine mystique russe (il a fait une thèse en Allemagne sur Vladimir Soloviev), il est chargé par Alexandre Koyré d'animer à l'École pratique des hautes études un séminaire sur la pensée religieuse de Hegel. Ce séminaire se tiendra de 1933 à 1939, en présence parmi d'autres de Raymond Queneau, Georges Bataille, Maurice Merleau-Ponty, Raymond Aron, Jean Hyppolite, Jean-Paul Sartre, Jacques Lacan, etc., et consacra la reconnaissance de la pensée hégélienne par l'intelligentsia française. Reconnaissance qui n'allait pas sans ambiguïté, le système hégélien étant réduit à la seule *Phénoménologie de l'esprit*, elle-même lue dans une perspective anthropologique et athée, la subjectivité humaine étant pensée comme négativité absolue.

Parmi les fusillés de Châteaubriant, figure Maurice Ténine, médecin, né en Égypte de parents juifs russes, naturalisé français en 1922. Parallèlement à son engagement au PCF, il publia en 1932 la traduction de *L'Introduction à la médecine* de Henry Sigerist, pionnier de la médecine sociale et de l'épistémologie médicale. Une traduction abondamment citée et utilisée, particulièrement par Georges Canguilhem.

Il convient de noter que Alexandre Kojève, comme tant d'autres Fran-

çais issus de l'immigration, participa activement à la Résistance dans un maquis du Lot.

Autre cas de figure, Georges Politzer (1903-1942). Arrivé de Hongrie à 17 ans, il s'est formé en France. Il fut moins un passeur qu'un organisateur et un pédagogue. La référence philosophique majeure de ce révolutionnaire, enseignant d'exception et totalement investi dans la formation politique et idéologique des militants communistes, est d'abord celle des matérialistes français, à commencer par Diderot. Une tradition à laquelle il adjoint Descartes et Voltaire. Comme la plupart des marxistes de son époque, son marxisme est d'abord celui d'Engels, abondamment cité dans les *Principes élémentaires de philosophie*. L'immense diffusion de ces « fondamentaux » si clairement et sobrement explicités a fait époque. Critique virulent de tous les académismes et de tous les obscurantismes, il a ouvert la voie à un renouveau de la psychologie, « enchâssée » dans les rapports sociaux. Il est reconnu unanimement comme ayant été le « passeur » qui a définitivement installé Freud et la psychanalyse dans le paysage philosophique français, quelles que soient les critiques qu'il leur adresse par ailleurs.

N'oublions pas non plus que le grand penseur Emmanuel Levinas (1905-1995), professeur à la Sorbonne, était né à Kaunas en Lituanie. Sa pensée, très éloignée du marxisme et profondément religieuse, fait une place éminente à la question de l'autre et de son accueil. L'actualité lui donne un relief saisissant.

Et je ne peux passer sous silence mon maître et ami Victor Goldschmidt (1914-1981), qui avait quitté l'Allemagne à l'âge de 19 ans pour se réfugier en France où il employa ses années de clandestinité à préparer

le renouvellement des études sur la philosophie antique, mais aussi sur celle de Rousseau, s'attachant, contre les lectures romantiques qui prévalaient alors, à en faire connaître la systématité réelle et la pertinence pour penser les enjeux de notre époque...

Et l'on n'oubliera pas, à quelques semaines de sa mort, l'audacieuse et très originale lecture des *Grundrisse* de Marx proposée par l'Italien Antonio Negri (1933-2023).

Ces hommes, dans leur diversité, ont su enrichir la pensée française, trop souvent repliée sur ses propres traditions, d'horizons nouveaux et de problématiques fécondes. Même ceux qui n'ont fait œuvre « que » de traducteurs ont été, à leur façon, des introducteurs. Et l'on ne saurait oublier l'apport spécifique et trop méconnu de philosophes étrangers francophones, notamment les Suisses Ferdinand Gonseth (1890-1975), avec sa pratique propre de la dialectique, et Jean Starobinski (1920-2019), originaire de Pologne, lui-même spécialiste de cet autre illustre Genevois qu'était Jean-Jacques Rousseau...

Il convient pour finir de souligner que ceux qui se sont opposés avec le plus d'acharnement à l'introduction des idées de Hegel et de Marx en France n'ont pas hésité à employer contre eux les pires arguments xénophobes, antiallemands, antislaves et antisémites. Politzer l'avait bien vu : beaucoup de philosophes ou prétendus tels sont toujours prêts à descendre du ciel des idées pour assumer les plus basses besognes quand les intérêts de la classe dominante sont en jeu. ●

Jean-Michel Galano est agrégé de philosophie.



Une histoire des jeunes communistes de Belgique (1921-1945)

Les jeunes communistes ont joué un rôle clé dans de grandes luttes de l'entre-deux-guerres et de la Résistance. La première génération de jeunes communistes belges a formé des groupes de militants dévoués et très soudés.

José Gotovitch est décédé il y a quelques mois. Nous dédions cet entretien à sa mémoire.

— ENTRETIEN AVEC **JOSÉ GOTOVITCH** ET **ADRIAN THOMAS*** —

© À sa fondation en 1921, le Parti communiste belge (PCB) est un parti composé de jeunes militants. A-t-il été vite évident pour ses dirigeants de créer une Jeunesse communiste, distincte du parti ?

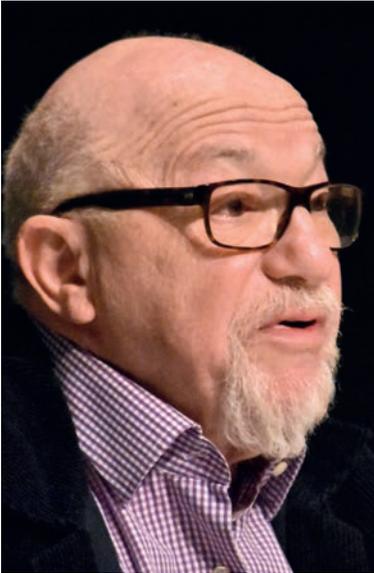
C'était une consigne de l'Internationale communiste. L'IC joue un rôle clé dans la structuration de ces nouveaux partis. Ce sont en effet surtout des jeunes qui fondent le PCB. Le cofondateur, Joseph Jacquemotte, et ses amis syndicalistes sont trentenaires mais dénotent parmi les autres cadres, âgés d'une vingtaine d'années. À la différence du PCF, ce ne sont pas des anciens combattants

de la guerre de 14-18. Ce sont surtout des chômeurs et des ouvriers, plutôt francophones. À part Joseph Jacquemotte, qui est syndicaliste, ils ont très peu de liens avec les masses. Le PCB naît comme un parti marginal, d'à peine cinq cents membres. Sa première décennie est dure. Beaucoup de jeunes militants viennent pourtant des JGS (membres de la Jeune Garde socialiste). L'un d'eux, Henri de Boeck, fonde à 18 ans, la première JCB, qu'il dirige jusqu'en 1928 avant de prendre la tête du PCB jusqu'en 1934, avec un ouvrier de trois ans son cadet. Ces parrains du parti ont 25 et 27 ans.

La JCB tente de s'implanter dans les bassins ouvriers du pays, mais sans succès. En 1923, elle compte seulement trois cents adhérents, quand la JGS en réunit quinze mille.

© Pourquoi avoir séparé dans votre livre les Étudiants communistes des Jeunesses ? Qu'est-ce qui les différencie ?

Il y a une fracture sociale totale entre les étudiants et la société. C'est un monde petit-bourgeois réactionnaire et restreint (neuf mille étudiants dans quatre universités en 1920), qui vit en vase clos. C'est en son sein que sont recrutés les briseurs de grèves.



José Gotovitch s'est éteint le 16 février dernier. Cet historien de renom a marqué la recherche dédiée à la Seconde Guerre mondiale et la Résistance (communiste en particulier) en Belgique. Enfant juif caché sous l'Occupation, jeune communiste puis pionnier dans bien des domaines de l'historiographie belge, Gotovitch aura enseigné de nombreuses années à l'ULB mais aussi à Nanterre avec Annie Kriegel. Il collaborera aussi beaucoup avec Serge Wolikow au grand projet du Maitron.

L'enseignement universitaire reproduit simplement les élites. Ce n'est vraiment pas un environnement qui produit des militants de gauche. Il a fallu du temps avant que le PCB le considère comme terrain de lutte viable. De manière générale, les étudiants et les autres jeunes communistes se fréquentent peu. Ils n'ont ni la même origine sociale, ni la même culture, ni les mêmes préoccupations, même s'ils peuvent se retrouver à de nombreux événements.

« La liberté d'organisation et d'expression revient beaucoup dans les discours des jeunes communistes mais ces plaintes signent un aveu d'échec à s'implanter durablement sur un terrain où la démocratie n'existe pas. »

À l'université de Gand, des noyaux étudiants d'extrême gauche se forment assez tôt et tiennent tête aux puissantes ligues nationalistes. Ils arrivent à s'entendre avec des groupes non catholiques, contre l'hégémonie cléricale alors écrasante. Le combat pour la laïcité facilite le ralliement à gauche et l'émergence de porte-paroles au sein du campus. À Liège, c'est l'opposé. Les catholiques gardent féroce-ment l'université et mènent activement la chasse anticommuniste. Les quelques jeunes socialistes sont peu solidaires des communistes. C'est étonnant car Liège est un bastion de la gauche. Mais sa forte imprégnation politique ne déteint pas du tout sur l'université. La lutte sociale se mène dans les banlieues ouvrières.

À Louvain, c'est encore plus dur. Il y a néanmoins un petit cercle, orienté vers les chrétiens progressistes et les étrangers.

Les actions de ces cercles sont irrégulières et tournées sur la diffusion de la presse. Les thèmes tournent beaucoup autour de l'actualité internationale. Ils invitent aussi des personnalités, pas seulement du PCB, à tenir des conférences sur des sujets variés.

C'est à l'université de Bruxelles que les étudiants communistes parviennent le mieux à s'implanter. Lorsque le

président du cercle étudiant de l'université libre est arrêté en 1931 à Rome avec des tracts antimussoliniens, le virage de l'université libre de Bruxelles contre le fascisme prend forme. Un grand mouvement soutenu par le recteur s'organise pour réclamer sa libération. Les jeunes communistes sont reconnus auprès de la majorité des étudiants. Des actions unitaires s'ensuivent et la fusion avec les étu-

« Les militants sont inscrits sur des listes noires qui circulent entre gros employeurs. »

dants socialistes, dans le cadre de la dynamique de Front populaire, va brasser fraternellement beaucoup de militants de gauche (1934 à 1938). Ces précieuses sociabilités se transformeront en résistance durant la guerre. Bien que les étudiants communistes ne recrutent jamais des foules à l'université, bon nombre de jeunes intellectuels se forment une conscience révolutionnaire qui les marquera pour ▶▶

►► le reste de leur parcours, en cultivant une véritable camaraderie envers le PCB. Parmi ces compagnons de route se trouveront de grands avocats, des journalistes et des fonctionnaires d'État.

© **Les jeunes communistes veulent montrer leur solidarité avec la classe ouvrière dans ses combats. Par exemple lors de la grève des mineurs de 1932, certains d'entre eux parcourent le Borinage en vélo entre les piquets de grève des charbonnages.**

À la différence de la JGS, la JCB ne se centre pas sur l'édification de sections par quartier mais tente davantage de pénétrer quelques usines. C'est bien plus compliqué en pratique mais c'est intrinsèque à leur modèle léniniste. La JCB ne parvient cependant à percer qu'un peu dans la sidérurgie liégeoise, dans des charbonnages du Centre et à la poste bruxelloise. Mais ce ne sont que quelques militants par-ci par-là, avec une activité en dents de scie. Les masses viendront après 1936.

La grève des mineurs en 1932 permet au PCB de s'implanter et de constituer ses premiers bastions. C'est une lutte de classes très dure, qui s'achèvera en demi-teinte mais qui préparera la raz-de-marée de 1936 où nombre de conquêtes sociales seront gagnées. La JCB joue un certain rôle dans la grève de 1932. Les jeunes militants

servent d'agents de liaison entre les piquets de grève, pour coordonner les actions. La JCB, dirigée par un ouvrier de 19 ans chassé de son usine pour syndicalisme, s'illustre en effet durant la grève par ses brigades cyclistes de choc. Le vélo est à l'époque le mode de transport ouvrier par excellence. La JCB l'a très vite adopté dans son arsenal politique. Non seulement les jeunes communistes organisent des compétitions cyclistes mais parcourent aussi en vélo les quartiers ouvriers avec pancartes, sirènes et clochettes pour annoncer leurs meetings. La JCB met sur pied en 1932 des cortèges de cyclistes en provenance de Bruxelles avec même le renfort du PCF du Nord. Elle développe également avec succès une expérience pionnière de « piquets rouges », avec des socialistes, alors que les deux partis ne se parlent pas. Son investissement dans ce mouvement lui permet de tripler ses effectifs.

Des maladroites de la JCB mais surtout la grande répression policière et patronale empêchent toutefois les communistes de consolider leurs acquis. Leur matériel d'édition est saisi lors de multiples perquisitions. Jusqu'à cent quatre-vingt-sept militants sont arrêtés, dont bon nombre de dirigeants. Certains seront poursuivis en procès. Pire, un jeune ouvrier est tué par un gendarme. L'armée occupe les quartiers ouvriers révoltés. Les communistes sont désorganisés.

« L'adhésion des immigrés au PCB est une des voies d'assimilation au pays. Les communistes les intègrent en les faisant participer aux luttes nationales. C'est pour les juifs une sortie allégorique du ghetto. »

« Toute la direction de la JCB a été liquidée sous l'occupation. Il a fallu repartir de zéro après la guerre. »

C'est la réorientation sur l'antifascisme et la ligne unitaire du Front populaire à partir de 1934 qui va leur permettre de décoller en engrangeant des succès de masse, en premier lieu au sein de la jeunesse travailleuse.

© **Une des grandes particularités de la JCB est sa mixité. Garçons et filles sont partout bien sagement séparés mais pas à la JCB. Au-delà de cet avant-gardisme, quelle place les filles tiennent-elles dans l'organisation ? Certaines ont-elles des responsabilités ?**

À l'époque les femmes étaient cantonnées à un rôle ménager étroit. Il était très mal vu de s'en éloigner. La JGS a tenté de constituer une branche féminine, mais sans persévérer. Les jeunes communistes misent, eux, de prime abord sur un recrutement ouvert. Leurs camps d'été sont mixtes, ce qui est osé pour l'époque. Il y a cependant peu de filles. On les voit dans les cortèges mais rarement en nombre. La JCB dispose quand même d'un certain ancrage féminin dans le textile frontalier de Lille (Mouscron-Comines), surtout grâce à l'influence toute proche du PCF, car les filatures engagent beaucoup de jeunes filles. Mais peu de militantes deviennent des figures embléma-

tiques ou des dirigeantes. Il faut toutefois relever la présence constante de femmes au sein des instances de la JCB depuis sa fondation.

Des femmes communistes jouent un rôle important dans l'entre-deux-guerres. Fanny Beznos, occupe une fonction clé à la tête de la JCB (1928-1933), tout en gérant la librairie du parti. Buntea Crupnic, plus jeune, émigrée de Roumanie, rejoint dès son arrivée en Belgique la direction de la JCB. Elle sera ensuite également requise par le parti et l'Internationale communiste pour des missions délicates, préparant peu avant la guerre l'appareil clandestin du PCB. Elle aurait même joué un rôle pivot dans l'Orchestre rouge, la grande toile d'araignée d'espions communistes reliés dans toute l'Europe, qui a fourni de si précieux renseignements à l'Armée rouge.

© Une autre caractéristique remarquable de la JCB est qu'on y trouve beaucoup de réfugiés, issus des quatre coins de l'Europe (Italie, Yougoslavie, Europe centrale), quelles sont les raisons qui expliquent leur adhésion ? La JCB facilite-t-elle leur intégration à la Belgique ?

C'est en effet une particularité originale. Les autres partis ne cherchent pas à les accueillir, tandis que le PCB crée des cellules spéciales (la

main-d'œuvre immigrée) comme antichambre du parti. Les migrants sont parfois même majoritaires dans certaines sections. Si les premiers Italiens se regroupent dans leur propre fédération au PCB, les Juifs d'Europe centrale se fondent rapidement au sein du parti. On en trouve beaucoup à Anvers et à Bruxelles, points de chute de l'immigration. Ce sont des réfugiés politiques qui ont découvert le communisme dans leur pays d'origine avant de fuir la tyrannie. Ils poursuivent leur engagement au PCB qui est la section belge de l'IC. L'attrait envers l'URSS est aussi un facteur unificateur. On retrouve aussi des Espagnols et des Allemands, victimes du fascisme. D'aucuns cherchent à se mettre à l'abri avec le rêve de revenir chez eux après la dictature mais d'autres pensent plutôt à rester en Belgique, malgré les grandes difficultés d'insertion et le racisme ambiant.

L'adhésion de ces immigrés au PCB est une des voies d'assimilation au pays. Les communistes les intègrent en les faisant participer aux luttes nationales. C'est émancipatoire. C'est une sortie allégorique du ghetto. Moi-même, quand j'étais enfant, j'ai fréquenté des mouvements de jeunesse juifs (laïcs et communistes) puis je suis entré à 18 ans aux pionniers du PCB. En deux ans, j'ai migré de la rue juive à la rue belge. J'ai découvert un

monde que mes parents ne connaissaient pas et des gens que je n'aurais pas rencontrés en dehors de leur communauté. J'ai pris goût à l'histoire grâce aux conférences du parti. Grâce à la sociabilité militante, ces migrants s'intègrent dans les structures socio-culturelles belges, souvent par le travail et le syndicalisme, du moins s'ils ne sont pas expulsés. Cette intégration se poursuivra après la guerre.

© Les jeunes communistes sont confrontés à une sévère répression de toutes parts, que ce soit de l'armée, de la police, de la justice, du patronat mais aussi des rectorats universitaires.

La Belgique s'inscrit clairement dans un anticommunisme d'État. C'est marquant lors du procès en 1923 du « complot contre l'État ». Parmi les cinquante-quatre communistes arrêtés se trouvent beaucoup de jeunes militants. C'est une tentative ratée d'étouffement de la contestation par la voie légale. Malgré de grands moyens déployés par la Sûreté de l'État pour les surveiller et par les Parquets pour leur imputer des accusations délirantes, les communistes ne se laissent pas faire, se défendent, captent le soutien d'une partie de l'opinion publique et finissent par être acquittés. C'est un camouflet pour la magistrature, qui n'attaquera plus que rarement la contestation de front mais par les flancs. On arrêtera par exemple pour « outrage à la famille royale », et non pour fait de grève. L'anticommunisme se manifeste aussi dans l'enseignement. La répression rectorale est méthodique à l'université. Les recteurs exigent en effet le dépôt des listes de membres des comités estudiantins. Dans l'enseignement technique, où la JCB tente de pénétrer les écoles industrielles, la répression est sévère. Les élèves recrutés sont vite expulsés. Les éta- ►►

« Bien que les étudiants communistes ne recrutent jamais des foules à l'université, bon nombre de jeunes intellectuels se forgent à cette école une conscience révolutionnaire qui les marquera pour le reste de leur parcours, en cultivant une véritable camaraderie envers le PCB. »

►► blissements scolaires restent globalement inaccessibles à la JCB. Dans les casernes, l'armée surveille attentivement les approches communistes auprès des jeunes conscrits. La JCB distribue de petits journaux dans les cafés de soldats mais les officiers n'hésitent pas à flanquer au cachot les séditieux, voire à en envoyer en cour martiale. Deux jeunes communistes sont ainsi jugés pour désertion. Le secrétaire bruxellois de la JCB est condamné à des mois de prison pour avoir appelé les soldats à retourner leurs armes contre la bourgeoisie. L'antimilitarisme est important en raison de la crainte que l'armée soit envoyée dans une guerre contre l'URSS. C'est un trait d'union avec les JGS qui luttent aussi sur ce thème. Ce combat connaîtra son apogée en 1950 avec la bataille contre l'allongement du service militaire et la détention d'un jeune marin communiste d'Ostende. De même la JCB critique le colonialisme en s'indignant des sanctions prises contre des soldats et marins congolais jugés pour indiscipline.

« La JCB dispose d'un certain ancrage féminin dans le textile frontalier de Lille (Mouscron-Comines), »

Mais la plus forte répression a pour cadre le terrain de la lutte des classes, dans les usines, où la JCB ne parvient pas à s'ancrer durablement. C'est perceptible en premier lieu dans

« C'est la réorientation sur l'antifascisme et la ligne unitaire du Front populaire à partir de 1934 qui va leur permettre de décoller en engrangeant des succès de masse, en premier lieu dans la jeunesse travailleuse. »

leur propagande car la dénonciation de l'autoritarisme y est centrale. Les périodiques de la JCB sont souvent axés sur l'expulsion de leurs membres des ateliers ciblés par leur stratégie. La liberté d'organisation et d'expression revient beaucoup dans leurs discours mais ces plaintes signent un aveu d'échec à s'implanter sur le long terme sur un terrain où la démocratie n'existe pas. Si les chômeurs sont particulièrement nombreux au sein du PCB, c'est surtout à cause de la chasse systématique des communistes par le patronat. Les militants sont inscrits sur des listes noires qui circulent entre les gros employeurs. Pour les traquer efficacement mais illégalement, le patronat crée des réseaux secrets et fiche massivement les ouvriers rebelles. De riches magnats industriels et des patrons charbonniers en sont les principaux bailleurs de fonds. D'autres réseaux patronaux feront florès après-guerre en finançant des barbouzes.

© Un leitmotiv revient sans cesse chez les jeunes communistes, c'est leur relation avec les JGS. La question revient invariablement à l'ordre du jour. Sont-ils parvenus à se comprendre ?

La JCB et la JGS ont toujours eu cette relation « je t'aime, moi non plus », même si le ratio était très inégal. Des contacts, voire de la camaraderie,

mais pas longtemps. Les dirigeants de la JGS sont farouchement anti-communistes et la JCB le leur rend bien. Les communistes s'en sont longtemps tenus au recrutement de JGS à la base ou au noyautage des sections par des « sous-marins », c'est-à-dire des militants socialistes bolchévisés. Le secrétaire brabançon des JGS essaye jusqu'à son exclusion fin 1927 de pousser à gauche ses camarades socialistes, avant de prendre de grandes responsabilités au PCB et d'en devenir le dirigeant (1939-1943). Cette stratégie d'infiltration ne remporte pas de succès très probants, si ce n'est le retournement ponctuel de quelques brillants militants, comme le secrétaire socialiste des JGS bruxellois. Mais d'autres font le chemin inverse. Un dirigeant de la JCB deviendra en 1963 ministre socialiste de la Justice et instaurera des lois de maintien de l'ordre, pour éviter que la grande grève de 1960-1961 ne se répète. Les parcours peuvent donc être contrastés.

L'union des jeunesses de gauche a aidé leurs partis tutélaires à se tendre la main. C'est un mouvement qui se conçoit d'abord au niveau mondial par la priorité antifasciste de l'IC. Sans l'Espagne, il n'y aurait pas eu de rapprochement. La gauche s'est unie pour de grandes collectes de vivres, de vêtements, voire d'armes, pour les républicains espagnols. Cet élan fra-

ternel a permis de dépasser un temps les conflits JGS-JCB, à la satisfaction du PCB, et a abouti en 1936 à la fusion des deux organisations en JGS unifiés. Mais cette union a surtout existé à Liège, Bruxelles et dans le Centre. La majorité des fédérations JGS l'ont refusée par anticommunisme. Le Parti ouvrier belge (POB) a d'emblée été sceptique, et a mis des conditions strictes à la fusion : par exemple, les communistes sont privés de postes dirigeants. Sa direction craignait fort la contagion communiste et n'avait pas tort, car de jeunes socialistes prometteurs sont passés au PCB. La JGSU a disparu avec la victoire de Franco. C'était difficile pour les jeunes socialistes d'être en porte-à-faux avec leur direction. Mais cette expérience se révélera profitable ensuite dans les multiples réseaux de la Résistance.

© Beaucoup de résistants durant la Seconde Guerre mondiale sont très jeunes. La JCB a-t-elle été un incubateur de militants clandestins ? La guerre d'Espagne semble avoir un rôle marquant dans ce processus.

Oui, à tel point qu'on trouve très peu de jeunes communistes d'avant-guerre à la Libération car cette génération a vite rejoint la Résistance et beaucoup y ont laissé la vie. Toute la direction de la JCB a été liquidée sous l'occupation allemande. Il a fallu repartir de zéro après la guerre. Il n'y a pas de continuité entre les deux époques. La Gestapo a été cruellement efficace, surtout lors des rafles de 1943 qui ont décapité le PCB. Les jeunes communistes qui ont participé aux brigades internationales en Espagne ont une expérience de guérilla qui leur a permis de se joindre rapidement à la formation du bras militaire du PCB sous l'occupation, les Partisans armés. Mais pas de manière généralisée. Les ex-brigadistes ne sont pas des gamins

qui cherchent l'aventure, ce sont pour la plupart de jeunes adultes mariés déjà inscrits dans la vie professionnelle. Et beaucoup de leurs compagnons ont laissé leur vie en Espagne. La MOI est aussi une des meilleures pourvoyeuses de résistants : bien des jeunes juifs qui n'ont plus rien à perdre la composent. Nombre d'entre eux sont également passés par les brigades.

Plus globalement, les jeunes communistes prometteurs ne restent pas longtemps à la JCB. Le PCB requiert constamment des renforts de sa jeunesse pour ses tâches de parti et dégarrit par conséquent la JCB. C'est un processus assez naturel mais qui freine son développement. On compte peu de personnalités marquantes, de porte-paroles mémorables, qui émanent de la JCB d'avant-guerre. Certains seront valorisés dans la mémoire du parti mais ce sera surtout en raison de leur sacrifice.

© Finalement, pourquoi avoir écrit une histoire de la JCB ? Vous étiez ému lors de la présentation du livre au CARCoB en évoquant une « dette ». Pouvez-vous l'expliquer ?

Cet engagement a une résonance bien sûr forte chez moi puisque j'ai été membre des Pionniers et des Étudiants communistes. C'est un passage merveilleux de ma vie. J'ai été formé politiquement par cette école militante, j'en ai été constitué pour la suite de mon parcours. Notre enthousiasme pour le socialisme paraissait atteignable, nous pensions que nous allions vivre un changement profond de société. C'est l'esprit du titre (*Allons au-devant de la vie*) : c'est LA chanson par excellence du Front populaire, fredonnée autant sur les piquets de grève que dans les camps d'été durant les premiers congés payés.

« La crainte d'envoyer l'armée dans une guerre contre l'URSS nourrit l'antimilitarisme en outre trait d'union avec les jeunesses socialistes. »

Les jeunes communistes ont été nourris de cet espoir. Notre combat avait du sens. C'est inoubliable. Je ne veux pas laisser perdre ce souvenir. C'est presque un devoir de le restituer quand on est historien et qu'on a accès à de précieuses sources. C'est le sens de la dette que j'ai évoquée. C'était une période formidable, traversée de courants d'une force inouïe, qui ne mérite pas d'être salie sous le couvert de l'anticommunisme. C'est un passé valorisant pour ceux qui l'ont vécu. ●

***José Gotovitch** était professeur honoraire d'histoire contemporaine à l'Université libre de Bruxelles.

Adrian Thomas est historien du syndicalisme belge.

Cet entretien est un résumé d'un plus grand format paru en septembre 2023 sur le site de la revue *Lava*.

Les violences sexistes après #MeToo

L'ensemble des dénonciations des violences sexistes s'inscrit dans l'histoire longue des féminismes et de leurs « vagues » historiques. Le mouvement #MeToo a accéléré ces dénonciations mais celles-ci restent encore difficiles dans le monde du travail.

— ENTRETEN AVEC CATHERINE CAVALIN ET PAULINE DELAGE* —

© On a tendance à dater le mouvement #MeToo à partir de 2017, au moment où le producteur de cinéma hollywoodien Harvey Weinstein fait l'objet de plusieurs accusations d'agressions sexuelles et de viols. Votre ouvrage, *Les Violences sexistes après #MeToo* (Presses des mines, 2022), montre qu'il s'inscrit en réalité dans des mouvements sociaux antérieurs. Quelle est l'origine de ce mouvement ?

Le plus souvent, la date retenue comme fondatrice d'un mouvement social garde la mémoire d'un événement marquant. Dans le cas de #MeToo, on peut reconnaître comme fondateurs les faits de violence

sexuelle commis par Harvey Weinstein, publicisés en octobre 2017 par des femmes victimes (l'actrice Alyssa Milano en tête) et par des enquêtes de journalistes du *New Yorker* et du *New York Times*. Ce moment ne doit



toutefois pas faire oublier des manifestations antérieures, ni masquer le fait qu'elles sont seulement en partie de même nature.

Dix ans auparavant, la militante noire Tarana Burke avait utilisé l'expression « *me too* » (sans hashtag). Avec les milliers de messages partagés sur des réseaux sociaux à partir de 2017, ce *meToo*-là partage la publicisation d'une expérience personnelle de victimisation. En outre, entre 2007 et 2017, de nombreux autres mouvements avaient aussi dénoncé cette immense prévalence des violences sexistes et sexuelles perpétrées par des hommes en toute impunité : « *slutwalks* » au Canada, mobilisations féministes latino-américaines « *Ni Una Muerta más* » puis « *Ni Una Menos* » dans les années 2010, *Ni Una menos et Non Una di Meno*, en Espagne et en Italie... D'autres témoignages en ligne comme *Vie de meuf* (lancé en 2010 par Osez le féminisme !), ou encore les innombrables « *Paye ta...* » (*Paye ta schneck*, *Paye ta blouse*, etc.) ont abondé dans le même sens. L'ensemble de ces dénonciations s'inscrit dans l'histoire longue des féminismes et de leurs « vagues » historiques.

Dans cette histoire, tout n'est cependant pas égal. Prenant connaissance

« Au sein de #MeToo, des inégalités sociales, fondées sur la race et la classe sociale en particulier, creusent des rapports de pouvoir dont on pourrait espérer, pourtant, que ce mouvement aiderait à les vaincre. »

de la vague déferlante d'octobre 2017, Tarana Burke a insisté sur le fait que les conditions sociales de celles qui s'exprimaient alors – des femmes blanches issues de classes supérieures – avaient peu à voir avec les réalités (raciales et donc aussi sociales) des violences sexuelles subies au sein des communautés noires dans lesquelles elle travaille comme éducatrice pour les plus jeunes.

© **Bien que l'aspect « cinéma » soit mis en avant dans les médias, ce mouvement part de la sphère du travail. Pourquoi cette difficulté à parler des violences faites aux femmes dans le travail ?**

On peut répondre en évoquant en effet, à un premier niveau, l'invisibilité relative du travail. Première hypothèse : on rencontrerait un phénomène décrit par des recherches sur d'autres problèmes publics, à savoir la combinaison paradoxale de leur reconnaissance et de leur déni. D'une part, on assiste à une publicisation incontestable des violences sexistes depuis vingt ou trente ans, comme l'attestent l'expression d'un consensus, et même parfois d'un engouement social autour des revendications féministes, ou le fait que des politiques publiques reconnaissent et prennent en charge les violences sexistes. Mais, d'autre part, les délits et crimes relevant des violences sexistes bénéficient encore d'impunité, et la légitimité des féminismes n'est pas à l'abri de nombreuses manifestations de « *backlash* » (retours de bâton), dénonçant par exemple le féminisme comme désormais inutile et même nuisible.

Deuxième hypothèse complémentaire : le travail lui-même fait l'objet de dénis dans les représentations sociales, comme en témoigne par exemple aussi la structurelle et massive sous-re-

« Les délits et crimes relevant des violences sexistes bénéficient encore d'impunité, et la légitimité des féminismes n'est pas à l'abri de nombreuses manifestations « retours de bâton » dénonçant par exemple le féminisme comme désormais inutile et même nuisible. »

connaissance des dégâts que le travail occasionne à nos états de santé.

Troisième hypothèse : les situations de violences sexistes dénoncées dans les arts du spectacle ou le journalisme sont souvent décrites comme exceptionnelles. Gérard Depardieu ou Patrick Poivre d'Arvor sont représentés davantage comme des cas singuliers d'agresseurs... d'autant qu'ils ont été encensés comme acteur ou journaliste singulièrement talentueux. Les violences sexistes dont ils sont accusés ne sont pas principalement narrées comme des relations ordinaires de travail. De façon générale, la fragmentation de #MeToo entre de nombreux univers qui sont souvent professionnels (spectacle, justice, journalisme, etc.) rend difficile la réflexion sur ce qui relèverait du travail, de manière transversale concernant ces différents contextes sociaux.

« Le caractère inachevé de l'action publique, lié notamment à l'insuffisance des ressources budgétaires dédiées, reste un obstacle »

Tous ces facteurs tendent certes à invisibiliser ce qui relève du travail dans les violences sexistes, mais rappelons que les violences sexistes dont les femmes font l'objet au travail sont cependant visibles à plusieurs égards. Par exemple, des enquêtes comme *Événements de vie et santé* (EVS) ou *Violences et rapports de genre* (VIRAGE) ont montré que les violences survenant au travail font relativement plus souvent que d'autres l'objet de révélations. Les victimes, souvent entourées de collègues, de clientes et clients, etc. sur leur lieu de travail, peuvent parler plus facilement. En outre, les changements législatifs nombreux sur les violences depuis la première loi sur le harcèlement au travail (1992) n'ont cessé de concerner à la fois les violences sexistes au travail et dans les relations de couple. En conséquence, il est peut-être difficile de parler des violences sexistes

subies par les femmes au travail dans la mesure où il existe un défaut d'analyse des relations entre activité professionnelle et violences et un défaut de traitement public des violences sexistes, malgré l'arsenal législatif existant. Enfin, une absence notable est à remarquer : il est très rare que des violences sexistes subies par les femmes au travail soient analysées en ►►

► termes de classes sociales, comme cela fut le cas – exceptionnel – lors de l'affaire DSK.

© **À propos du traitement public des violences sexistes, dans votre ouvrage, il est question d'action publique. Qu'est-ce que #MeToo a changé dans la prise en charge des violences sexistes et sexuelles ?**

Deux chapitres de notre ouvrage concernent cette question. L'un porte sur l'effectivité de l'action de l'État employeur contre les violences sexistes dans l'enseignement et la recherche et au ministère de l'Économie et des Finances. Malgré les protocoles d'accord et les dispositions légales, la lutte contre ces violences repose souvent sur l'action de personnes qui se mobilisent spécifiquement sur cette cause, mais sans que l'administration en tant que telle s'engage véritablement. La disette budgétaire

aujourd'hui avec une plus grande fermeté. Au total, les politiques publiques restent encore au milieu du gué.

© **Dans quelle mesure le numérique a-t-il participé à amplifier ce phénomène ?**

Ce qui paraît simple à comprendre, c'est que l'usage des outils numériques donne au mouvement #MeToo une force de frappe potentiellement aussi puissante que d'autres mouvements qui aujourd'hui mobilisent ces moyens d'expression. On retrouve ici de possibles effets viraux décrits pour d'autres phénomènes sociaux portés par les réseaux sociaux.

De plus, comme le montrent Josiane Jouët, Katharina Niemeyer et Bibia Pavard, (« Faire des vagues. Les mobilisations féministes en ligne », *Réseaux*, n°201, 2017) en changeant les modalités de la lutte sociale, l'usage du numérique modifie

les outils numériques, tout en ouvrant de grandes possibilités d'expression, laissent certainement de côté des populations ayant un niveau d'éducation ou de vie plus bas, ou encore des générations moins jeunes, moins connectées et donc moins susceptibles d'accéder aux réseaux pour s'exprimer publiquement... Alors que le numérique paraît faciliter grandement la parole des victimes, ce n'est sans doute pas le cas pour toutes. Cela reste un phénomène difficile à mesurer, notamment parce que la publicisation des violences sexistes en ligne s'accompagne dans de très nombreux cas d'un silence sur les caractéristiques sociales de la personne qui s'exprime.

© **Selon vous, quelles sont les principales difficultés auxquelles se heurte aujourd'hui le mouvement ? Quelles difficultés dans la prise en charge globale des femmes victimes de violences ?**

Nous pouvons répondre en reprenant en particulier deux éléments contenus dans certaines des réponses précédentes, qui nous paraissent des impasses non résolues. D'une part, le caractère inachevé de l'action publique, lié notamment à l'insuffisance des ressources budgétaires dédiées, reste un obstacle. D'autre part, le fait que #MeToo ne donne pas, loin s'en faut, la parole à toutes les victimes. Au sein de #MeToo, des inégalités sociales, fondées sur la race et la classe sociale en particulier, creusent des rapports de pouvoir dont on pourrait espérer, pourtant, que ce mouvement aiderait à les vaincre. ●

***Catherine Cavalin et Pauline Delage** sont sociologues. Elles sont chargées de recherches au CNRS.

Propos recueillis par Maëva Durand

« Le travail lui-même fait l'objet de dénigrement dans les représentations sociales, comme en témoigne par exemple la structurelle et massive sous-reconnaissance des dégâts que le travail occasionne à nos états de santé. »

taire accroît cette impuissance. L'autre chapitre concerne la sphère juridique, comme univers professionnel et secteur des politiques publiques. Le bilan paraît contrasté entre une sensibilité croissante mais encore limitée des avocats et des magistrats à cette cause, de réels effets de #MeToo sur l'activité législative entre 2019 et 2021, et la difficulté à évaluer avec un recul suffisant la mesure dans laquelle des condamnations s'appliqueraient

aussi potentiellement le contenu et les actrices de cette lutte. La lutte sociale, au moins pour partie, devient une « campagne de communication ». Et l'usage de moyens de communication qui précisément peuvent donner la parole à des millions de personnes prend un sens tout particulier, au sein de luttes féministes qui depuis des décennies cherchent à promouvoir la prise de parole par les femmes. Enfin, plus complexe ou paradoxal,

Les prévisionnistes de Météo-France face à l'automatisation

Pour la prévention des risques et l'anticipation des changements climatiques, les ingénieurs et prévisionnistes de Météo-France jouent un rôle essentiel. Or leur métier évolue d'une part avec les technologies, portées par les progrès en intelligence artificielle (IA) et surtout par des changements structurels au sein de Météo-France décidés par le pouvoir politique.

— ENTRETEN AVEC UN COLLECTIF DE PRÉVISIONNISTES DE MÉTÉO-FRANCE* —

© D'abord quels sont les métiers à Météo-France et plus particulièrement, en quoi consiste le métier de prévisionniste ?

Les métiers à Météo-France sont très variés : techniciens de maintenance, climatologues, informaticiens, chercheurs et prévisionnistes. La mission première de Météo-France est d'assurer la sécurité des personnes et des biens. Dans le domaine de la prévision, cela consiste à anticiper du mieux possible et le plus tôt possible tout phénomène dangereux. Plus généralement, le prévisionniste communique ses prévisions aux usagers et clients en

fonction de leurs besoins : trafic routier, pêche, aviation, production énergétique, agricole, tourisme...

© Quels sont ses outils ?

Le prévisionniste se base principalement sur des données fournies par des modèles de prévision numérique du temps (PNT). Un modèle de prévision se base sur l'état de l'atmosphère à un état initial. Cet état initial est connu principalement grâce aux satellites et aux radars mais aussi grâce à des observations au sol dans le monde (stations météorologiques), des mesures effectuées par des avions, des

bouées ainsi qu'à des radiosondages (par lancers de ballon sonde). Une fois l'état initial représenté, les modèles de prévision utilisent des supercalculateurs pour calculer l'évolution dans le temps de tous les paramètres qui régissent l'atmosphère. Météo-France dispose aujourd'hui d'une puissance de calcul de 21,48 pétaflops, soit 21,48 millions de milliards d'opérations en une seconde avec ses deux supercalculateurs. C'est l'équivalent de cinquante-deux mille ordinateurs personnels.

Chaque modèle de prévision a ses spécificités. AROME est un modèle à maille fine (1,3km) pour de courtes échéances, permettant de mieux simuler des phénomènes locaux (brouillard ou orage violent, par exemple) jusqu'à deux jours d'échéances sur un domaine réduit autour de la France. ARPEGE quant à lui couvre tout le globe terrestre pour une prévision jusqu'à quatre jours d'échéance. Il possède une maille de taille variable, de 5 km sur la France à 24 km aux antipodes. ►►

« Abaisser les moyens du service public est d'autant plus impardonnable qu'on sait que, dans le monde comme en France, ce sont les plus fragiles qui ont le plus à perdre en cas d'événement météorologique dangereux. »

» **© Comment ces outils ont-ils évolué depuis quelques années avec le développement rapide des technologies de calculs hautes-performances et d'IA ?**

L'augmentation de la puissance de calcul et des capacités de stockage a permis d'améliorer la fiabilité de nos modèles grâce à l'assimilation de plus de données, la suppression d'approximations servant à gagner du temps de calcul, et la meilleure résolution des modèles. Cette augmentation a contribué à développer la prévision dite « d'ensemble », permettant une approche probabiliste des prévisions et donc d'anticiper le temps à moyenne échéance, mais aussi de mieux prévoir les risques à courte échéance. Enfin, les outils deviennent plus ergonomiques et plus efficaces, qui aident les prévisionnistes à manipuler des données dont le nombre a considérablement augmenté ces vingt dernières années.

© L'outil remplace-t-il réellement votre travail ?

Le travail des prévisionnistes évolue constamment au gré des progrès technologiques, des connaissances... et des besoins des usagers. C'est pourquoi les modèles de prévision ne remplacent pas notre travail. Chaque prévisionniste doit analyser, corriger et interpréter les résultats des modèles de prévision afin de fournir la meilleure qualité de pronostic possible. Il faut aussi transmettre le message le plus utile pour l'utilisateur : un ancien P-DG de Météo-France disait que la prévision météo, c'est 50 % d'analyse et 50 % de communication. Aujourd'hui, il peut y avoir confusion entre la qualité d'un système et la qualité d'une prévision. Une prévision consiste, basiquement, en un zonage de risque ou de type de temps. Par exemple, dans une situation orageuse, un modèle va simuler

« Météo-France dispose aujourd'hui d'une puissance de calcul de 21,48 pétaflops, soit 21,48 millions de milliards d'opérations en une seconde avec ses deux supercalculateurs. C'est l'équivalent de cinquante-deux mille ordinateurs personnels. »

différents orages sur des endroits très précis avec une intensité donnée, et chaque modèle va proposer sa propre histoire. Le travail du prévisionniste consiste à compiler chaque donnée en intégrant ce qu'il connaît du comportement des modèles, de la géographie et de la climatologie de sa région, pour établir une zone de risque. Il formalisera ensuite ce risque en des termes différents, et selon des priorités différentes, en fonction de la sensibilité de ses interlocuteurs. Ce zonage et cette formalisation sont très difficiles, voire impossibles à établir par une IA. En revanche, l'IA n'est pas forcément à rejeter en bloc lorsqu'elle s'avère être une aide au prévisionniste.

© Vous êtes actuellement engagés dans un mouvement social qui conteste le recours à l'automatisation des prévisions. Quelle est la logique qui se cache derrière cette automatisation grandissante ?

Météo-France a élaboré une nouvelle organisation dans sa chaîne de prévision en novembre dernier, augmentant la part de l'automatisation dans ses prévisions. Ces automatisations ont été mises en place à marche forcée : la faute à une mauvaise gestion des effectifs (cinquante emplois supprimés depuis

2017 !) et à une absence de prise en compte des retours terrains (aucun plan « B » n'a ainsi été imaginé). Cette nouvelle chaîne de prévision a entraîné une dégradation dans la qualité des prévisions mais également une nette dégradation des conditions de travail des équipes : augmentation de la charge de travail, consignes inadaptées au mode opérationnel, méthodologie non élaborée, perte du sens du travail. De fait, c'est l'ensemble de l'établissement qui est déstabilisé.

© Quels sont les implications sur la qualité des prévisions ? Pouvez-vous nous donner un exemple ?

Il est courant que les prévisions disponibles sur le site internet de Météo-France ou sur l'application mobile soient erronées (neige non prévue, températures au sol fausses de plusieurs degrés, soleil par temps couvert ou inversement, pluies faibles non prévues...).

Résultat : de nombreuses réclamations clients, des usagers qui désinstallent l'application, des quolibets sur les réseaux sociaux, des articles dans les médias...

Des clients, parfois importants, font également remonter de profondes différences entre les atmogrammes (frises chronologiques contenant des données météorologiques produites

automatiquement à partir de la nouvelle chaîne de prévision) qu'ils reçoivent et le bulletin expertisé. Ces différences perturbent parfois fortement l'organisation dans des services qui travaillent sur des sujets sensibles.

© Quelles conséquences pour les clients et la société en général, je pense notamment à la protection des populations lors des événements climatiques qui vont devenir plus fréquents à l'avenir ?

Pour des événements extrêmes, la vigilance météorologique n'est pas directement touchée par le recours accru à l'automatisation. Les cartes et bulletins de vigilance restent entièrement expertisés de bout en bout par des prévisionnistes. Par contre, c'est au quotidien que la population perd en qualité de service. En regardant les prévisions météorologiques sur l'application ou le site Météo-France, cette baisse de qualité est sensible, induisant une perte de confiance et de la méfiance envers les prévisions, alors qu'il serait au contraire nécessaire de développer une culture du risque !

Abaisser les moyens du service public est d'autant plus impardonnable qu'on sait que, dans le monde comme en

France, ce sont les plus fragiles qui ont le plus à perdre en cas d'événement météorologique dangereux.

Il est également à craindre que la diffusion d'informations contradictoires, pourtant toutes sourcées Météo-France, perturbe l'organisation des services de l'État et soit à l'origine de « couacs » dans la gestion des crises et des secours.

© Finalement, comment voyez-vous évoluer votre métier et comment voudriez-vous qu'il évolue ?

En l'état actuel, le métier de prévisionniste se dégrade et devient moins intéressant et moins attrayant. Il faut notamment répondre de plus en plus aux usagers et clients mécontents, passer du temps à leur expliquer pourquoi la prévision automatique qu'ils ont reçue n'est pas exacte.

Le fond du problème étant la baisse des effectifs à Météo-France, il est urgent que les effectifs augmentent rapidement. En dix ans, mille emplois ont été supprimés. Aujourd'hui il reste environ deux mille cinq cents agents travaillant à Météo-France. Si les effectifs augmentent à nouveau, le métier de prévisionniste devrait pouvoir retrouver sa fonction initiale : analyser, prévoir et communiquer une prévision

la plus juste possible à tous les usagers. Mais ce n'est pas le seul enjeu : le métier de prévisionniste ne peut pas être exercé correctement si les autres métiers de Météo-France ne le sont pas. Le réseau d'observation est aujourd'hui moins performant et plus souvent en panne que dans le passé en raison de la suppression de nombreux techniciens de l'instrumentation. Cela rend beaucoup plus difficile la prévision immédiate, notamment en hiver pour les situations neigeuses.

Le métier de prévisionniste est, par ailleurs, directement influencé par les évolutions technologiques, que ce soit en amont de la prévision (modélisation), pendant (visualisation des modèles et observations, production des bulletins de vigilance) ou en aval (interfaces avec le client). Il en va de même pour la climatologie, tâche à haute valeur ajoutée et complexe.

Enfin, les métiers « annexes » de Météo-France, ceux communs à toutes les entreprises et établissements, pourtant essentiels, ont également été sacrifiés : commerce, administration, encadrement... Les réductions de personnel ont lourdement influencé le moral des agents et la capacité de Météo-France à répondre à ses propres besoins. ●

*Propos recueillis par Flavien Ronteix--Jacquet.

Cet article complète le texte (Plan climat. Comment faire sur le terrain ?) publié dans *Cause commune*, n°37, janvier-février 2024.

« Le travail du prévisionniste consiste à compiler chaque donnée en intégrant ce qu'il connaît du comportement des modèles, de la géographie, et de la climatologie de sa région, pour établir une zone de risque. Ce zonage et cette formalisation sont très difficiles, voire impossibles à établir par une IA. »

— PAR GÉRARD STREIFF —

Une grave crise de confiance

« En quoi les Français ont-ils confiance aujourd'hui ? », tel est le thème de la dernière enquête (février 2024) du CEVIPOF, le centre de recherches de Sciences Po Paris, réalisée auprès de trois mille cinq cents personnes.

Quand on demande aux sondés quels sont les qualificatifs qui caractérisent le mieux leur état d'esprit actuel, ils citent la méfiance, la lassitude, la morosité.

On fait « tout à fait » confiance à la famille (67 %) puis, loin derrière, aux voisins (23 %), aux gens d'une autre nationalité ou d'une autre opinion religieuse (17 %), aux gens rencontrés pour la première fois (6 %).

Pour 65 %, « on n'est jamais assez prudent quand on a affaire aux autres ».

Interrogés pour savoir si les gens sont satisfaits de leur vie, les sondés se partagent en trois parties : 25 % sont mécontents, 39 % sont neutres (?) et 31 % se disent satisfaits.

Comme prévu, la politique ne s'en sort pas bien. 70 % ne lui font pas confiance, contre 30 % d'avis contraire.

Au hit-parade des institutions politiques, le conseil municipal arrive en tête (59 % de confiance) ainsi que le conseil départemental (51 %) : le Parlement européen arrive loin

derrière (33 %), ainsi que l'Assemblée nationale (29 %) et le gouvernement, bon dernier (28 %).

Le ou la maire continue d'être la personnalité politique la plus appréciée alors que le président de la République suscite le plus de défiance (70 %).

Pas étonnant que 68 % des sondés estiment que la démocratie ne fonctionne pas bien.

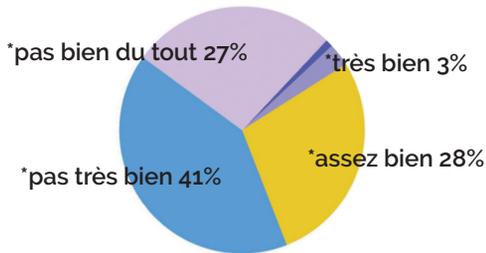
Pourtant, l'intérêt pour la politique reste fort, enfin relativement fort : un Français sur deux dit s'y intéresser.

Côté organisations, viennent en tête (de la confiance) les artisans, la science, les PME, la gendarmerie, les hôpitaux ; et en queue les banques, les responsables religieux, les médias, les partis et les réseaux sociaux !

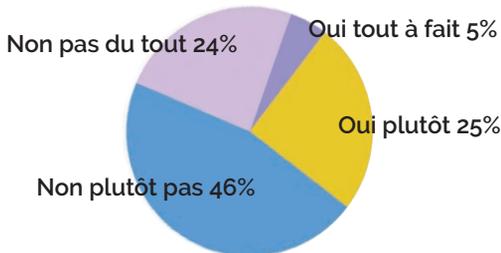
On considère que les responsables politiques ne se préoccupent pas de l'avis des gens. On pense même (à 68 %) qu'ils sont corrompus.

Enfin les quatre « valeurs » (dixit le CEVIPOF) partagées majoritairement par l'opinion sont : l'islam est une menace (61%), il y a trop d'immigrés (61%), les chômeurs pourraient travailler s'ils le voulaient (59%) et il faut prendre aux riches pour donner aux pauvres (57%). ●

Diriez vous qu'en France la démocratie fonctionne



Avez-vous confiance dans la politique ?



Quels sont les qualificatifs qui caractérisent le mieux votre état d'esprit actuel ?



Méfiance (38%) +9
 Lassitude (36%) +6
 Morosité (26%) =
 Sérénité (17%) -11
 Confiance (15%) -8

— PAR **ADRIEN MONTBROUSSOUS** —

Le parc du logement social français toujours sous tension

Comme chaque fin d'année, le service statistique du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires a publié le 21 décembre 2023 son descriptif de l'état du parc locatif social en 2022. C'est une analyse basée sur les données du répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux (RPLS) qui a pour objectif de dresser l'état global du parc de logements locatifs de ces bailleurs sociaux au 1^{er} janvier.

Le nombre de logements proposés à la location a crû en 2022 de 71 100 nouvelles mises en location, et, parallèlement, on note 12 600 ventes et 11 800 démolitions. Cette croissance est à mettre en regard de la hausse de la population française qui, à l'heure actuelle, est estimée à près de 220 000 entre le 1^{er} janvier 2022 et le 1^{er} janvier 2023 selon l'INSEE.

Le nombre de demandes s'accroît et les tensions sur le logement social ne cessent de s'aggraver. En 2019, le

rapport s'établissait à 3,6 demandes pour une offre de logement et, en 2022, le nombre de demandes est de 2 430 094 pour 571 004 logements disponibles au cours de l'année, soit un rapport de 4,3. Le déséquilibre est plus important pour les demandes de logement individuel (chambre et studio) où le ratio est de 7,34 demandes pour une offre, quand les cinq pièces et plus comptent 3,1 demandes pour une offre.

Le loyer moyen du parc locatif social a progressé de 3,6 % entre le 1^{er} janvier 2022 et le 1^{er} janvier 2023, soit une hausse plus importante que sur l'année 2021 (+ 0,9 %).

L'augmentation du nombre de logements est loin d'être suffisante pour satisfaire la demande et, une fois l'accès au logement social obtenu, il faut faire face aux hausses de loyer mais aussi de charges (électricité, gaz...). La bataille pour plus de logements sociaux menée par les communistes est plus que jamais d'actualité ! ●



*logements sociaux disponibles à la location au moins un jour en 2022.

Champ : demandes actives au 31 décembre 2022 ; logements dont le bail est en cours au 1^{er} janvier 2023 ; vacants ou dont le dernier bail date de 2022 ou du 1^{er} janvier 2023 ; France métropolitaine et DOM.

Sources : infocentre du système informatique national d'enregistrement des demandes de logement locatif social (SNE), extraction au 2 novembre 2023 ; SDES, RPLS au 1^{er} janvier 2023.

Pour plus d'informations, lire Delphine Tailleux, SDES et Odile Wolber, SDES <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/media/6899/download?inline>

Lire, rendre compte et critiquer, pour dialoguer avec les penseurs d'hier et d'aujourd'hui, faire connaître leurs idées et construire, dans la confrontation avec d'autres, les analyses et le projet des communistes.



Safia Dahani, Estelle Delaine, Félicien Faury, Guillaume Letourneur (dir.),
Sociologie politique du Rassemblement national. Enquêtes de terrain,
 Presses universitaires du Septentrion, 2023

À lire le titre de l'ouvrage, vous pourriez être en droit de vous demander ce que les sciences sociales peuvent apprendre de nouveau quant au parti le plus étudié en France, qui n'est malheureusement plus le PCF. Rassurez-vous : le politiste Patrick Lehingue a eu le même sentiment quand il a été contacté pour intervenir lors des journées d'études qui ont donné naissance à ce livre. Il évoque, plus poli, le « surinvestissement bibliographique » concernant le FN/RN, en 2020, pas moins de cent cinquante ouvrages et quatre cents articles publiés sur le sujet. Deux raisons peuvent vous inviter à continuer de lire ce qui suit : les élections européennes qui viennent sont annoncées avec gourmandise par les médias dominants comme un nouveau succès électoral pour le RN (seul parti d'extrême droite d'Europe occidentale réussissant « à capter au moins 10% des parts de marché électoral sans interruption depuis 1984 », nous apprend Lehingue),

et si les progressistes font du RN leur principal adversaire, autant comprendre ce qui fait son succès. Surtout, et à la suite d'autres travaux (on pense à la thèse de Christelle Lagier ou à l'ouvrage dirigé par Nonna Mayer, Sylvain Crépon et Alexandre Dezé en 2015, *Les Faux-Semblants du FN. Sociologie d'un parti politique*), les textes de jeunes chercheurs qui composent le livre partent tous d'enquêtes de terrain, qualitatives, dans une perspective cumulative.

L'extrême droite sur le terrain
 — PAR HOËL LE MOAL* —

Admettons d'emblée deux critiques : la première concerne les limites intrinsèques des enquêtes qualitatives (*quid* de la généralisation ?) ; la seconde est que cet ouvrage collectif est publié en 2023, soit cinq ans après la tenue de ces journées d'études en 2018 à l'Institut d'études politiques de Toulouse, donc une époque lointaine où le RN s'appelait encore FN (nous utiliserons ce dernier acronyme), mais où Marine Le Pen n'avait pas encore rassemblé plus de 13 millions de voix sur son nom au second tour de l'élection présidentielle.

Admettons d'emblée deux critiques : la première concerne les limites intrinsèques des enquêtes qualitatives (*quid* de la généralisation ?) ; la seconde est que cet ouvrage collectif est publié en 2023, soit cinq ans après la tenue de ces journées d'études en 2018 à l'Institut d'études politiques de Toulouse, donc une époque lointaine où le RN s'appelait encore FN (nous utiliserons ce dernier acronyme), mais où Marine Le Pen n'avait pas encore rassemblé plus de 13 millions de voix sur son nom au second tour de l'élection présidentielle.

Admettons d'emblée deux critiques : la première concerne les limites intrinsèques des enquêtes qualitatives (*quid* de la généralisation ?) ; la seconde est que cet ouvrage collectif est publié en 2023, soit cinq ans après la tenue de ces journées d'études en 2018 à l'Institut d'études politiques de Toulouse, donc une époque lointaine où le RN s'appelait encore FN (nous utiliserons ce dernier acronyme), mais où Marine Le Pen n'avait pas encore rassemblé plus de 13 millions de voix sur son nom au second tour de l'élection présidentielle.

QUI VOTE ?

Magali Boumaza et Daniel Gaxie, deux des discutants de ces journées, rappellent à raison que le noyau dur des soutiens du FN se situe toujours dans la tradition de l'extrême droite française, avec un tropisme affirmé des petites professions indépendantes (artisans, exploitants agricoles...). Il existe quelques rares points communs de l'électorat frontiste, car toutes les enquêtes de l'ouvrage ont le mérite d'insister sur deux caractéristiques essentielles dans l'adhésion aux idées du FN : la socialisation primaire (rôle structurant du milieu familial dans les dispositions à voter à l'extrême droite, avec prévalence familiale des métiers à uniforme de la « main droite » de l'État, police, armée...), et des trajectoires de vie marquées par les ruptures et/ou une déstabilisation passée, même temporaires, notamment dans la sphère professionnelle (« moi j'en ai bavé, eux ne veulent rien faire » pour simplifier).

Néanmoins, pour atteindre plus de 20% des suffrages à l'échelle nationale, l'électorat frontiste n'est en aucun cas homogène. Clémentine Berjaud et Lorenzo Barrault-Stella rappellent que, contrairement à la *doxa*, le FN n'est pas un parti « soutenu singulièrement par les classes populaires » (autrement dit, il recrute des électeurs dans toutes les classes sociales).

Dans son enquête menée dans l'est de la France auprès de femmes issues de ces classes populaires, Maëva Durand insiste sur leur rapport fondamental au travail pour se situer dans l'espace politique. Dans le cas présenté, le vote Marine Le Pen en 2012 suit une longue période d'abstention et apparaît comme un moyen de s'affirmer contre un ancien compagnon décrit comme un « assisté ».

Dans un territoire du Sud-Est (une commune qui ressemble à Orange ou Vitrolles), Félicien Faury montre que le FN fait ses meilleurs résultats dans les zones résidentielles des classes moyennes « établies » et rappelle la porosité importante entre un vote de droite et d'extrême droite, caractéristique ancienne de la région PACA. La CGT est l'ennemie, mais pour les militants locaux du FN le plus gros clivage est

« Le noyau dur des soutiens du FN se situe toujours dans la tradition de l'extrême droite française, avec un tropisme affirmé des petites professions indépendantes (artisans, exploitants agricoles...) »

dorénavant racial (les quartiers populaires d'origine immigrée vs les zones où habitent majoritairement les classes moyennes blanches). Guillaume Letourneur s'intéresse à ce qui fait une « terre favorable au FN » en étudiant l'Yonne. Si jusqu'en 2014 l'extrême droite ne peut pas se prévaloir de véritables fiefs locaux, l'Yonne est très tôt décrite par le parti frontiste comme un territoire sur lequel miser : dès 1988, Sens est présentée comme « la Dreux de l'Yonne », et le FN y joue aujourd'hui la petite musique de la « France des oubliés », ce qui, faute d'enracinement réel avant les

années 2010, ne fonctionnait pas toujours.

Enfin, et assez paradoxalement, le premier chapitre rédigé par Clémentine Berjaud et Lorenzo Barrault-Stella étudie un cas statistiquement improbable, mais assez fascinant. Ils s'intéressent au vote FN dans un quartier populaire du nord de Paris où Jean-Luc Mélenchon a fait 41 % en 2017, et le FN 14 %, loin de son score national. D'abord vote de familles blanches, plutôt stables, mais avec un « rejet des familles perçues comme plus pauvres, étrangères et musulmanes », on trouve aussi un vote FN de Français issus de l'immigration, moyen pour eux de souligner une « intégration réussie ». Cas improbables mais qui confirment les parcours de déstabilisation sociale: isolement dans le quartier, rupture biographique, déclassement... Lutter contre le FN passera probablement par la sécurisation des biographies, et on ne saurait trop insister sur l'indispensable rôle des syndicats et des associations comme matrices de lien social et repoussoirs de l'extrême droite.

QUI MILITE ?

La sociologie politique semble admettre que le moteur de l'action militante n'est pas l'adhésion à une idéologie mais plutôt la participation à des collectifs structurés par des valeurs. Pour Félicien Faury, les militants prêchent d'abord à des convertis, l'écrasante majorité des personnes votant FN expliquent ne pas avoir rencontré de militants. La force du FN tiendrait largement à des « processus qui la dépassent et la débordent » : l'implantation militante serait une conséquence de l'implantation électorale, et non l'inverse. ►►

►► L'essentiel des articles s'intéresse à un militantisme FN atypique : militants catholiques « pro famille », enseignants au FN, militants gays. L'article de Margherita Crippa étudie ainsi une figure féminine frontiste du sud de la France, et montre que le genre est une ressource politique « relative et conjoncturelle ». La promotion au sein du FN est possible *via* des leaders locaux, sorte de « parrains » plus souvent propres aux partis de droite, et c'est la profession de cette « leadeuse » (directrice d'école) qui intéresse le parti davantage que son genre. Celle-ci contraste et est utilisée comme telle, avec la majorité des élus frontistes qui, comme les candidats de droite, se situent dans le pôle économique de l'espace social (chefs d'entreprise, professions libérales...). Benjamin Chevalier montre que les enseignants FN, même très minoritaires, jouent un rôle important dans la stratégie frontiste de déstigmatisation.

Si les « cathos » en France votent majoritairement à droite, ils ont été longtemps très rétifs au vote FN. Les militants de La Manif pour

Tous étudiés par Mégane Ervani choisissent stratégiquement le FN « au regard des menaces qui pèseraient sur la famille », donc sur des questions sociétales (crainte d'une déstabilisation, d'une perte des valeurs) : c'est un militantisme d'abord contre Macron avant d'être pour Le Pen.

Maialen Pagiusco s'intéresse enfin à des militants gays du FN et montre une nouvelle fois le rôle central de la socialisation primaire qui n'est pas remise en cause par l'identification comme homosexuel, d'autant que la montée en puissance d'une rhétorique « homonationaliste » (populations étrangères présentées par le FN comme structurellement homophobes) permet une très relative politisation de l'homosexualité au sein du FN.

QUI DIRIGE ?

La réponse est ici assez claire à la lecture des articles de l'ouvrage. S'il peut y avoir à la marge des électeurs et quelques militants venus de la gauche, c'est bien la droite et l'extrême droite qui tiennent nationalement le parti. Julien Odoul, étudié par Guillaume Letourneur, est né de parents médecins spécialistes à Paris, et il a été d'abord collaborateur du centriste André Santini. Dans son article sur les transfuges du bureau politique du FN, Safia Dahani montre la

prégnance d'un capital politique à droite : Jérôme Rivière a été député UMP avant son adhésion au FN en 2016 (il est passé depuis à Reconquête), Franck Allisio a été membre du cabinet de Roger Karoutchi, Laurent Jacobelli a été porte-parole de Dupont-Aignan : « Le FN-RN devient ainsi un espace des pensables et des possibles en politique pour des professionnels ou des militant-es éloigné-es de l'extrême droite », explique-t-elle. Ces conversions ne sont clairement pas d'abord idéologiques, elles permettent au FN de se doter rapidement de dirigeants formés ailleurs. En moyenne, il

faut deux fois moins de temps à un transfuge pour intégrer le bureau politique que pour un dirigeant issu du sérail, signe d'une volonté claire de promouvoir des transfuges issus de la droite et du centre.

Malgré la médiatique « dédramatisée », la question de la formation est aussi ce qui fait que le FN continue à recruter nombre de ses cadres chez les identitaires, comme le montre Marion Jacquet-Vaillant. Parmi les vingt cadres de Génération identitaire repérés en 2013, treize entretiennent ou ont entretenu un lien de collaboration avec le FN. Tous les identitaires interrogés envisagent leur rapport avec le

FN sur le mode de la complémentarité. Citant le sinistre Philippe Vardon (« À nous les gardes à vue, à eux les postes d'élus »), l'autrice montre l'importance de ces jeunes cadres mieux formés qu'au FN, notamment en matière communicationnelle, et souvent dotés d'un fort capital culturel et militant.

Enfin, par son travail sur les collaborateurs parlementaires, Estelle Delaine montre à la suite de l'enquête de Marine Turchi pour Mediapart le curieux système de recrutement existant au FN, puisque la plupart des assistants sont choisis par le siège et sont parfois de hauts dirigeants du parti avec des salaires plus importants que les eurodéputés...

Pour conclure, le système FN/RN est complexe, rapprochant son organisation d'un parti de droite mais au potentiel électoral très large, avec une inscription profonde dans le paysage politique. Sans se prononcer sur l'idéologie de ce parti (social-populisme, néofascisme, conservatisme...), la compréhension de ses modalités de structuration et de recrutement d'électeurs et de militants permet, sans nul doute, de lutter plus efficacement contre lui. ■

Hoël Le Moal est historien. Il est membre du comité de rédaction de *Cause commune*.



Que faire de Lénine ?

Éditions critiques, 2023
GUILLAUME FONDU

PAR **MATHIEU MENGHINI**

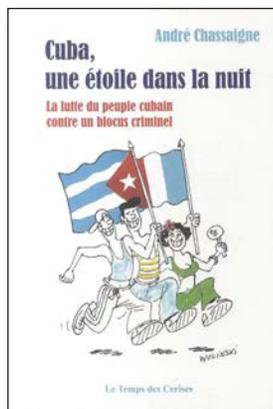
Conjuguant familiarité aux écrits de Lénine et connaissance érudite des faits et débats de l'époque, Guillaume Fondu révèle – avec son *Que faire de Lénine ?* – la plasticité unique de la pensée du leader bolche-

vique, une pensée capable de s'ajuster aux convulsions du temps, d'alterner avancées fulgurantes, pauses tactiques voire régressions partielles pour préserver l'essentiel.

À l'instar de Rosa Luxemburg, Antonio Gramsci ou Léon Trotski, Lénine participe d'un type d'intellectuel intriquant politique et culture théorique. S'il attend de la science l'élucidation des déterminations pesant sur les êtres humains et la société, « la politique [...], note Fondu, n'a de sens (pour lui) que dans un certain rapport au possible ». Charge à elle de proposer une visée partant, certes, des circonstances objectives mais augurant aussi la mobilisation des forces sociales. Toutefois, pour que la mobilisation de sujets conscients oriente effectivement le développement historique, leur organisation est capitale. Une fois constituée, deux écueils menacent celle-ci : sa dilution, faute d'option idéologique affirmée, et sa bureaucratisation. Pour éviter le premier, une fois prises, les décisions doivent engager les militantes et les militants : c'est le fameux « centralisme démocratique » ; pour éviter le second, le programme politique doit faire l'objet d'une élaboration collective et régulière.

Une fois la révolution advenue et la guerre civile emportée, Lénine s'est montré inquiet du repli de l'appareil d'État sur lui-même et du reflux de l'initiative populaire. D'où son appel à la mise en place d'une inspection ouvrière et paysanne chargée de contrôler l'État ; d'où également sa défense de formes autogestionnaires au niveau local. Une défense prudente tant le dirigeant communiste avait conscience des limites de ces entreprises coopératives susceptibles d'entrer en concurrence les unes avec les autres et de contrarier les intérêts généraux de la population.

En refermant le livre de Guillaume Fondu (qui aborde nombre d'autres aspects), Lénine nous paraît pouvoir rester – cent ans après sa mort – un jalon majeur pour qui se soucie de produire des « scénarios politiques à la fois crédibles et mobilisateurs », pour qui entend « raisonner et agir en militant politique : proposer des analyses, en débattre, organiser des groupes militants à différentes échelles et élaborer des scénarios de transformation collective du monde ». Pour qui, en somme, ne se résigne pas aux pesanteurs du réel. ●



Cuba, une étoile dans la nuit. La lutte du peuple cubain contre un blocus criminel

Le Temps des Cerises, 2023

ANDRÉ CHASSAING

PAR **HOËL LE MOAL**

Au mois de février, l'ambassadeur de Cuba en France, Otto Vaillant était reçu à Guin-

camp par les élus inquiets de la désertification médicale. Il a leur a proposé d'envoyer dans leur hôpital des médecins cubains dont on connaît les compétences. Cuba deviendrait potentiellement pourvoyeuse de soignants pour un des pays capitalistes les plus riches du monde, le nôtre. Pourtant, l'île subit un des plus longs blocus de l'histoire moderne, provoquant la « période la plus difficile pour Cuba depuis les débuts de la Révolution », comme le rappelle Fabien Roussel dans sa préface au livre nécessaire d'André Chassaing. Découpé en plusieurs parties, l'ouvrage revient d'abord sur « l'omerta médiatique » au sujet de Cuba : si le mandat de Hollande avait permis le renforcement des liens diplomatiques avec l'île, les quinquennats de Macron marquent un net recul sur ce plan.

La partie consacrée à l'histoire est très riche et permet de revenir sur les liens anciens entre Cuba et la France, mais surtout sur le poids terrible de l'impérialisme américain : dès la fin du XIX^e siècle, les États-Unis ne cachent pas ►►

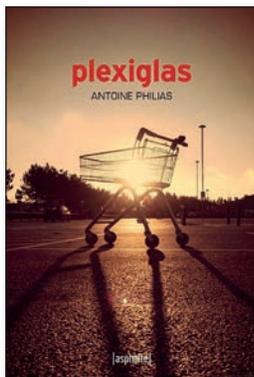
►► leur volonté d'acquiescer l'île. Les Américains soutiennent sans relâche le dictateur Batista, alors qu'ils ne cessent aujourd'hui de fustiger la « dictature » cubaine, celle qui dès 1959 met en place une réforme agraire, une hausse sans précédent des salaires et des nationalisations qui permettent à l'État de contrôler 80% de l'économie.

André Chassaigne ne cache rien des difficultés du pays : la pauvreté est aujourd'hui visible, les coupures d'électricité très régulières. Beaucoup de Cubains veulent partir, non à cause de la vie dans un État socialiste, mais bien du fait de difficultés économiques qui leur paraissent insupportables.

D'où viennent-elles ? L'auteur consacre trois chapitres au blocus, véritable voyage en « absurde » : « Le blocus impose à un navire faisant escale à Cuba de ne plus accoster aux États-Unis six mois durant. » À cela il faut ajouter l'extraterritorialité : les banques françaises s'alignent, empêchant tout transfert d'argent vers Cuba.

Enfin, qu'en est-il de la démocratie ? C'est un chapitre passionnant tant André Chassaigne nous montre que s'il n'y a pas de multipartisme, le peuple cubain s'exprime par des consultations régulières, dans une Amérique latine où la démocratie dite « libérale » est souvent celle des coups d'État institutionnels, des violences policières ou militaires contre les mouvements sociaux.

Un livre équilibré qui invite à poursuivre le soutien au peuple cubain. ●



Plexiglas

Éditions Asphalte,
2023
ANTOINE PHILIAS

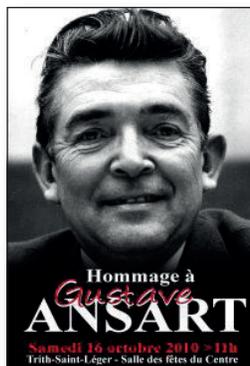
PAR **GÉRARD STREIFF**

On est dans la périphérie de Cholet, dans le Maine-et-Loire. Elliot, le personnage principal, 30 ans, n'a plus de travail. Au début du roman il revient dans sa ville avec

une jambe esquinée, suite à une castagne avec la police lors d'une manifestation pour les retraites. Il va peu à peu se faire adopter par la communauté du centre commercial, proche de la maison qu'il occupe, celle de son

grand-père. Une année durant, l'année du confinement, on se familiarise avec les travailleurs de ce site, ceux que l'on appelait à l'époque les travailleurs essentiels mais invisibles. Parmi eux, il y a Lulu, caissière sexagénaire de Carrefour, qui œuvre chaque matin derrière son plexiglas (d'où le titre). Entre Elliot et Lulu se noue une amitié lumineuse qui est le fil rouge d'un roman à la fois léger, ironique, sensible et résolument politique. L'air de rien, on y aborde des sujets graves comme le monde du travail et sa violence, les liens entre générations, l'engagement militant, la fin de vie...

Un roman d'une belle humanité, dont la force est l'épaisseur de ces personnages débordant de vie. L'auteur réussit à faire d'un centre commercial (qu'il cartographie d'ailleurs en début d'ouvrage) un site puissamment romanesque, à transformer ces espaces (que l'on se contente le plus souvent de traverser) en vrais lieux de vie. Et surtout nous entrons, complices, dans l'intimité de ces salariés. L'histoire est racontée sur un mode très réaliste (on pense parfois à l'écriture de Nicolas Mathieu). Et avec le personnage d'Elliot, se pose aussi la question : c'est quoi être homosexuel, à 30 ans, dans une ville comme Cholet ? ●



Hommage à Gustave Ansart

Revue Espaces Marx,
Hors série
MARS 2023

PAR **HOËL LE MOAL**

Gustave Ansart, décédé en 1990, est né le 5 mars 1923 et c'est pour le centenaire de sa naissance que la revue *Espaces Marx* a eu

l'excellente idée de lui consacrer un numéro-hommage. Ancien ouvrier métallurgiste à la CIMA, énorme usine de machines agricoles à Croix, près de Roubaix, il anime les luttes au sein de son entreprise. En 1951, il devient le jeune secrétaire de la CGT des travailleurs de la métallurgie du Nord, puis, soutenu par Maurice Thorez et Jacques Duclos, il entre au comité central du PCF comme suppléant et prend la tête de la fédération du Nord et du journal *Liberté* (il est de la même génération de diri-

geants que Georges Marchais, Georges Séguy ou Henri Krasucki). Il est cet « ouvrier qui avait acquis la stature d'un homme d'État », comme le signale Paul K'Ros dans son article.

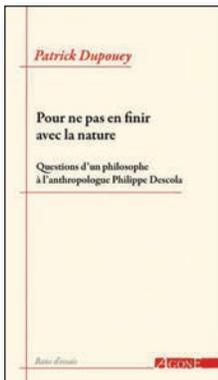
Dans ce riche numéro, son fils se souvient de la « Prolé », la coopérative « La Prolétarienne » de Roubaix (aujourd'hui espace Paul-Eluard), de la courée où la famille continue à habiter (pour Roubaix, c'est un peu l'équivalent des coronas). Trente-cinq années d'une vie militante sans répit, des années 1950 à 1990, et s'il laisse en 1973 la fédération à Alain Bocquet, il demeure membre du bureau politique du parti jusqu'à son décès. Alain Bocquet lui consacre d'ailleurs un émouvant souvenir, rappelant qu'Ansart ne cessait de s'interroger sur les failles démocratiques des pays de l'Est et sur « les facilités de l'autorité et de la répression ».

Député de Denain, il est celui qui porte le combat contre le plan Davignon, pour défendre Usinor et contre cette façon de concevoir l'Europe qui détruit les capacités de production. Mais Gustave Ansart est aussi celui qui lutte concrètement contre l'ouvriérisme tout en restant proche des ouvriers, en ouvrant grandes les portes du parti aux intellectuels (Jacques Milhau, Jacques Masson). Ami d'André Stil, il soutient l'éducation populaire, inaugure les expos, encourage les initiatives. Son fils rappelle : « Il dira souvent que grâce au parti et à ses camarades, il aura vécu aux côtés de Liane une vie passionnante à faire mourir d'envie les plus riches de la planète. » ●

plan pour une certaine sensibilité écologique qui adosse nombre de ses positionnements aux travaux de ce dernier, titulaire de la chaire d'Anthropologie de la nature au Collège de France jusqu'en 2019.

À l'heure où le fonctionnement des réseaux sociaux pourrait faire penser que le désaccord se règle rapidement à coup d'invectives par messages à la limite de l'insulte, l'auteur se livre à un exercice patient, minutieux de questionnement et d'argumentation d'une grande honnêteté intellectuelle pour exposer les conséquences philosophiques des écrits de Philippe Descola. L'enjeu est de défendre la nécessité théorique et pragmatique de la notion de nature, là où l'anthropologue défend sa vacuité conceptuelle. Patrick Dupouey pose dix questions à l'anthropologue et se livre à un véritable dialogue vivant avec ses textes qu'il analyse et déconstruit afin d'exhiber les apories conceptuelles, les impasses théoriques qui en découlent, mais aussi les contradictions qu'ils hébergent sur la notion de nature. Parmi celles-ci : « En admettant qu'une notion (nature, culture, société) est tributaire d'un contexte anthropologique particulier, s'ensuit-il qu'elles sont dépourvues de validité universelle ? » « Comment peut-on, dans un même mouvement se défendre de promouvoir l'hyperrelativisme et croire urgent de se débarrasser de "l'opposition stérile et paralysante" entre universalisme et relativisme ? ».

L'auteur procède à des distinctions conceptuelles éclairantes (notamment relativité/relativisme) pour les enjeux du sort à réserver à la notion de nature, dont il défend manifestement qu'elle doit rester une clé de lecture scientifique de la réalité. Il montre qu'une « vue objective du monde n'est possible que si on souscrit au modèle réaliste d'un grand monde unique et vrai dont il est possible de former une vue objective ». Si Philippe Descola se défend d'être relativiste, il récite le principe même du réalisme puisqu'il « fait dépendre la réalité même des choses de la diversité des regards ». Patrick Dupouey dialogue ainsi symboliquement avec Philippe Descola avec beaucoup de respect (en précisant notamment qu'il n'appartient pas au philosophe de critiquer le contenu scientifique de l'œuvre de Philippe Descola) et rappelle ce faisant la fécondité et la nécessité de se confronter aux désaccords pour éprouver la solidité de ses propres positionnements argumentés. ●



Pour ne pas en finir avec la nature. Questions d'un philosophe à l'anthropologue Philippe Descola

Agone, 2024

PATRICK DUPOUEY

PAR **OLIVIA FALQUET**

Le sous-titre du nouvel ouvrage de Patrick Dupouey précise d'emblée la perspective dialogique de l'auteur avec Philippe Descola, référence théorique de premier

Ni fusillade ni résumé, cette rubrique se propose, autour de productions importantes, de donner à lire une discussion de thèses avancées.



Une lecture critique de *Marxisme noir* de Cedric Robinson (suite)

Extraits de William I. Robinson, Salvador Rangel and Hilbourne A. Watson,
« The Cult of Cedric Robinson's Black Marxism: A Proletarian Critique », 2022.

Texte traduit par Florian Gulli.

Cedric Robinson soutient que le marxisme ou le matérialisme historique est une idéologie européenne qui s'est avérée aveugle au racisme ; que l'épistémologie du matérialisme historique, ainsi que la primauté politique qu'elle accorde à la lutte prolétarienne, ne s'applique pas aux Africains et aux autres peuples non européens.

MATÉRIALISME HISTORIQUE ET IDÉALISME HISTORIQUE

[...] Les marxistes européens ont pu être eurocentriques. Ils ont pu faire preuve d'aveuglement face au racisme ou occulter la lutte contre celui-ci au nom de la lutte des classes. Il se peut même qu'ils aient été racistes et chauvins. Mais rien de tout cela n'invalide les principes fondamentaux du marxisme. En effet, les marxistes ont été les premiers à critiquer l'eurocentrisme [...]. La prémisse fondamentale du matérialisme historique [...] est basée sur l'hypothèse que l'existence humaine, ainsi que toutes les autres formes de vie, est organisée en premier lieu autour

de la survie, et que cette survie dépend de formes complexes et structurées de coopération et de créations culturelles que nous appelons société. Alors que Robinson, dans une lecture caricaturale de Marx, affirme que le matérialisme historique est limité à l'Europe du XIX^e siècle, les preuves historiques à l'échelle mondiale attestent qu'il existe des *universaux* humains et que ceux-ci sont ancrés dans l'histoire profonde de notre espèce. La quête de survie *est* universelle. Le fait que cette survie implique un processus de travail social autour duquel est structurée l'organisation sociale *est* universel. Bien avant le capitalisme et la montée en puissance de l'Europe, des États et

L'approche identitaire ignore la classe et la critique du capitalisme au niveau de la théorie et de l'analyse, en dépit de son langage souvent radical, tout en favorisant la politique de classe de la petite bourgeoisie, en particulier de l'intelligentsia petite-bourgeoise.

des classes sociales ont émergé dans le monde entier autour de nouvelles forces de production et des surplus qu'elles généraient. Ces classes se sont disputé les surplus pendant des millénaires, générant ainsi la dynamique sociale qui est l'objet d'enquête de l'historiographie marxiste et des sciences sociales. Les catégories fondamentales de l'analyse marxiste – classes et lutte des classes, excédents, exploitation, forces et rapports de production, etc. – sont observées dans le monde entier et s'avèrent universellement applicables. Ces principes fondamentaux du matérialisme historique *sont* le cœur de l'épistémologie marxiste, et tout cela s'applique au passé africain autant qu'au passé européen.

Dans son essai ouvertement marxiste *L'Arme de la théorie*, véritable abécédaire du matérialisme historique, Amílcar Cabral analyse historiquement la structure de classes et le mode de production en Guinée-Bissau et la manière dont ils ont été modifiés par le colonialisme : « Nous nous refusons [...] d'accepter que plusieurs groupes humains d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, vivaient sans histoire,

Les marxistes européens ont pu être eurocentriques, mais rien de tout cela n'invalide les principes fondamentaux du marxisme.

ou en dehors de l'histoire, au moment où ils furent soumis au joug de l'impérialisme. [...] Si la lutte des classes est la force motrice de l'histoire, elle l'est à une certaine période historique. Nous admettons sans peine que ce facteur de l'histoire de chaque groupe humain est le mode de production – le niveau des forces productives et le régime de propriété – qui caractérise ce groupement. [...] La définition de classe et la lutte des classes sont elles-mêmes l'effet du développement des forces productives, conjugué avec le régime de propriété des moyens de production. Il nous semble donc correct de conclure que le niveau des forces productives, élément déterminant essentiel du contenu et de la forme de la lutte des classes, est la force motrice véritable et permanente de l'histoire » (« L'arme de la théorie » in *Unité et lutte 1*, Maspero, 1975).

Dans la métaphysique essentialiste de Robinson, quelque chose au-delà des rapports matériels a conduit les Européens à pratiquer l'oppression raciale et quelque chose au-delà de l'expérience historique réelle du monde matériel a produit une conscience africaine mystique. « Un certain savoir, un certain aspect de la conscience noire disparaissait dans l'explication marxiste des processus historiques et des origines des raisons auxquelles on a attribué les formations sociales du monde moderne. » Robinson poursuit en invoquant « l'africanité de notre conscience – une certaine mesure épistémologique culturellement enracinée dans nos esprits, considérant que le capitalisme racial dont nous avons été témoins était un critère inacceptable de la conduite humaine ».

Africains et Européens sont dotés d'essences métaphysiques distinctes, de sensibilités culturelles innées et vraisemblablement opposées. Robinson nous dit qu'il y a une résistance

dans le radicalisme occidental (le marxisme) qui le conduit au « déni de la reconnaissance que quelque chose de plus que les forces matérielles objectives était responsable » de la destruction des peuples africains. Dans une lecture fantaisiste et romancée de l'histoire africaine, on nous dit que le choc des civilisations entre l'Europe et l'Afrique « avait toujours été un combat inégal, non à cause de la supériorité des armes ou de l'avantage du nombre, mais parce qu'une telle ►►

► violence ne venait pas naturellement aux peuples africains ». Passons sur la lecture erronée que Robinson fait de l'histoire africaine : la formation d'États et d'empires en Afrique avant l'arrivée des Européens au XV^e siècle a été une affaire violente, souvent sanglante ; la notion d'une Antiquité européenne est un mythe comme l'est la notion d'une Antiquité africaine autochtone et irréductible. Pour Robinson, les violents « mécanismes d'autodestruction inhérents à la civilisation occidentale » étaient fonction, non pas de la lutte des classes et de la domination des classes, mais de la culture occidentale, expression d'une logique civilisationnelle sous-jacente remontant à des millénaires. Robinson semble ici réactiver la « négritude » de Léopold Sédar Senghor du milieu du XX^e siècle, selon laquelle les Africains et les Européens sont dotés d'essences métaphysiques distinctes : l'âme africaine, selon Senghor, est essentiellement spirituelle, tandis que l'âme européenne est dotée d'une essence rationnelle et scientifique. En effet, la logique culturelle que Robinson croit déceler dans le marxisme, avec tous ses défauts, se retrouve bel et bien dans la « tradition radicale noire », c'est-à-dire qu'à la notion d'une essence européenne blanche irréductible correspond une essence noire africaine.

Que faire des explications culturalistes de Robinson sur la façon dont l'Europe s'est développée jusqu'à constituer le noyau du capitalisme mondial, tandis que l'Afrique et les Africains étaient repoussés à la périphérie ? Si seulement les Africains avaient eu un répertoire culturel impliquant la pratique de la violence, ils

Pour Robinson, la conquête européenne de l'Afrique ne repose pas sur des capacités matérielles supérieures, rendues possibles par le capitalisme, mais sur des cultures essentialisées, sur des pulsions culturelles antagonistes.

À l'universalisme des opprimés se substituaient un univers du particulier et la célébration des « différences » et de la fragmentation, de sorte qu'il n'y avait plus de principe sous-jacent à l'existence sociale humaine, plus de sujet collectif capable de transformation sociale, voire plus de projet émancipateur qui puisse unir une majorité.

auraient pu résister à l'assaut européen. Si seulement les Européens avaient eu des caractéristiques culturelles différentes, ils n'auraient pas entrepris cet assaut. Si nous admettons qu'il y a quelque chose d'intrinsèque dans la culture européenne, antérieure au capitalisme, qui a conduit les Européens à conquérir et à asservir, alors nous retombons sur les hypothèses mêmes de la théorie de la modernisation et du déficit culturel, selon lesquelles ce n'était pas le capitalisme mais la culture (« moderne » par rapport à « traditionnelle ») qui a causé le développement de certains peuples et le retard d'autres. Dans la logique de ce récit, la défaite des peuples colonisés est le résultat de leur déficit culturel. Les Africains étaient opposés à la violence. Ce n'était pas le cas des Européens. Choc des civilisations, des cultures : les unes facilitant la conquête, les autres conduisant à l'asservissement.

Pour Robinson, la conquête européenne de l'Afrique ne repose pas sur des capacités matérielles supérieures, rendues possibles par le capitalisme, mais sur des cultures essentialisées, sur des pulsions culturelles antagonistes. Pourtant, la conquête de l'Afrique a été en grande partie une question de supériorité matérielle. Au cours d'un après-midi sanglant du 2 septembre 1898, un régiment britannique s'est aligné sur la rive orientale du Nil, non loin de Khartoum. Face à cent mille soldats nubien qui défendaient l'État mahdiste, le régiment était armé de mitrailleuses, inventées

à peine dix ans plus tôt et dont ne disposaient pas les soldats soudanais, armés d'une génération d'armes plus ancienne. À la fin de la bataille, vingt-sept soldats britanniques étaient morts, tandis que tous les soldats soudanais avaient péri. La bataille a été gagnée, ouvrant la voie à la colonisation britannique et au contrôle du Nil, non pas en raison d'inclinations culturelles, mais grâce à une force matérielle supérieure.

Les Africains de l'Ouest ont âprement combattu les forces coloniales britanniques pendant des décennies avant d'être finalement soumis, non pas parce qu'ils étaient opposés à la violence ou avaient d'autres inclinations culturelles qui interdisaient la résistance, mais parce qu'ils n'avaient tout simplement pas les moyens matériels, notamment le matériel militaire, dont disposaient les envahisseurs (l'existence de ces moyens matériels s'explique, à son tour, par les capacités productives du capitalisme dans son noyau européen). La contradiction dans la thèse de Robinson doit être soulignée. D'un côté, on nous dit explicitement que les Africains ont été conquis non pas en raison de « forces matérielles objectives », mais parce que « la violence ne leur était pas naturelle ». D'un autre côté, l'une des principales contributions de Robinson est l'histoire de la résistance de la « tradition radicale noire », laquelle impliquait des soulèvements d'esclaves résolument violents.

Mais supposons que Robinson ait raison – que l'Afrique a été conquise parce que les conquérants avaient une culture raciste et violente, tandis que les vaincus avaient une culture opposée à la violence. Où cela nous mène-t-il d'un point de vue théorique et politique ? Le récit de Robinson se résume finalement à l'antagonisme entre deux psychismes fondamentalement opposés. Le racisme est en premier lieu un état de la conscience européenne, tandis que les Africains, peu enclins à la violence, possédaient une « épistémologie [qui] accordait la primauté à la métaphysique et non au matériel ». Une « africanité de notre conscience » a permis aux peuples africains de « préserver leur conscience natale du monde des intrusions étrangères » [...].

LES IMPLICATIONS POLITIQUES DE LA THÈSE DE MARXISME NOIR

Quel type de projet politique se dégage de *Marxisme noir* ? Nous ne savons pas quelle vision Robinson a d'un programme émancipateur pour les peuples africains au-delà d'une « tradition radicale noire » anhistorique, puisque *Marxisme noir* n'en fournit aucun indice. Cependant, il n'y a aucune ambiguïté dans le point de vue de Robinson, selon lequel le marxisme n'est pas seulement insuffisant, mais antagoniste à la libération des

La contradiction dans la thèse de Robinson doit être soulignée. D'un côté, les Africains auraient été conquis non pas en raison de « forces matérielles objectives », mais parce que « la violence ne leur était pas naturelle ». D'un autre côté, l'une des principales contributions de Robinson est l'histoire de la résistance de la « tradition radicale noire », laquelle impliquait des soulèvements d'esclaves résolument violents.

Noirs : « Le marxisme et le radicalisme noir [sont] deux programmes de changement révolutionnaire [qui] pourraient être *si distincts qu'ils en deviendraient incommensurables* » (c'est nous qui soulignons). Le radicalisme noir, nous l'avons vu, est fondé sur une métaphysique africaine radicalement distincte. Au-delà de l'histoire des révoltes d'esclaves dans la diaspora, quelle est la particularité de la résistance africaine par rapport à la résistance d'autres peuples dans des contextes précapitalistes et capitalistes ? Faut-il parler d'une tradition radicale « brune », d'une tradition radicale asiatique, etc. Même si nous acceptons l'affirmation de Robinson, une « tradition radicale noire » n'est pas un programme d'émancipation pour la réorganisation de la société. L'idée de « capitalisme racial » peut apparaître comme une critique du capitalisme. Mais Robinson précise dès le départ que le racisme « a anticipé le capitalisme dans le temps » et que le racisme, en tant que fait psychique européen, et non les lois de l'accumulation du capital, détermine sa dynamique. Le capitalisme racial, note Haider, est une catégorie « spécifiquement articulée du point de vue de la « tradition radicale noire ». Même « l'interprétation la plus superficielle du terme implique l'exis- ►►

► tence d'un capitalisme non racial, c'est-à-dire un capitalisme qui n'a pas émergé et qui ne s'est pas développé au sein d'un marché mondial intégrant l'esclavage racial. Un tel capitalisme n'existe pas, sauf en tant que construction fictive *a posteriori*. Robinson n'a pas inventé l'expression « capitalisme racial ». Cela remonte au moins aux années 1970, lorsque les marxistes sud-africains ont raconté une histoire très différente en appliquant le concept en référence à la forme racialisée particulière de capitalisme qui s'est développée à l'époque de l'apartheid. Dans son étude classique, *The Political Economy of Race and Class in South Africa*, Bernard Magubane a qualifié le capitalisme racial de forme d'organisation capitaliste facilitant le transfert de richesse des travailleurs noirs vers les capitalistes blancs. « Un système économique ne doit pas seulement produire et transférer de la richesse, a-t-il dit, mais doit produire des systèmes politiques et idéologiques qui facilitent ce transfert. »

La notion proposée par Robinson d'une communauté noire mondiale engagée unitairement dans la « tradition radicale noire » implique son opposée, une communauté blanche/européenne unitaire qui partage un intérêt pour la reproduction d'un racisme, gravé dans sa psyché depuis des millénaires. Là encore, Robinson est sans ambiguïté : le racisme est si « profondément ancré dans les entrailles de la pensée occidentale » que les Européens ne sont « pas préparés à quoi que ce soit d'autre ». Dans le meilleur des cas, la lutte prolétarienne est remplacée par la lutte ethnonationale ; un conflit civilisationnel entre méta-ethnonations ou méta-groupes identitaires qui efface les antagonismes de classe au sein de chaque ethnonation et les intérêts de classe partagés parmi les exploités de chaque ethnonation. Il ne peut y avoir aucune possibilité d'un programme universel d'émancipation, un projet de classe des exploités contre les exploités, car cela exigerait, selon les mots de Meyerson, « l'abandon du paradigme architectonique racial pour le paradigme de la lutte des classes ».

L'attrait de *Marxisme noir* dans le milieu universitaire doit être repla-

L'oppression ethnique, raciale, de genre et sexuelle n'est pas accessoire, mais constitutive du capitalisme.

cé dans le moment historique de sa publication dans les années 1980, à savoir la défaite mondiale des forces prolétariennes et des luttes révolutionnaires des deux décennies précédentes et l'offensive mondiale et néolibérale du capital, qui allait culminer, à la fin du XX^e siècle, dans les thèses suivantes : « *There Is No Alternatives* » et « La fin de l'histoire ». C'est dans le contexte d'un changement radical des rapports de classe à l'échelle mondiale en faveur d'un capital transnational naissant que s'est propagée une ère de postmarxisme cynique. Comme nous l'avons noté dans l'introduction, le triomphe du néolibéralisme a trouvé son *alter ego* philosophique dans un postmodernisme/poststructuralisme qui a sapé les idées de solidarité large, de lutte de la classe ouvrière et de projets socialistes. À l'universa-

lisme des opprimés se substituaient un univers du particulier et la célébration des « différences » et de la fragmentation, de sorte qu'il n'y avait plus de principe sous-jacent à l'existence sociale humaine, plus de sujet collectif capable de transformation sociale, voire plus de projet émancipateur qui puisse unir une majorité. Confrontés à l'attaque contre le marxisme et la politique radicale, de nombreux intellectuels qui s'identifiaient auparavant aux mouvements anticapitalistes et aux projets émancipateurs se sont repliés sur une politique identitaire de réforme et d'inclusion, un ensemble de pratiques politiques et culturelles, radicales en apparence, au mieux libérales et qui finissent par conforter l'hégémonie du capital.

Les principes fondamentaux du matérialisme historique – classes et lutte des classes, excédents, exploitation, forces et rapports de production, etc. – sont le cœur de l'épistémologie marxiste, et tout cela s'applique au passé africain autant qu'au passé européen.

Ce sont les luttes de masse des années 1960 et 1970 elles-mêmes qui ont aidé les représentants des groupes opprimés à rejoindre les rangs des couches professionnelles et de l'élite. Dans le milieu universitaire, elles ont ouvert un espace pour une nouvelle petite-bourgeoisie intellectuelle, dont les aspirations de classe se sont exprimées dans les récits postmodernes et le réductionnisme racial de la politique identitaire, tandis que, dans la société au sens large, elles ont trouvé un écho parmi les aspirants de la classe moyenne et les éléments des professions libérales et des cadres issus des mouvements de masse. L'approche identitaire ignore la classe et la critique du capitalisme au niveau de la théorie

et de l'analyse, en dépit de son langage souvent radical, tout en favorisant la politique de classe de la petite-bourgeoisie, en particulier de l'*intelligentsia* petite-bourgeoise. Si les idées radicales ne deviennent une force historique que lorsqu'elles sont canalisées dans l'organisation politique, dans une vision d'un monde nouveau et dans un projet révolutionnaire pour le faire advenir, il en est de même pour toutes les idées, révolutionnaires ou non ; elles deviennent des forces matérielles lorsqu'elles influencent la conscience et l'action des masses. Au fur et à mesure que les récits identitaires devenaient hégémoniques dans les universités et dans la société en général, ils ont façonné la compréhension de la race, du sexe et des autres formes d'oppression. L'oppression ethnique, raciale, de genre et sexuelle n'est pas accessoire, mais constitutive du capitalisme. Il ne peut y avoir d'émancipation générale sans libération à l'égard de ces formes d'oppression. Mais l'inverse est tout aussi vrai : toutes les formes particulières d'oppression sont ancrées dans l'ordre social plus large du capitalisme mondial qui les régénère perpétuellement. Considérant que la culture est influençable et donc évolutive, dynamique, dialectique dans sa construction et son processus, notre défi est de découvrir notre humanité universelle dans le contexte des différences culturelles qui ne sont pas données mais produites, une production qui ne peut jamais avoir de fin.

Si le traité de Robinson n'était qu'une simple campagne académique contre le marxisme, nous ne jugerions pas nécessaire

Même si nous acceptons l'affirmation de Robinson, une « tradition radicale noire » n'est pas un programme d'émancipation pour la réorganisation de la société.

de nous livrer à cette critique, si limitée soit-elle. Mais comme nous l'avons noté au début, *Marxisme noir* a évolué en quelque chose qui s'apparente à un culte, dont les adeptes sont prêts à abandonner l'histoire et la recherche critique pour défendre avec déférence l'orthodoxie du culte. Au fur et à mesure que son influence grandit, son importance politique s'accroît en sapant le type d'analyse de classe et de politique à l'échelle mondiale nécessaire pour faire progresser l'internationalisme prolétarien, [...] plus nécessaire que jamais au moment où le capitalisme mondial s'engouffre dans une crise insoluble et que l'extrême droite et

les forces néofascistes gagnent du terrain. *Marxisme noir* est devenu un texte de référence pour intimider les intellectuels et militants radicaux qui accordent une grande importance à la lutte prolétarienne. Cela a conduit certains militants de gauche à craindre d'être accusés d'eurocentrisme, de « réductionnisme de classe » et de négliger la « race », parce qu'ils accordent une importance à l'analyse de classe, parce qu'ils insistent sur le fait que le racisme est le résultat de l'exploitation de classe et que son éradication implique une lutte prolétarienne transnationale et multiethnique contre le capitalisme. Aucune lutte des opprimés ne peut se passer de ses intellectuels organiques, et les batailles à venir seront autant théoriques et idéologiques que politiques. À l'heure où le capital mondial se déchaîne contre les classes ouvrières et populaires du monde entier, à l'heure où notre survie même est menacée, nous avons plus que jamais besoin d'une politique prolétarienne révolutionnaire transnationale. Nous ne la trouverons pas dans *Marxisme noir*. ■

Article reproduit avec l'aimable autorisation du site The Philosophical Salon (thephilosophicalsalon.com). Les intertitres ont été ajoutés par la rédaction de *Cause commune*.

ORGANISEZ DES DÉBATS !



avec les membres de l'équipe de votre revue autour d'un des thèmes des dossiers ou des livres c'est possible !

<https://www.causecommune-larevue.fr/>

Contactez-nous au 01 40 40 13 50



Claude Saligny

ou au 01 40 40 12 30



Monique Renault

Mail :

redaction@causecommune-larevue.fr



Cause ★ commune
est sur Facebook

[Facebook.com/CauseCommunepcf](https://www.facebook.com/CauseCommunepcf)

L'ÉQUIPE DE LA REVUE



Guillaume Roubaud-Quashie
Directeur



Sabrina Royer
Rédactrice en chef



Élodie Lebeau-Fernández
Rédactrice en chef
(Regard)



Gérard Streiff
Rédacteur en chef
(Controverses/
Sondages)



Sébastien Thomassey
Mise en page



Frédo Coyère
Mise en page
et graphisme



Noëlle Mansoux
Secrétariat
de rédaction



Chantal Guerre
Secrétariat
de rédaction



Hoël Le Moal
(Critiques/Lire)



Vincent Boulet
(Chronique
européenne)



Aurélien Bonnarel
(Droit)



Florian Gulli
(En débat)



Maëva Durand
(Féminisme)



Igor Martinache
(Féminisme)



Baptiste Giron
(Histoire)



Lukas Tsipstios
(Histoire)



Nicolas Tardits
(Grand entretien)



Dorian Mellot
(Grand entretien)



Aurélien Aramini
(Philosophiques)



Jean-Michel Galano
(Philosophiques)



Victor Blanc
(Poésies)



Pierre Crépel
(Réactions)



Flavien Ronteix-Jacquet
(Sciences)



Fanny Chartier
(Statistiques)



Adrien Montbroussous
(Statistiques)



Claudine Périllaud
Relecture



Mathieu Menghini



Constantin Lopez
Réseaux sociaux



Julien Rossi
Débats



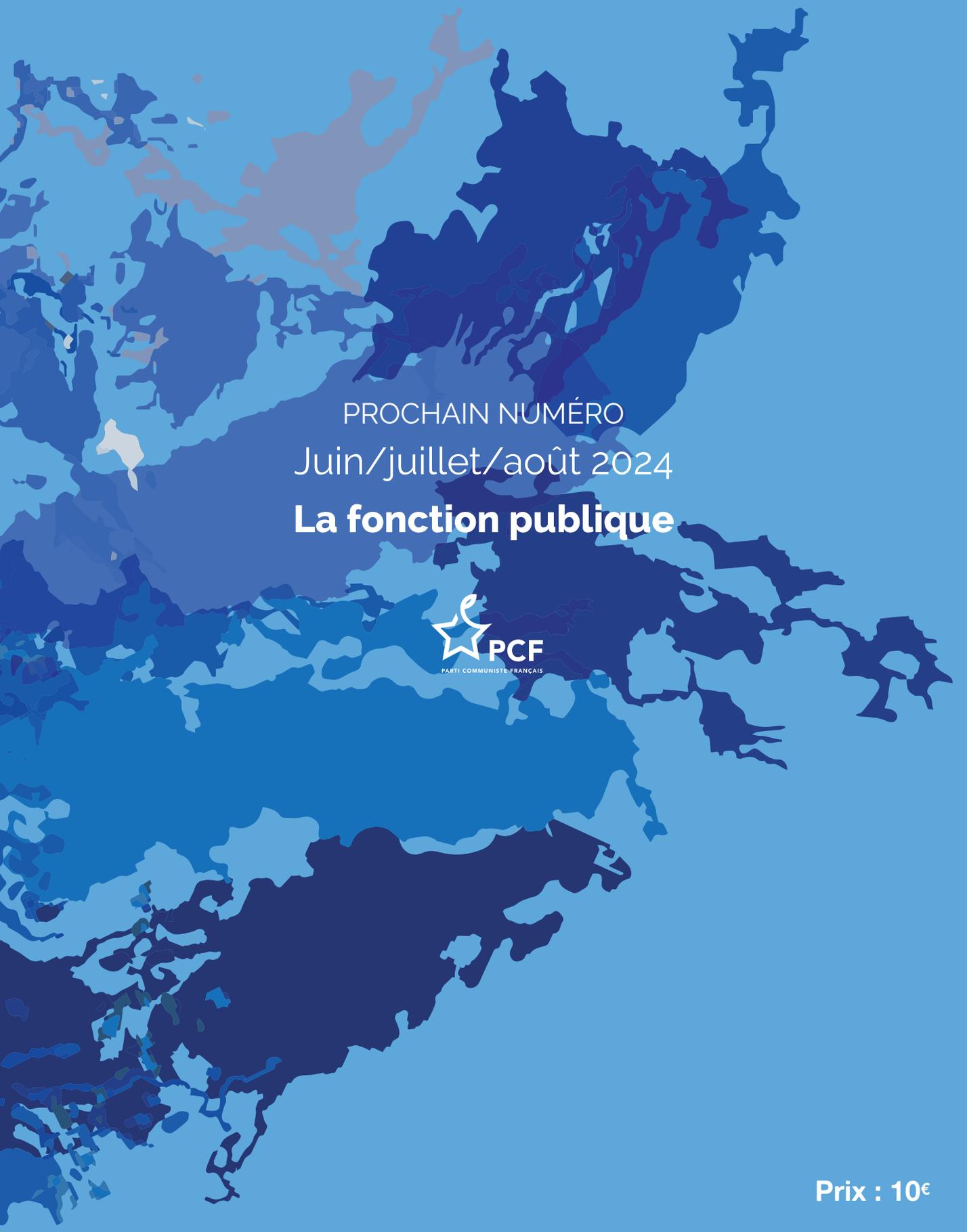
Saliha Bousseadra



Nicolas Lambert



Jean Quétier



PROCHAIN NUMÉRO
Juin/juillet/août 2024
La fonction publique



Prix : 10€